

**UNIVERSITÉ DE NANTES**  
**U.F.R. DE SOCIOLOGIE**  
**Centre Nantais de Sociologie/Ecole Doctorale Droit**  
**et Sciences sociales**

**Joël Guibert**

Dossier de candidature pour  
l'habilitation à diriger des recherches

*À la recherche du temps libre*

Tome 2 : Textes

*Jury*

Monsieur Salvatore Abbruzzese,

Professeur de Sociologie, Université de Trente

Madame Catherine Dutheil-Pessin,

Professeur de Sociologie, Université PMF, Grenoble II

Monsieur Ali El Kenz,

Professeur de Sociologie, Université de Nantes

Monsieur Claude Javeau,

Professeur émérite de Sociologie, Université Libre de Bruxelles

Monsieur Michel Messu,

Professeur de Sociologie, Université de Nantes

2009

## SOMMAIRE

### ***PREMIÈRE PARTIE : LE TEMPS DE LA RETRAITE***

<i>Texte n° 1</i> : La vieillesse ouvrière	(1983).....	page 4
<i>Texte n° 2</i> : Retraités du bâtiment	(1983).....	page 10
<i>Texte n° 3</i> : Pour une histoire de la vie ouvrière, la cité des Batignolles à Nantes	(1989).....	page 22

### ***DEUXIÈME PARTIE : LE TEMPS DE LA FÊTE***

<i>Texte n° 4</i> : Territoire socio-historique, la fête	(2002).....	page 42
<i>Texte n° 5</i> : Amicales boulistes et cultures festives	(1995).....	page 53
<i>Texte n° 6</i> : Le sens de la fête	(1996).....	page 61

### ***TROISIÈME PARTIE : LE TEMPS DU JEU***

<i>Texte n° 7</i> : Territoire socio-historique, le jeu et le sport	(2002).....	page 69
<i>Texte n° 8</i> : Les jeux sportifs, entre tradition et modernité	(2004).....	page 88
<i>Texte n° 9</i> : Pouvoirs et sociabilités dans les jeux sportifs	(1998).....	page 100
<i>Texte n° 10</i> : Ambiances	(1994).....	page 123

### ***QUATRIÈME PARTIE : LE TEMPS DE LA CULTURE***

<i>Texte n° 11</i> : Animation culturelle et développement local	(1991).....	page 147
<i>Texte n° 12</i> : Joffre Dumazedier, sociologue de la culture	(2005).....	page 154
<i>Texte n° 13</i> : La sociologie comparative des pratiques culturelles	(2006).....	page 164

Texte n° 1

**La vieillesse ouvrière**

*in Les âges de la vie*

Travaux et documents  
Institut national d'études démographiques  
Presses Universitaires de France

Cahier n° 102, 1983, pp. 135-138.

## Les calendriers professionnels des ouvriers

La division sociale du travail institue, en chaque groupe social et à un moment historiquement donné, une répartition des âges. La représentation des différentes tranches d'âge participe à la définition de la vieillesse et contribue à la désignation des vieux par rapport aux jeunes.

La classe ouvrière qui, pour les seuls hommes, a vu croître son importance relative de 42 à 45 % entre 1962 et 1975<sup>1</sup>, s'est en même temps rajeunie : en 1962, un ouvrier sur six (17 %) a moins de vingt-cinq ans, en 1975, un sur cinq (21 %).

C'est la classe au travail la plus juvénile puisque la « juvénilité » décroît quand on s'élève dans l'échelle des catégories socio-professionnelles : en 1975, à peine un employé sur cinq (19 %) a moins de vingt-cinq ans, un cadre moyen sur dix (11 %) et un cadre supérieur/profession libérale sur quarante (2,4 %)<sup>2</sup>.

Biographiquement, cette juvénilité de classe signifie, pour l'ouvrier, la précocité de l'accès au marché du travail et au statut d'adulte qu'il implique. Elle signifie aussi la précocité relative de la sortie : en 1962, toujours pour les hommes, 14 % des ouvriers ont plus de cinquante-quatre ans mais seulement 8,5 % en 1975, soit moins d'un ouvrier sur dix (employés : de 17 % en 1962 à 12 % en 1975 ; cadres moyens : de 17 % à 10 % ; cadres supérieurs/professions libérales : de 23 % à 15 %). Cette sous-représentation des tranches d'âge les plus élevées dans la classe ouvrière est due à la détérioration de la force de travail mais aussi à la généralisation des retraites<sup>3</sup> et à la multiplication des cessations anticipées d'activité.

L'ouvrier accède de plus en plus tôt à la retraite mais cette expérience est récente : au début du siècle, le travail jusqu'à l'épuisement ou la mort, sous peine d'assistance par les enfants ou la société, est la norme<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour l'ensemble de la classe ouvrière : de 36,7 % en 1962 à 37,7 % en 1975 (source INSEE).

<sup>2</sup> Recensement de la population, 1975, tableau SOC 43/C, INSEE.

<sup>3</sup> Entre 1962 et 1974, le nombre des retraités a été multiplié par 1,5 et le montant total des retraites par 6. Voir Rémi Lenoir, « L'invention du troisième âge », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 26/27, 1979, tableau page 65.

<sup>4</sup> Jean Daric (*Vieillesse de la population et prolongation de la vie active*, PUF, Paris, 1948) estime à près de 60 % le taux d'activité de la population masculine de soixante-dix ans et plus au début du siècle.

## **Le temps de la retraite**

Le départ en retraite – verdict social de la vieillesse – est une rupture sociale qui implique une réorganisation de la vie et un réaménagement du temps, bien que le destin social soit inscrit dans les pratiques et les rapports sociaux de l'existence passée.

La retraite offre de nouvelles virtualités de libération du temps et instaure de nouvelles conduites temporelles même si le temps de retraite se structure sur l'habitus acquis au cours du temps de travail et se modélise sur les usages d'avant la retraite. Pour la classe ouvrière, l'accès à la retraite, et au droit de participer à des activités autrefois monopolisées par les détenteurs du temps libre – les rentiers – a symbolisé historiquement la liberté. C'est une conquête, au même titre que les congés payés ou les week-ends car c'est une des formes possibles de la réduction de la vie de travail.

## **L'attachement au groupe de travail**

La culture ouvrière, plus qu'en toute autre classe, est une culture du nombre, une culture du groupe. Le départ en retraite est une grande occasion pour manifester l'attachement au groupe. L'exclusion du monde professionnel est ritualisée, lors d'une cérémonie festive, dans des conduites fraternelles. Le collectif de travail, ou une fraction de celui-ci, se réunit, généralement dans un café proche de l'entreprise, et gratifie le partant de faveurs symboliques et matérielles. C'est un grand moment d'intégration au cours duquel le groupe tente d'exorciser cette sorte de deuil causé par la perte d'un compagnon.

L'abandon des pratiques productives ne provoque pas toutefois une rupture totale vis-à-vis du monde du travail. L'espace de production se révélant l'espace premier de l'existence ouvrière, il est difficile à l'ouvrier en retraite de rompre toutes les attaches. Le collectif de travail perpétue des formes de coopération en dehors de l'espace productif.

La retraite provoque certes une mise à distance, un éloignement entre l'ouvrier-retraité et l'univers du travail productif. Néanmoins, des liens persistent et plusieurs indices, relevés au cours de mes enquêtes, l'attestent :

- retrouvailles d'anciens collègues de travail lors de sorties, de travaux en commun, de sépultures de camarades, de fêtes dans l'entreprise, de voyages organisés ;

- informations recueillies par les retraités au cours de visites sur les lieux de travail ou de lectures de journaux d'entreprise ;
- perpétuation du respect du beau travail dans l'admiration des chefs-d'œuvre ouvriers (grands travaux publics, réalisations navales, etc.) ;
- pour une fraction des ouvriers, continuation de l'adhésion aux formes d'organisation collective de la classe (parti, syndicat).

Lorsque les conditions objectives – éloignement spatial, mauvaise santé – n'y font pas obstacle, la plupart des ouvriers en retraite essaient de maintenir des contacts entre eux et le travail.

## **Les pratiques de retraite**

Avec la retraite, un déplacement des pratiques s'opère du domaine productif au domaine domestique. Les pratiques qui occupent l'espace domestique – activités para-productives (jardinage, bricolage), relations familiales et intergénérationnelles, activités dites de loisirs (radio, télévision ; lecture) – sont désormais privilégiées.

C'est que le foyer est un lieu capital pour le ménage ouvrier : une large part du temps hors travail est consacrée à rester chez soi et vivre avec les siens. L'espace résidentiel est un refuge à l'abri du monde extérieur. La retraite ne modifie pas cette situation car la libération des prescriptions et des contraintes de la vie productive autorise une existence riche et variée.

### ***\* Les activités para-productives***

La culture ouvrière est d'abord culture du travail : si les conditions sont réunies (possession d'un jardin et/ou d'un atelier, bonne santé), l'ouvrier en retraite accorde une place prioritaire au bricolage et au jardinage, substituts du travail productif. S'affirme ainsi une identification collective aux valeurs du travail : les anciens ouvriers perpétuent les valeurs technologiques de la classe dans des réalisations qui favorisent l'invention, l'imagination, la création. Ces pratiques para-productives contribuent à maintenir des relations de voisinage et de parenté car un cycle d'échanges, dont les retraités sont les pivots, s'instaure autour des jardins : dons de produits (légumes, fruits, fleurs), prêts d'outils.

### **\* *La sociabilité***

Celle-ci s'exerce, préférentiellement, à travers les relations familiales : trois enquêtés sur quatre (anciens ouvriers ayant liquidé leur pension du régime général en 1979) voient l'un des enfants mariés au moins une fois par semaine. Cette régularité des rencontres entre membres de la famille favorise les échanges de service entre parents retraités et enfants mariés : dépannages divers, aides administratives, transmissions d'informations, accueils au domicile, aides en nature ou financières, sont des services fréquemment rendus aux uns et aux autres. La classe ouvrière est très attachée à cette solidarité familiale car elle procure, à chaque membre du groupe, un soutien affectif mais aussi matériel.

Le repli sur l'univers domestique et la consolidation du lien domestique n'excluent pas une sociabilité de quartier. Les relations avec le voisinage sont diverses : ignorance totale – c'est une situation exceptionnelle –, contacts d'usage et de simple courtoisie, véritables relations d'amitié. Dans l'ensemble, les ouvriers nantais en retraite entretiennent des rapports étroits avec leurs voisins, de condition sociale et culturelle généralement proche car la répartition spatiale des agents sociaux est conditionnée par l'appartenance sociale et l'âge. Les occasions de rencontre sont multiples : la rue, les commerces, le parc et, parfois, les visites à domicile.

Cette sociabilité favorise l'entraide qui permet, dans les classes populaires, d'atténuer la précarité des conditions d'existence : autorisation de l'usage du téléphone, entretien des plantes du voisin absent, prêt d'outils et d'équipements divers, dépannages variés. L'ouvrier en retraite, de par sa culture, sa disponibilité, son ancienneté résidentielle (deux enquêtés sur trois occupent leur logement depuis au moins vingt ans) est au cœur de ce dispositif. Il est aussi, pour les mêmes raisons, un observateur privilégié et un informateur averti de la vie du quartier.

### **\* *L'ouverture au monde***

La consommation des médias (radio, télévision, journal) favorise une ouverture sur l'extérieur. L'équipement des ouvriers-retraités en postes de radio et de télévision est quasi-total et, sauf état morbide, l'utilisation de ces sources d'information est abondante. La lecture du journal, porteur de nouvelles quotidiennes, est particulièrement appréciée : la vie locale, les rubriques nécrologiques, les faits divers présentent l'avantage de concerner des histoires vraies de gens proches de soi.

Les informations accumulées grâce à ces différents supports constituent un moyen d'intégration à l'opinion de masse. Elles contribuent au maintien des échanges par leur diffusion orale auprès de la famille, des voisins, des amis, des commerçants.

## **Les représentations**

La génération des ouvriers-retraités d'aujourd'hui évoque avec satisfaction les améliorations sociales et économiques dont elle a pu bénéficier. Elle considère très favorablement le développement de la protection sociale relative aux diverses formes d'incapacité sociale – maladie, accident, chômage, vieillesse – et de l'intervention du système socio-économique sur tout le cycle de vie.

La libération des obligations productives est vécue positivement par la majorité mais la perception de la retraite se révèle ambivalente : jugements favorables et jugements défavorables sont souvent imbriqués. Les appréciations positives sur les possibilités de repos, la sensation de liberté, l'accès aux loisirs, l'intensité des relations familiales, sont relativisées par les inquiétudes liées au sentiment d'inutilité, au vieillissement, à la santé, à la diminution des ressources. C'est que le vieillissement est aussi conscience de la finitude, rétrécissement de l'avenir, réduction de l'univers des possibles.

Malgré tout, la retraite est l'objet d'une très forte légitimation de la part des ouvriers en retraite. Pour la classe ouvrière, le droit à la retraite devient un droit essentiel et la multiplication des retraites, l'abaissement légal de l'âge de cessation d'activité associé à des modifications législatives éventuelles (retraite progressive, système de prise en compte des années de cotisation plus favorable, etc.) risquent d'accentuer le phénomène. Les pratiques et représentations en seront probablement modifiées mais aussi, notamment au sein de la cellule productive, les rapports entre générations.



Texte n° 2

**« Retraités du bâtiment »**

*in Gérontologie*

n° 45, janvier 1983, pp. 2-9.

## Présentation

L'étude proposée ici relate un ensemble d'observations réalisées à la résidence La Croix du Gué de Bouguenais, dans la banlieue nantaise. Ce foyer-logement de la Caisse nationale de retraite des ouvriers du bâtiment (C.N.R.O.) accueille environ deux cents résidents répartis en chambres individuelles pour les personnes seules et studios pour les couples. Des services collectifs sont proposés aux pensionnaires : repas, soins, aide administrative, loisirs, voyages, et d'importants travaux de rénovation sont entrepris depuis 1981 pour les améliorer.

Une vingtaine de retraités, valides et anciens ouvriers, ont participé à l'enquête. Retenons qu'il s'agit d'un échantillon particulier. D'une part, il est sélectionné puisqu'il s'agit d'une minorité de survivants dont la moyenne d'âge est de 78 ans et pour qui la retraite est une expérience relativement ancienne, en moyenne une quinzaine d'années. D'autre part, il est pénalisé puisque relégué en résidence d'anciens. Notons également qu'il s'agit d'anciens ouvriers du bâtiment, branche d'activité où les forces de travail sont dispersées, peu qualifiées, peu rémunérées et, finalement, peu considérées.

La grande majorité des enquêtés est originaire de la campagne et a débuté comme ouvrier agricole ou jardinier avant de venir s'installer dans la région nantaise pour s'adapter aux exigences du marché du travail. Un sur deux avait un père fermier, ouvrier agricole ou jardinier, les autres – sauf un, dont le père était employé – ayant un père ouvrier. L'origine ouvrière ou paysanne des retraités du bâtiment semble incontestable. L'ouvrier de ce secteur d'activité reste d'ailleurs, dans la pratique du métier, fortement lié à la dimension rurale : comme le paysan, il le fixe au sol et son passé est inscrit dans les traces spatiales. L'espace transformé est alors une dimension de la mémoire.

Issus pour la plupart de familles nombreuses – cinq ou six frères et sœurs ne sont pas rares – et modestes, les débuts dans la vie de ces vieux ouvriers ont été difficiles. Certains s'en souviennent :

*« mes parents, c'étaient des pauvres gens. Ils avaient un peu de terre et ils avaient deux vaches, alors vous voyez ce que c'est. Puis mon père, il faisait le garde-chasse dans une propriété mais ce n'était pas payé bien cher. On avait trente sous par jour, à sept à manger. On a pas été gâté. À onze ans, j'ai été garder les vaches »*

(ancien manœuvre, 74 ans) ;

*« j'ai été trois ans à l'école. C'est ma grand-mère qui m'a élevé. Ma mère m'avait laissé. Elle m'a placé dans un château, chez des nobles. Je faisais tout, je faisais la cuisine, je faisais le valet de chambre, je montais le petit-déjeuner à Monsieur et à Madame. Je gagnais pas grand-chose mais enfin je gagnais quand même ma vie parce que j'y mettais de la bonne volonté »*

(ancien maçon, 71 ans) ;

*« toute ma vie, j'ai travaillé durement toute la semaine. J'ai commencé à travailler à huit ans chez moi. Aussitôt rentré de l'école, il fallait travailler jusqu'à ce qu'on mange. Les jeudis, naturellement, toute la journée. À treize ans, j'ai remplacé un homme. On m'a dit : toi, maintenant, tu es assez grand. On a envoyé le domestique ailleurs puis c'est moi qui ai pris sa place »*

(ancien maçon, 75 ans).

Beaucoup découvrent donc la vie active très tôt et beaucoup abandonnent leur scolarité vers onze ou douze ans, souvent sans obtenir le certificat d'études primaires. L'absence de formation constituera un handicap pendant toute l'existence : à la veille de la retraite, les deux tiers des enquêtés étaient sans qualification, sans vrai métier.

L'objet de nos investigations était de décrire les comportements et les représentations de ces ouvriers du bâtiment par le biais d'entretiens semi-directifs enregistrés : l'interlocuteur pouvait évoquer librement son expérience mais était invité à s'exprimer sur certains thèmes précis (itinéraire social et professionnel, passé médical, modalités du passage à la retraite, occupations, relations familiales et sociales, représentations, etc.).

## **Le passage à la retraite**

Le départ en retraite a rarement donné lieu à de grandes cérémonies. Il se fait plutôt discrètement, sans bruit, comme s'il y avait une certaine mauvaise conscience à abandonner son emploi. Comme le confie un retraité, « cela ressemble plutôt à un enterrement ». Le nouveau retraité ne tient pas à une grande publicité et, d'ailleurs, seuls les très gros établissements annoncent les départs en retraite par affichage ou par publication dans le journal d'entreprise : autant dire que dans le bâtiment, secteur où les unités de production sont très dispersées, c'est rarissime. On refuse d'en faire une manifestation ostentatoire comme cela se produit parfois dans d'autres milieux. Le vieil ouvrier sait bien que c'est le moment de

la libération des contraintes de travail, mais celui-ci est quand même abordé avec une certaine appréhension.

Bien sûr, le compagnon qui s'en va se voit souvent offrir un apéritif en présence des collègues et une « enveloppe » de la part du patron – parfois la remise de la médaille du travail lorsque les années consacrées au secteur d'activité sont suffisantes : 25 ans minimum – mais la préférence est à la réunion en petit comité, hors des cérémonies jugées ridicules, avec les meilleurs camarades pour s'offrir un « pot », plus rarement un repas. Ceux-ci témoignent leur amitié au nouveau retraité en offrant, après une collecte, des cadeaux :

*« dans le temps, il y avait une petite fête avec des biscuits et du vin, c'est tout. Quand je suis parti, le patron m'a donné cent mille balles. Alors, j'ai dit, bon, c'est aussi bien que d'aller boire une bouteille de muscadet. Ces petites boîtes-là, elles peuvent pas faire comme dans les grosses entreprises, c'est à leur bon cœur quoi. Mais alors, avec mes vrais copains, on y a été quand même (fêter cela)*

(ancien manœuvre, 74 ans) ;

*« pour les retraités, chez nous, il y avait rien mais quand je suis parti en retraite, il y a eu un petit apéritif. Puis on m'a remis la médaille du travail, la première parce que j'avais vingt cinq ans de service. Mais il n'y avait rien de spécial, comme un repas dans certaines entreprises*

(ancien contremaître, 82 ans) ;

*« quand un type part en retraite, il a toutes les qualités, même ceux qui ne l'aimaient pas lui font des compliments. C'est un peu comme un enterrement. Je suis quand même allé prendre l'apéritif avec une vingtaine de gars que je connaissais bien. Il y a des gens qui sont partis en retraite qui avaient organisé un grand ram-dam, je suis allé écouter les discours mais ça me rasait »*

(ancien ouvrier qualifié, 73 ans).

## **Les activités para-productives**

Si la retraite est largement perçue, par les anciens ouvriers, comme la possibilité de se reposer après une vie de travail et de participer à certaines formes de loisirs, elle permet aussi de satisfaire le désir de continuer à travailler. Le repos est admis, mais pas l'oisiveté. On apprécie la libération et la réappropriation du temps que la retraite autorise pour se consacrer non plus à un travail pour l'entrepreneur mais à un travail pour soi, dégagé des contraintes de

la production. C'est pourquoi le jardinage et le bricolage rencontrent un grand succès. Leur pratique favorise certains échanges à travers les dépannages, les prêts d'outils, les dons de produits, la transmission de conseils. Un réseau d'entraide et de sociabilité peut ainsi se constituer.

Les ouvriers en retraite veulent profiter de ce temps désormais disponible pour le repos mais pas un repos total : ce serait basculer définitivement dans la vieillesse et on s'y refuse énergiquement. Car il s'agit d'user de la liberté retrouvée dans des activités de substitution au travail productif que seuls des ennuis de santé pourraient interdire :

*« pour moi, c'est ce que j'appelle la liberté »*

(ancien ouvrier qualifié, 73 ans) ;

*« on ne peut pas être plus heureux, on a l'indépendance, on a la liberté »*

(ancien manœuvre, 81 ans).

Malgré les différences entre individus (selon leur trajectoire professionnelle, leur situation familiale, leur santé, leur âge, leur habitat, leur personnalité), le statut de retraité ouvrier passe généralement par le maintien d'activités de travail.

De nombreux interviewés ont relaté la fréquence du jardinage :

*« je ne suis jamais resté à ne rien faire, jamais. Alors je peux pas dire que ça a été un fossé, ça s'est passé en douceur. J'ai trouvé du travail par-ci par-là et je faisais un peu de jardinage »*

(ancien maçon, 85 ans) ;

*« il y avait un petit bout de jardin et, je ne sais pas moi, peut-être deux cents mètres carrés et j'ai toujours trouvé à m'occuper rien qu'à l'entretien de la maison et essayer de faire ce que je pouvais dans le jardin. Et puis, j'étais obligé d'y aller doucement car j'avais mal aux reins, mais je ne me suis jamais ennuyé, absolument pas*

(ancien ouvrier qualifié, 73 ans) ;

*« j'avais un jardin. Je faisais ma vigne à la main encore à ce moment-là. On avait un beau jardin, il y avait des fleurs partout, il y avait des légumes et des fruits, je greffais moi-même »*

(ancien ouvrier qualifié, 82 ans).

Le bricolage est également une occupation essentielle chez le retraité du bâtiment :

*« moi, j'aimais bricoler : il m'arrivait de démolir un mois après ce que j'avais construit le mois précédent, ça ne me plaisait plus et c'est tout. Je n'ai jamais trouvé le temps long »*

(ancien ouvrier qualifié, 73 ans) ;

*« j'ai attendu cinq mois après l'accord de la CNRO avant de me décider. J'avais encore à faire des petites bricoles dans une maison. L'année dernière, je me suis tapé soixante-dix tonnes de sable à la brouette »*

(ancien manoeuvre, 74 ans).

Il arrive que certains, lors de l'activité ou lors de la retraite, construisent eux-mêmes leur propre maison. D'après une enquête nationale<sup>5</sup>, près de la moitié des retraités du bâtiment sont propriétaires de leur logement (47 %)<sup>6</sup>, et un sur six (16 %)<sup>7</sup> est un « castor », c'est-à-dire l'a bâti lui-même. Plusieurs de nos enquêtés ont connu cette expérience :

*« j'ai construit ma maison en dehors des heures de travail. Je me fournissais en matériaux chez mon patron. Je l'ai faite entièrement seul pendant trente-deux ans. Elle était juste finie pour la retraite »*

(ancien maçon, 77 ans) ;

*« j'étais bien fatigué tout de même mais je ne pouvais pas rester tranquille. Alors j'ai fait la maison pour les enfants »*

(ancien ouvrier spécialisé, 77 ans) ;

*« j'ai commencé comme magasinier, j'aurai pas rentré autrement. Quand j'ai vu que ma paye était pas grosse, j'ai entrepris ma maison, j'ai fait ma maison moi-même. Comme j'avais appris le dessin, j'ai fait les plans qui ont servi d'ailleurs pour plusieurs maisons. Il n'y avait pas de normes comme maintenant. J'ai entrepris avec mon beau-père qui était en retraite de construire ma maison. J'ai tout fait : le gros œuvre, les plâtres, il n'y a que les ardoises que je n'ai pas mis. Et j'ai eu un petit maçon qui m'a donné un coup de main le dimanche matin »*

(ancien ouvrier qualifié, 82 ans).

---

<sup>5</sup> D. Renucci, « Conditions de vie des retraités du bâtiment en 1975 », *Documents d'information et de gestion*, n° 35, mars 1977.

<sup>6</sup> Idem, page 105. Si l'on enlève les logés gratuitement et les hébergés en collectivité pour ne retenir que les seuls vrais locataires, le taux de propriétaires atteint 57 %. La proportion de propriétaires parmi l'ensemble des ménages français est d'environ 45 %.

<sup>7</sup> Ibidem, page 104.

L'auto-construction<sup>8</sup> évite bien sûr l'achat ou la location d'une maison mais elle permet aussi d'avoir des loisirs productifs, d'affirmer son indépendance et de réaliser son rêve, de se constituer un patrimoine pour le transmettre aux générations qui suivent, d'être « chez soi », en sécurité, lors de la retraite.

## **Travail et créativité**

Ces différentes activités para-productives favorisent certaines formes de créativité et permettent au retraité de faire preuve d'invention. Désormais, il laisse libre cours à l'imagination et à la création, désirs longtemps refoulés lors de la vie active. C'est aussi une façon de donner un sens à sa vie. La fabrication d'objets hétéroclites et originaux, par exemple, constitue une dimension culturelle de la retraite ouvrière. L'ingéniosité de l'ouvrier peut alors vraiment s'exprimer, il ressent le besoin de ne pas consacrer sa vie entière à la production strictement utilitaire :

*« j'ai fait des instruments pour pas me baisser pour arracher l'herbe. Je me baissais pas, j'avais une fourchette au bout d'un manche mais je faisais pas toujours des choses très utiles »*

(ancien ouvrier qualifié, 73 ans) ;

*« j'ai fait pas mal de petites bricoles pendant ma retraite. J'en ai fait des brouettes et puis une petite église avec son clocher. Même avec des bougies de vélo ou de voiture, je bricolais. J'ai fait des briquets. Je fabriquais n'importe quoi. Même ça, cette plaque de fer, c'est moi qui l'ai fait pour mettre sur ma tombe. J'ai fait une petite marmite en cuir qui est exposée au-dessous de la cheminée dans la grande salle. Je faisais des vases avec des douilles de soixante-quinze, tout au marteau »*

(ancien ouvrier spécialisé, 96 ans).

## **L'attachement au travail et la santé**

Malgré la mise à distance du monde de la production que provoque la retraite, les liens avec le travail restent très forts.

Il faut dire que, même à la fin de la vie active, le temps consacré au travail est énorme : les quarante-huit heures hebdomadaires sont la règle, sans compter les heures supplémentaires

---

<sup>8</sup> Il s'agit ici de l'auto-construction individuelle qui semble la norme chez les ouvriers du bâtiment, et non de l'auto-construction organisée en coopérative comme dans le cas du mouvement des Castors.

qu'exigent certains travaux. Il faudrait y ajouter le travail hors entreprise : les nombreux dépannages de voisins et amis, les travaux chez soi, le bricolage, le jardinage. De toutes les branches industrielles, la branche d'activité du B.T.P. est d'ailleurs celle où la durée hebdomadaire du travail est la plus élevée. Sur la période 1965-1974, William Grossin l'estime à 48,8 heures, trois heures de plus que la mécanique générale, cinq heures de plus que l'industrie chimique et six heures de plus que l'industrie textile<sup>9</sup>.

En réalité, pour beaucoup, les heures de travail étaient plus nombreuses :

*« régulièrement, on faisait le barème mais comme on avait toujours des travaux en chantier, il fallait terminer. On faisait davantage d'heures l'été pour compenser l'hiver, avec les intempéries on travaillait moins. On faisait quarante-sept/quarante-huit heures, mais l'été on en faisait soixante »*

(ancien maçon, 74 ans) ;

*« oh, je partais à six heures le matin, je revenais à huit heures le soir. Je faisais des heures supplémentaires, le bâtiment marchait bien à ce moment-là. On parlait pas de partir pendant les vacances, c'était vraiment pour se reposer »*

(ancien manœuvre, 81 ans) ;

*« attention, on faisait soixante heures par semaine, la loi de quarante heures on connaissait pas. À partir de cinquante-cinq ans jusqu'à la retraite, je faisais cinquante-quatre heures. Pendant un moment, on était dans un chantier, on faisait des cabines, on faisait dix heures à ce moment-là donc soixante heures par semaine parce qu'on était en retard. Et même certains avaient accepté de travailler le dimanche payé à plus cent pour cent. Moi, j'avais refusé, j'estime qu'en travaillant soixante heures dans la semaine, c'est assez. Alors travailler le dimanche, même payé à plus cent pour cent, je m'en fous littéralement. Déjà, en travaillant soixante heures, on avait des heures majorées à vingt-cinq et cinquante pour cent, j'estime que c'est assez. Remarquez, la loi de quarante heures, dans le bâtiment, c'est rare. Mais je ne m'en plains pas, ça m'a pas usé puisque je suis encore vivant »*

(ancien ouvrier qualifié, 77 ans).

Pourtant, ces lourdes charges horaires ne sont pas véritablement remises en question. C'est la règle dans le bâtiment et elle est admise par tous. D'ailleurs, les revendications portaient beaucoup plus sur les augmentations de salaire que sur les diminutions horaires.

---

<sup>9</sup> W. Grossin, « L'évolution des durées de travail dans quatorze branches d'activité industrielle de 1965 à 1974 », *Revue française des affaires sociales*, mars 1976, page 87.



*« on faisait neuf heures et demi. Je trouve vraiment qu'on exagère en baissant toujours, je ne peux pas comprendre. Dans un sens on a raison, il faut le plus de confort possible, mais enfin un homme normal peut facilement faire cela. Je ne peux pas comprendre qu'un homme qui a les possibilités et le temps se tourne les pouces »*

(ancien maçon, 85 ans).

Habitué aux dures conditions d'existence et attachés au métier, au travail, les retraités admettent mal l'évolution, notamment les réductions horaires qu'ils assimilent au refus de travail et à la perte des valeurs auxquelles ils ont consacré leur vie.

Beaucoup sont quand même fatigués. Mais comme les paysans, les anciens ouvriers dont la culture a pour fondement la valorisation de la volonté, de la force, de la virilité et du rapport physique au monde, ont tendance, en toute bonne foi bien sûr, à minimiser leurs déficiences et à être optimistes sur leur santé.

Pendant l'activité, les arrêts pour maladie et les accidents de travail sont pourtant fréquents :

*« j'en ai eu des accidents quand je travaillais dans le bâtiment. Un jour, on était à six mètres de profondeur, il y avait un type là-haut en train de dégager quelque chose et, tout d'un coup, tout nous tombe dessus ! Je ne sais pas combien j'ai eu d'accidents, oh la la ! J'ai pas eu de veine non plus. Après, j'ai eu sept agrafes sur la tête. Une autre fois, j'ai été quinze jours en assurance. Puis après, j'ai recommencé à travailler »*

(ancien manoeuvre, 73 ans) ;

*« oh des accidents, j'en ai eu comme tout le monde sur un chantier. Vous savez, on se blesse, ça dure cinq ou six jours puis c'est fini. Je suis allé une fois à l'hôpital, pour mon poignet, c'est tout »*

(ancien manoeuvre, 74 ans) ;

*« on avait des disjoncteurs à monter, il y a une bobine qui est restée coincée. Mon camarade n'a pas sectionné le disjoncteur, alors il y est resté. Il est mort instantanément. Alors j'ai continué à travailler mais six mois après, quelqu'un m'a dit : vous tremblez Monsieur. Effectivement, le docteur m'a ausculté et m'a dit que c'était les nerfs. (...) Je me suis fatigué et puis un beau jour, ça devait m'arriver, à soixante douze ans, j'ai fait un infarctus »*

(ancien ouvrier qualifié, 77 ans) ;

*« c'était malsain, ces cheminées-là, ça ne m'allait pas. C'est là qu'on m'a trouvé que quelque chose n'allait pas au poumon. On m'a mis inapte au travail. J'étais bien fatigué tout de même »*

(ancien manœuvre, 77ans) ;

*là j'ai eu un accident. Je conduisais une grue, j'ai tombé de quinze à dix-huit mètres. J'ai eu une fracture du bassin, trois côtes cassées et la tête esquintée. Je ne sentais plus ma jambe. J'ai été longtemps sans marcher »*

(ancien ouvrier spécialisé, 96 ans).

Exposé aux intempéries et au bruit, condamné à respirer la poussière et à manipuler le ciment, l'ouvrier du bâtiment est très vulnérable et, même en l'absence de maladie déclarée, certainement très touché.

Malgré ces dures conditions de travail, lors de la retraite, la nostalgie du beau travail est puissante et les vieux ouvriers du bâtiment ne manquent pas une occasion d'aller admirer les grands travaux, les chefs d'œuvre ouvriers. Ils en retirent une grande fierté, pour eux-mêmes et pour leurs successeurs :

*« je suis sorti à Nantes, je me suis intéressé aux travaux. Il y avait des choses que je n'avais jamais eu le temps de regarder. Quand ils ont posé par exemple cette conduite d'eau de un mètre dix de diamètre sur les bords des eaux de la Roche, ça m'intéressait de voir ça, de voir comment ils faisaient. Je cite ça entre autres, puis alors il y avait de profondes modifications à Nantes à cette époque »*

(ancien ouvrier qualifié, 73 ans) ;

*« j'allais tous les samedis et les dimanches voir les chantiers des environs, le port, les ponts » ;*

(ancien maçon, 75 ans) ;

*« quelquefois, je vais me promener, je vois des chantiers par là, j'aime bien voir ce qui se passe »*

(ancien ouvrier spécialisé, 77 ans).

Ces chantiers, ces grandes réalisations ouvrières, ont quelque chose de grandiose, de merveilleux, de spectaculaire, et sont l'objet d'une profonde admiration. Le chantier est une sorte de théâtre populaire avec ses acteurs : les ouvriers ; ses metteurs en scène : les architectes et les chefs de travaux ; son décor : les machines, les outils, les engins, les matériaux ; et son public : les passants.

Dans le domaine de la retraite, comme en d'autres, la classe ouvrière secrète ainsi une culture originale. S'affirme une identification collective aux valeurs du travail : les anciens ouvriers restent attachés aux valeurs techniques propres à leur groupe social.

## **Les représentations**

Les appréciations sur la retraite sont variables suivant les individus – en fonction de leur ancienne position sociale, leur âge, leur santé, leurs ressources, etc. – et elles évoluent dans le temps : plus la durée de retraite s'allonge, plus l'avenir se rétrécit et plus l'univers des possibles se réduit.

Néanmoins, et des entretiens réalisés auprès d'anciens métallurgistes l'ont confirmé, l'aspiration à la retraite est générale et les attitudes positives vis-à-vis de celle-ci prédominent. Toutefois, les représentations ont un caractère ambivalent : l'ouvrier apprécie les nouvelles perspectives offertes par la retraite – repos, liberté, loisirs, relations familiales et sociales – tout en regrettant les inconvénients qu'elle engendre : sentiment d'inutilité, baisse des ressources, problèmes liés au vieillissement. Les attitudes sont complexes mais, finalement, il nous a semblé que les ouvriers en retraite n'enviaient guère les ouvriers au travail. Beaucoup apprécient désormais l'occupation libre du temps et la suppression des soucis professionnels : c'est une libération au regard des contraintes, des règles, des interdictions qui régissent la vie de travail.

Les ouvriers en retraite ont également le sentiment d'avoir bénéficié d'une évolution sociale importante. Beaucoup ont connu la misère, les privations, le travail dès douze ans, les salaires dérisoires. Il a fallu traverser sans encombre les deux guerres mondiales avec les déchirements, les disparitions, les souffrances, les séparations qu'elles ont entraînés et affronter tous les bouleversements techniques, économiques, sociaux, culturels, politiques qu'a connus notre siècle. L'attribution de pensions aux vieux travailleurs est considérée comme une étape considérable dans l'histoire de la classe ouvrière car ne plus être assisté par le corps social ou les enfants est une délivrance. La retraite est une conquête, au même titre que les congés payés et les week-ends. C'est une forme de réduction de la vie de travail et le sentiment d'avoir amélioré sa condition est très répandu.

L'itinéraire ouvrier est, en effet, vécu sous le signe de l'insécurité. Celui qui a pu survivre à toutes les calamités et aux risques de perdre son travail qui jalonnent l'existence (accident, maladie, chômage) est attaché aux avantages acquis et satisfait de pouvoir profiter de la

retraite. Une vie difficile d'ouvrier ne mène pas obligatoirement à une retraite-retrait, à une « mort sociale » car la retraite favorise de nouveaux rapports à l'espace et au temps qui ne sont pas tous négatifs. Elle constitue la récompense de toute une vie d'efforts et de sacrifices. C'est un droit au repos :

*« j'ai travaillé assez comme ça. Je ne veux plus rien faire du tout. Je me repose. Je suis heureux comme ça »*

(ancien manœuvre, 73 ans) ;

*« j'ai travaillé depuis l'âge de onze ans et demi. À soixante-cinq ans, vous avez gagné une retraite quand même ! »*

(ancien manœuvre, 74 ans) ;

*« ça me faisait soixante-cinq ans et des poussières. Je me suis dit : ça assez duré, il faut s'arrêter. Je voulais me reposer, ça me faisait près de trente ans de bâtiment en tout, alors faut être sérieux non ? J'estime que quand on a travaillé toute sa vie, comme il faut, je crois qu'on peut avoir la retraite pour se reposer »*

(ancien ouvrier qualifié, 77 ans).

La retraite révèle également des possibilités de loisirs – notamment les voyages – et de découverte de la liberté généralement insoupçonnées lors de l'activité. Elle offre de nouvelles virtualités de libération du temps et le temps de la retraite devient un temps pour soi. On peut raisonnablement penser que le droit à la retraite occupera une place de plus en plus importante dans les revendications ouvrières.

Texte n° 3

**« Pour une histoire de la vie ouvrière :  
la cité des Batignolles à Nantes »**

*Visions contemporaines*, Revue d'histoire

n° 3, février 1989, pp. 71-90.

## Présentation

L'histoire économique et sociale des Batignolles, important site industriel de la métallurgie, illustre, à bien des égards, l'histoire du travail au XXe siècle dans la région nantaise.

Le propos de cet article est, en partie, de valider cette réalité en évoquant certains aspects de la condition ouvrière aux Batignolles. Il s'agit en outre de montrer comment la politique paternaliste d'une telle entreprise peut, paradoxalement, déboucher sur une sociabilité, une communauté et même une combativité ouvrière intense.

L'objectif est ainsi de voir comment les ouvriers réagissent à la prise en charge patronale de toutes les modalités de leur existence : travail, logement, éducation, hygiène, morale, loisir. C'est que l'industrie entend gérer ces domaines aussi divers et l'idéal du patronat batignollais est fortement teinté de paternalisme social : l'univers du travail est conçu comme une grande famille. Une cité du travail comme celle du Creusot avait déjà adopté cette philosophie :

*« L'usine était maîtresse de tout. En fait, on aurait pu dire que le Creusot était une grande famille dirigée par un patron. C'était ça le paternalisme. Tous les Creusotins avaient le même point de vue sur l'avenir de leurs enfants ; pour un Creusotin, le chemin était droit : apprendre à son fils l'honnêteté, lui donner l'instruction de l'usine (en rapport aux besoins de l'usine), etc. Et ça faisait une famille, le fils vivait là, il rentrait à l'usine et prenait sa retraite ici »<sup>10</sup>.*

La direction entend maintenir la main-d'œuvre et limiter l'effervescence sociale par l'implantation de cités ouvrières dotées d'institutions patronales. Pourtant, cet univers n'interdira pas de fortes résistances ouvrières : une véritable vie communautaire s'organisera et débouchera sur une combativité exemplaire. L'histoire batignollaise révèle les contradictions entre une politique patronale qui suppose l'adhésion ouvrière, sinon la soumission, et la culture ouvrière qui, dans certaines conditions, secrète des formes intenses de coopération et de résistance. La conception d'une société en prolongement de l'atelier ne donne pas automatiquement les moyens de maîtriser, de façon systématique, les rapports sociaux qui s'y établissent.

---

<sup>10</sup> « Monsieur M., domestique – récit autobiographique », recueilli par B. Jaubert, *Milieus*, n° 5, février 1981, page 32.

Cette observation emprunte sa méthodologie à l'histoire orale<sup>11</sup>. Lorsqu'il s'adresse à des ouvriers, le recueil de récits de vie paraît des plus légitimes : la culture ouvrière est en priorité une culture orale<sup>12</sup>. Légitime car :

« *Le recours aux témoignages ne constituerait-il pas la réhabilitation d'une source aussi digne de foi que les autres, à son niveau, en même temps que l'occasion donnée à un groupe humain, longtemps privé du droit à la parole, de renouer avec la trame de la vie individuelle et collective* »<sup>13</sup>.

Il s'agit aussi de voir comment la mémoire collective d'un groupe très structuré – les travailleurs de l'usine des Batignolles à Nantes – s'organise à partir des matrices communes du travail, de l'habitat, des luttes. Malgré la diversité des vies personnelles, les témoignages de vieux batignollais recueillis en 1981 sous forme d'entretiens semi-directifs<sup>14</sup> révèlent l'existence d'un passé partagé.

L'histoire de l'usine débute après la Première Guerre mondiale : en 1917, les frères Gaston et Edmond Gouin, de la société de construction des Batignolles fondée à Paris en 1846, décident de créer, avec le concours des Forges de Chatillon, la Compagnie générale de construction de locomotives Batignolles-Chatillon. Les ateliers parisiens se révélant trop étroits, un domaine est acquis à Nantes en raison de la proximité de la ville et de la voie ferrée<sup>15</sup>.

Les propriétés Saint-Georges, où s'élève le château du même nom, la Baratte, la petite Grolierie, la Halvêque (de la haie-l'évêque) et le Ranzaï sont alors des terres cultivées. La construction de la ligne de chemin de fer Nantes-Chateaubriant en 1877 et l'inauguration du pont de la Jonelière en 1878 permettant le franchissement de l'Erdre ont été des atouts décisifs dans le choix du futur emplacement de l'usine. Celle-ci sera achevée en 1919, avec l'aide de prisonniers allemands, après la destruction du château et des fermes<sup>16</sup>.

---

<sup>11</sup> Sur cette approche, on pourra consulter Y. Lequin, J. Métral, « A la recherche d'une mémoire collective – les métallurgistes retraités de Givors », *Annales*, n° 1, 1980, pp. 149-166.

<sup>12</sup> R. Hoggart, *La culture du pauvre*, Minuit, Paris, 1970.

<sup>13</sup> « Au pays de Schneider », *Le Mouvement social*, n° 99, 1977, page 132.

<sup>14</sup> Une vingtaine d'ouvriers en retraite, anciens des Batignolles, ayant habité à un moment ou un autre l'une des cités construites aux portes de l'usine, ont fait l'objet d'entretiens semi-directifs enregistrés : l'interlocuteur bénéficiait d'une large autonomie tout en étant invité à évoquer certains thèmes précis (vie quotidienne, logement, fêtes, luttes).

<sup>15</sup> Sur l'histoire des Batignolles : J. Réault, *Une usine en Basse-Loire : les Batignolles*, A.T.P., C.N.R.S., avril 1978 et « L'usine des Batignolles à Nantes : l'histoire d'une usine du XXe siècle », *Norois*, n° 112, 1981, pp. 661-673.

<sup>16</sup> F. Harel, « Batignolles-Chatillon ou le perpétuel devenir industriel », Presse régionale *L'éclair*, 28 janvier 1957.

En raison de la densité des entreprises de construction navale et mécanique dans la région, le recrutement ouvrier s'avère d'abord difficile. Il est fait appel à des cheminots licenciés par la Compagnie des chemins de fer d'Orléans à la suite des grèves de 1920<sup>17</sup> puis à la main-d'œuvre immigrée, Polonais, Portugais, Tchèques qui deviennent « batignollais ».

En 1920, l'établissement ne compte que sept cents personnes mais dès 1922 il occupe trois mille cinq cents salariés<sup>18</sup>. Il faut loger ce personnel importé, au moins une partie, et le retenir. Trois cités, d'un total de quatre cent cinquante maisons de bois, ont été construites dans ce but aux abords de l'usine.

## Les cités

### *Généalogie*

La construction des logements, répartis en trois cités : la Baratte, la Halvêque, le Ranzai, vise à fixer la main-d'œuvre, notamment qualifiée, le réservoir disponible dans la région s'avérant insuffisant. Les équipements sociaux indispensables (école, église, dispensaire, salle des fêtes) et les agents chargés de les gérer (un instituteur, un curé, une assistante sociale) sont prévus. Un personnel de l'usine est directement rattaché au fonctionnement des cités : un contremaître et une équipe d'ouvriers chargés d'assurer l'entretien des maisons, une surintendante chargée de répartir et de sélectionner les locataires mais aussi de résoudre certains problèmes sociaux :

*« La surintendante, elle faisait le bureau de bienfaisance quoi. C'était le bureau des pleurs. Quand j'ai fait ma communion, c'est elle qui nous a emmenés, avec tout un groupe, en ville pour acheter des chaussures : vous voyez comme on était riche ! »*

(ancien chaudronnier, 67 ans).

Le patronat s'arroge ainsi le pouvoir de prendre en charge toutes les modalités d'existence – scolaire, domestique, productive, sociale, culturelle – du ménage ouvrier, lequel est enchaîné à l'usine. Le curé, l'instituteur, la surintendante, comme délégués d'institutions –

---

<sup>17</sup> Voir J. Bron, *Histoire du mouvement ouvrier français*, Editions ouvrières, 1970, tome II, pp. 175-181 et A. Kriegel, La grève des cheminots de 1920 : un réexamen, in *Philographies*, Mélanges offerts à Michel Verret, ACL Edition, Nantes, 1987, pp. 89-97.

<sup>18</sup> J. Deniot, *La coopération ouvrière dans un établissement industriel nantais : les Batignolles*, thèse de doctorat de sociologie, Université de Nantes, 1980.



l'Église, l'École, le Service social – sont des personnages-clés dont la mission est d'aider mais aussi de contrôler les bonnes moeurs et le savoir. Il s'agit de susciter « *sous la surveillance sociale et morale des entreprises et sous le contrôle idéologique de la religion, un familialisme industriel* »<sup>19</sup>.

L'usine et l'habitat deviennent un espace clos. L'espace de travail et l'espace hors travail, du temps productif et du temps libre sont unifiés : la totalité de la vie du travailleur est insérée dans un même monde, un même territoire, un même dispositif. De surcroît, cette fixation de la main-d'œuvre permet le renouvellement aisé des générations : on entre à l'usine de père en fils, la cité devient un réservoir de main-d'œuvre, une matrice démographique. Le logement constitue un élément de reproduction de la force de travail et tend à être déduit du salaire : les Batignolles resteront toujours en dessous de la moyenne des salaires dans la métallurgie nantaise<sup>20</sup>. Pour l'entreprise, un des impératifs est d'organiser la surveillance sanitaire : l'habitat très concentré des travailleurs pourrait faciliter les épidémies et immobiliser une grande partie des forces de travail ou, tout au moins, freiner la productivité.

Cinquante-trois rues sont tracées, simplement désignées par des numéros, sans doute en référence aux idées américaines. Les maisons sont rapidement édifiées et les travailleurs sont nombreux à vouloir les occuper. Les plus qualifiés auront la priorité et l'accès au logement de l'usine devient une récompense sociale. Le dispositif est conçu selon certaines règles : les constructions en rez-de-chaussée, identiques, et dont l'alignement rappelle les spatialités militaires (le quadrillage, la file, la rangée), qui sont aussi celles de tous les espaces coercitifs. L'agencement de la cité ouvrière – l'archétype en est la cité minière<sup>21</sup> - rappelle étrangement celui de la caserne : la division en parcelles, l'alignement des rues et la disposition des maisons facilitent la visibilité et la surveillance<sup>22</sup>. En contrepartie, cet agencement autorisera relations, communications, sociabilités et, finalement, organisation et combativité. Sans parler véritablement d'espace disciplinaire, il est certain que la cité ouvrière des Batignolles constitue, dans son organisation même, un espace de contrôle. Elle réserve aussi des espaces de liberté en favorisant la coopération domestique et une vie communautaire intense. C'est pourquoi elle marquera fortement l'imaginaire collectif.

---

<sup>19</sup> M. Verret, *L'espace ouvrier*, Armand Colin, 1979, page 41.

<sup>20</sup> J. Deniot, *Usine et coopération ouvrière – Métiers, syndicalisation, conflits aux Batignolles*, Anthropos, Paris, 1983.

<sup>21</sup> R. Trempé, *Les mineurs de Carmaux : 1848-1914*, Éditions ouvrières, Paris, 1971.

<sup>22</sup> L. Murard, F. Zylberman, « Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré », *Recherches*, n° 25, 1976.

## ***Le logement***

Le confort du logement est des plus limité : quatre pièces sans eau ni chauffage et des WC au fond du jardin. Le loyer est cependant modeste :

*« on était presque logé à l'œil. On avait l'impression d'être chez nous parce que tout était retenu sur les bulletins de paye. On n'avait pas l'impression de payer. En 1973, quand on est parti, on payait dix mille francs par mois et tout était compris : électricité, vidange, ramonage »*

(ancien contremaître, 70 ans).

Il faut se rendre à la pompe située au coin de la rue pour se ravitailler en eau :

*« quand j'étais gosse, j'ai vu, dans des maisons, des gens qui se lavaient dans des baquets. Ils se mettaient dans leur caveau, un débarras quoi, qui était assez grand. J'ai vu, le matin, certains hivers, il y avait de la glace dans le seau. L'eau n'est jamais venue officiellement dans les maisons : il y a des gens qui se sont débrouillés pour faire des canalisations, pour mettre des tuyaux qu'ils ont branchés sur la pompe pour faire arriver l'eau chez eux. C'était à leurs frais mais, pour se laver, il y avait aussi des douches dans les cités. Moi, j'y allais mais il n'y en avait pas tellement. On payait mais c'était minime. Comme chauffage, il y avait la cuisinière. On allait chercher le charbon qui venait par wagon à l'usine, en payant bien sûr, mais c'était moins cher que chez le charbonnier. Forcément, quand on pouvait faire des économies, on les faisait »*

(ancien chaudronnier, 67 ans).

Trois lavoirs, à la disposition des familles, représentent le lieu privilégié de la sociabilité féminine. L'équipement ménager fera son apparition dans les années cinquante sous l'impulsion de militantes qui voudront en faire un service associatif. Le coût des appareils ménagers et l'insuffisance de la distribution en électricité sont de toute façon dissuasifs pour une installation individuelle. Grâce à la vente de produits agricoles, en liaison avec quelques paysans, cinq machines à laver sont acquises par l'association familiale constituée dans le but de résoudre collectivement les problèmes que pose l'entretien ménager. Ces machines sont mises à la disposition des adhérentes, par roulement, mais au début l'idée fort répandue que les machines allaient abîmer le linge provoque de multiples réticences et hostilités. Néanmoins, le lavoir, comme lieu de rencontre, de communication, d'intégration sociale, perdra progressivement de son importance.

L'association familiale mise en place avait aussi pour objectif, d'une façon générale, d'éduquer et d'informer les femmes des cités. Des réunions sont organisées sur des thèmes concernant la vie du ménage : la consommation, le couple, le planning familial, la scolarité, etc. En outre, des séjours en maison familiale deviendront possibles pour ces familles modestes et connaîtront un grand développement.

### ***Le jardin***

Il tient une grande place dans la cité : jardiner est la principale occupation de l'ouvrier pendant son temps libre. La célébration du travail continue d'exercer ses effets au niveau de l'espace résidentiel<sup>23</sup>. Toutefois, contrairement à certaines minières du début du siècle, l'entretien du jardin n'est pas une obligation. La plupart le font quand même avec soin :

*« c'était des petites maisons séparées avec le jardin tout autour. Il y en a qui le faisaient très bien. Quelquefois, il y avait des jardins qui étaient faits par des artistes »*

(ancien chef d'équipe, 65 ans).

Cela permet d'avoir des légumes à bon marché mais aussi d'entretenir l'esprit de compétition : le jardin est un lieu d'exposition placé sous le regard de tous et il s'agit d'avoir le plus beau. La désignation de celui-ci est même officialisée par l'organisation d'un concours annuel. Le comité de gestion<sup>24</sup> est chargé de désigner le vainqueur qui se voit, en présence du directeur de l'usine, félicité et récompensé. Le jardin favorise également une vie communautaire développée : on se donne un coup de main, on s'échange des outils et des petits services, on se transmet les nouvelles. Le jardin est révélateur du fonctionnement social contradictoire d'une société de travail telle que les Batignolles : d'un côté, un paternalisme rénové (présence physique du chef d'entreprise, désir d'imposer une activité régulière et ordonnée, adhésion ouvrière au système), de l'autre, une solidarité et une culture ouvrières vivaces.

### ***Les festivités***

Les distractions ne sont pas nombreuses pour les habitants des cités. Il y a bien les séances de cinéma tous les week-ends mais elles ne sont pas à la portée de toutes les bourses,

---

<sup>23</sup> D. Sauvageot, « Les cités ouvrières du Creusot et de Montceau-les-Mines : du collectif au pavillonnaire », *Milieus*, n° 2, 1980, pp. 27-33.

<sup>24</sup> Élu après la guerre par les résidents, formé de militants syndicaux. Il se réunissait régulièrement avec la direction pour examiner les questions relatives aux cités et se faisait l'interprète de tous les habitants.

ou les spectacles de théâtre organisés par la société de secours mutuel mais ils n'ont lieu que deux ou trois fois dans l'année.

L'harmonie, groupe de musique composé de membres du personnel de l'usine, se produit une fois par mois sur le kiosque près de l'église et une fois au cours de l'année dans la salle des fêtes. Les jours sans école, les enfants peuvent profiter du patronage mis en place par les prêtres de la paroisse. Certains adultes, le travail terminé, vont à la pêche – c'est une sortie en groupe appréciée – et les adolescents s'amuse à effectuer le tour des cités à vélo lorsque le budget familial en a permis l'acquisition :

*« on faisait du vélo, ça commençait dès le mois de février-mars, on faisait le tour des cités. C'était un circuit qui devait faire un peu plus de deux kilomètres. Tous les soirs, on était quinze à vingt, une heure ou deux, jusqu'à temps qu'il fasse noir quoi »*

(ancien chaudronnier, 67 ans).

Cependant, les véritables réjouissances surviennent à l'occasion des grandes fêtes annuelles. Ce sont les moments forts de la vie des cités, moments de régulation et d'intégration sociales. C'est le temps du défoulement et du non-respect des règles ; un certain désordre, habituellement proscrit, devient licite. Le groupe ouvrier

*« se montre dans ses spécificités symboliques, se donne à voir, à connaître, à reconnaître »<sup>25</sup>.*

Il y a d'abord la fête du printemps avec fête foraine, courses de vélos et bal puis, ensuite et surtout, la fête du 14 juillet attendue par tous. C'est la grande festivité annuelle. Cela commence par la retraite aux flambeaux – on défile autour des cités en chantant – puis le feu d'artifice le soir du 13 juillet. Le lendemain, se déroule une grande fête foraine avec kermesse, cirque, bal et l'inévitable course de vélos réservée aux seuls batignollais, une pour les jeunes, une pour les plus vieux. Les vainqueurs deviennent des figures héroïques. De nombreuses attractions permettent de s'amuser et de se distinguer :

*« il y avait le mât de cocagne, j'ai essayé de monter plusieurs fois mais j'ai jamais réussi à décrocher la timbale. Il y avait du savon noir, il fallait y monter là-haut, c'était pas facile ! Il y avait aussi le concours de grimaces : celui qui faisait la meilleure grimace, celui qui était le plus minable, c'est lui qui gagnait. Il y avait la course à la grenouille : on avait une grenouille puis une brouette, alors on tâchait d'assommer un peu la grenouille pour arriver. Il y avait aussi la course en sac et la course à la valise. On avait une valise avec des habits*

---

<sup>25</sup> J.-P. Frey, « Festivités et quotidienneté dans les pratiques urbaines au Creusot », *Milieus*, n° 7/8, 1982, page 30.

*dedans, il fallait s'habiller puis faire le parcours le plus rapidement possible. Il y avait la pêche à la ligne, il fallait attraper un poisson enduit de moutarde. Il y avait le jeu de la poêle, il fallait décrocher des pièces collées à la poêle. Le jeu de la cruche aussi : on se bandait les yeux, on vous faisait tourner en rond et puis, avec un bâton, il fallait décrocher les cruches. Quelquefois, il y avait de la farine dedans, d'autres fois de la flotte, d'autres fois il y avait des lots. Alors tout le monde attendait cette fête là avec impatience »*

(ancien chaudronnier, 67 ans).

### ***La vie communautaire***

Les vieux batignollais, tout en reconnaissant que les conditions de vie, sous maints aspects, étaient difficiles, regrettent la vie collective des cités dont ils magnifient maintenant l'existence. Il est vrai que la topographie des lieux et l'homogénéité sociale des habitants autorisaient une vie de groupe développée :

*« c'était des petites maisons bien agréables. Chacun son petit jardin, c'était plein de fleurs. On était vraiment à la campagne et, évidemment, on se connaissait tous. Vivre à côté les uns des autres, c'était comme de la famille quoi. On se voyait et on se parlait tous les jours et, en plus, on se voyait à l'usine »*

(ancien contremaître, 70 ans).

La rue, ou ce qui peut être considéré comme telle car il s'agit plutôt d'un large chemin caillouteux, est également un espace très prisé. Elle appartient à tous mais, en premier, lieu, aux travailleurs qui se rendent à l'usine :

*« tout le monde allait à pied, quelques-uns à vélo, pratiquement personne n'avait de voiture jusque dans les années soixante. Les trois-quarts des gens, mais surtout les étrangers, allaient travailler en bleu et, le midi, pour se rendre à la cantine, au milieu de la cité, c'était pareil. Lorsque la sirène se mettait à marcher, tout ce monde là défilait. C'était comme s'il y avait eu une compagnie militaire qui remontait dans les cités »*

(ancien chaudronnier, 67 ans).

C'est aussi le domaine des enfants :

*« dans les rues, il y avait les enfants. C'était gai. Il y avait des maisons qui avaient huit enfants. Cela faisait du monde et, le soir, ça jouait, ça faisait des rondes »*

(ancien contremaître, 70 ans).

Pendant ce temps, les parents prennent place sur le pas de la porte et, le soir, entre voisins, les discussions vont bon train.

Les commerces sont d'autres lieux importants de sociabilité, notamment pour les femmes. Ceux-ci sont implantés à la périphérie de la cité :

*« oh, il y avait des commerces, plein d'épiceries autour. Il y avait aussi le boulanger et, à côté de l'église, une autre épicerie. C'est pas ce qui manquait, on pouvait se ravitailler. Maintenant, c'est Carrefour, c'est différent. Enfin, c'est la vie moderne ! »*

(ancien contremaître, 70 ans).

Pour les hommes, les cafés constituent les principaux lieux de distraction après la journée de travail. Les cités sont considérées comme des bastions rouges par le reste de la population nantaise où il est dangereux de s'aventurer et les cafés contribuent beaucoup à cette mauvaise réputation : les bagarres y sont nombreuses, le week-end, l'un des leurs se transforme en dancing.

Avec la guerre, les ouvriers batignollais tentent de s'organiser collectivement pour assurer la distribution des produits de première nécessité. La situation est difficile, la pénurie règne et il faut tâcher d'y remédier. Un groupe d'achats se constitue à l'initiative de quelques militants syndicaux – beaucoup sont partis – pour essayer de ravitailler les cités en pommes de terre et en charbon. Les premières expériences coopératives répondent à une nécessité impérieuse : il faut subsister. La formule se développe après la guerre et, à l'intérieur, des cités, des locaux sont réservés à l'usage de la coopérative. Quelques militants se dévouent pour, le matin, avant l'embauche, aller s'approvisionner sur les marchés. Cette organisation se maintient tant bien que mal jusque dans les années soixante mais, à partir de cette époque, les supermarchés se répandent et les prix ne sont plus compétitifs. La coopérative ne peut soutenir la concurrence et ferme ses portes. Des formes d'organisation similaire, nous en reparlerons, réapparaîtront néanmoins lors des grands conflits du travail.

Toute la vie sociale des cités batignollaises repose sur l'entraide. Le groupe participe aux événements familiaux tels que naissance, baptême, mariage, décès et organise des collectes à ces occasions. Le patronat essaie de faire bonne figure en la personne de la femme du directeur qui, à la suite d'une naissance, vient elle-même dans le foyer pour remettre la layette offerte par le dispensaire.

*« On était tous ensemble, c'était une grande famille. On allait prendre un verre chez l'un ou chez l'autre, on causait. Si quelqu'un avait un ennui, c'était toute la cité qui faisait une*

*collecte pour lui. Si quelqu'un était malade ou s'il y avait un décès, c'était une grande solidarité, une grande famille. C'est fini ça maintenant »*

(ancien ouvrier détaché au contrôle, 68 ans).

L'institution cléricale entendait participer à cette vie communautaire et solidaire. Dès le début, une église est implantée au cœur de la cité La Baratte, sur la place du même nom. Un nombre réduit d'ouvriers assiste à la première messe mais, par contre, pour marquer leur hostilité, beaucoup scandent *l'Internationale* aux portes de l'édifice. Dès les années vingt, des formes naissantes de résistance ouvrière à ce qui représente l'autorité, au moins morale, se mettent en place. Cette petite guerre entre le monde ouvrier et le clergé s'estompera par la suite et les relations deviendront relativement cordiales. Des dispositions seront prises par la hiérarchie catholique et les curés de la paroisse auront été préalablement choisis pour leurs idées progressistes :

*« au début, on allait au cimetière à pied avec les corbillards et les chevaux. Cela faisait presque trois kilomètres. Il en a fait des kilomètres notre curé. Il convenait pour les ouvriers. Que vous alliez à la messe ou que vous n'alliez pas, il disait bonjour à tout le monde et il connaissait tout le monde. C'était un prêtre qui convenait pour le coin. Il y en a eu un autre qui convenait pas du tout dans un quartier comme ça parce que c'était un prêtre de riches »*

(ancien contremaître, 70 ans).

Il faut dire aussi que les militants catholiques de la CFTC, très actifs dans le quartier à l'image de leur célèbre chef de file Gilbert Declercq<sup>26</sup>, faciliteront beaucoup ce rapprochement. La Seconde Guerre mondiale suscitera aussi une réflexion de l'Église sur le monde ouvrier. Les prêtres découvrent le monde de l'incroyance en partageant avec la classe ouvrière les atrocités du régime nazi et la vie en déportation : on apprend à se connaître et à se respecter. Par la suite, certains prêtres essayeront de partager la vie quotidienne des travailleurs et d'épouser leur condition. C'est le cas aux Batignolles et, d'ailleurs, le curé participera, à l'occasion, aux manifestations des grévistes batignollais et figurera, parfois, dans les défilés. Une fresque réalisée en 1948, par un prêtre, dans l'autel de l'église Saint-Georges, 'église des cités, témoigne de ces nouvelles préoccupations du monde cléricale et de la tentative de l'Église de s'ancrer dans la classe ouvrière. Cette fresque représente la vie collective propre aux cités. On peut ainsi voir des personnages de différents corps de métiers

---

<sup>26</sup> Ancien dessinateur aux Batignolles, ancien secrétaire de l'union départementale puis de l'union régionale CFDT, aujourd'hui retraité. Auteur de *Syndicaliste en liberté*, Seuil, Paris, 1974. Son autobiographie figure dans B. Fèvre et J. Peneff, *Autobiographies de militants nantais de la CFDT*, Cahiers du Lersco, n° 4, Nantes, 1982.

en activité : le menuisier, le couvreur, le métallo... mais aussi certains aspects de la vie quotidienne avec le lavoir, la pompe, les enfants à l'école, le tout surmonté d'un Christ bienveillant et charitable.

## **Les résistances ouvrières**

De cette intégration résidentielle exemplaire et de cette tentative patronale de mobiliser les énergies ouvrières, naîtra finalement un des noyaux les plus acharnés du mouvement ouvrier nantais. À la mainmise du capital et à la course à la productivité, les ouvriers répondent d'abord par des résistances quotidiennes : la flânerie, le freinage, la « loupe » (l'absentéisme), le vol, la « perruque » (c'est-à-dire la soustraction de matériaux normalement destinés à la production pour la création d'objets personnels)<sup>27</sup> et, parfois, le sabotage<sup>28</sup>.

La lutte prend parfois, plus visiblement, la forme de conflits entre le capital et le travail. L'histoire et la mémoire ont retenu quatre temps forts au cours desquels le collectif batignollais se mobilisera : les occupations de 1936, les affrontements de 1955, les événements de 1968 et, enfin, le conflit de 1971.

### ***Les occupations de 36***

Pour les anciens Batignollais, la première grande lutte mémorisée, lutte exemplaire et quasi mythique, est celle de 36. À Nantes, ville où les rivalités entre ligues et partis de gauche sont extrêmes, la gauche remporte les élections législatives des 26 avril et 3 mai avec cinq mille voix d'avance. Le soir des élections, la fête règne dans les rues et on chante *l'Internationale*<sup>29</sup>. Mais les revendications tardent à être satisfaites et les grèves, avec occupations d'usines – Nantes n'échappe pas à la règle – se multiplient<sup>30</sup>.

Pour les travailleurs, les premiers jours de juin se transforment en véritable fête :

*« la grève de 36 est arrivée. On a fait dix jours, je crois, de grève sur le tas, jour et nuit. L'usine n'a jamais été aussi propre qu'à cette époque là. Et puis il y avait des ateliers qui*

---

<sup>27</sup> J.-R. Hissard, « La perruque », *Milieus*, n° 1, 1980, page 84.

<sup>28</sup> Dans un contexte particulier il est vrai, pendant la guerre, un énorme pont roulant servant à l'élévation des locomotives sera saboté. Sur cette question, on pourra consulter P. Dubois, *Le sabotage dans l'industrie*, Calmann-Levy, Paris, 1976.

<sup>29</sup> P. Bois (dir.), *Histoire de Nantes*, Privat, Toulouse, 1977, page 379.

<sup>30</sup> Voir entre autres, J. Bron, *Histoire du mouvement ouvrier français*, Éditions ouvrières, tome 2, Paris, 1970 et J. Kergoat, *La France du Front populaire*, La Découverte, Paris, 1986.



*étaient décorés. Les ateliers étaient très bien entretenus. La grève de 36, c'est la plus grande chose de toute mon existence, c'était formidable, il faut l'avoir vécue. On avait des réunions à la Bourse du travail, on y allait comme les gens vont à la messe le dimanche. On était content d'y aller, c'était toujours rempli.*

*Il y avait des kermesses et des bals dans les ateliers. Il y avait un gars qui avait amené son pick-up, on dansait, juste le personnel. Les familles venaient à la porte pour causer. C'était bien, il faisait beau, c'était au mois de juin »*

(ancien chaudronnier, 67 ans).

Arrivent les accords Matignon qui prévoient l'existence de conventions collectives, l'augmentation des salaires, la mise en place de délégués du personnel, la liberté syndicale. La grande conquête populaire concerne néanmoins la loi sur les quarante heures et, surtout, l'obtention des congés payés qui, pourtant, n'avait fait l'objet d'aucune revendication syndicale précise, la priorité étant accordée aux augmentations de salaire. C'est l'euphorie<sup>31</sup>. C'est une indéniable revanche des classes laborieuses sur la bourgeoisie. Désormais, on peut disposer d'un temps libre réservé aux vacances. Le temps de travail et le temps de non travail deviennent clairement différenciés. Cette accession massive aux vacances, même s'il faut relativiser l'importance des premiers départs, est surtout symbolisée par l'accès à la plage :

*« alors là, après le vote des congés payés, ça allait mal. Voir des ouvriers sur les plages, vous vous rendez compte. Ils étaient pas à l'aise les grosses légumes »*

(ancien soudeur, 63 ans).

Certains ouvriers batignollais partent au bord de la mer – c'est le règne du vélo et du tandem – et découvrent le camping. C'est une appropriation spatiale décisive, on « sort de chez soi ». Cet usage désormais possible de la plage – les nantais n'ont à parcourir qu'une soixantaine de kilomètres pour s'y rendre – jusque là réservé aux classes bourgeoises et oisives, est vécu comme une grande libération par la classe ouvrière. Plusieurs pratiques se côtoient désormais sur ce même espace ludique, les ouvriers, jusqu'alors illégitimes et utilisateurs sans expérience, s'y comportant d'abord maladroitement et en visiteurs<sup>32</sup>. Les vieux batignollais se souviennent de cette époque avec fierté car elle leur a permis de conquérir un peu de dignité.

---

<sup>31</sup> L. Elhadad et O. Querouil, « L'apparition des congés payés », *Temps libre*, n°1, 1980.

<sup>32</sup> La découverte récente de la plage par les paysans, dernier groupe social à y accéder, a peut-être des similitudes avec celle des ouvriers de 36, notamment dans les pratiques corporelles. Voir P. Champagne, « Les paysans à la plage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2, 1975, pp. 21-24.

## *Les affrontements de 1955*

Le mouvement de 1955 constitue la deuxième référence majeure pour les métallurgistes des Batignolles. À cette époque, dans la métallurgie, c'est la course à la productivité avec de nouvelles méthodes de travail qui entraînent des déclassements professionnels. Par ailleurs, les salaires stagnent depuis plusieurs années. L'exploitation est renforcée par le système du boni, chaque équipe devant effectuer une pièce en un temps donné par le chronométrateur. Un travail pénible, un système inhumain et de maigres salaires cristallisent le mécontentement. L'agitation devient pratiquement permanente, les débrayages se succèdent pendant les premiers mois de l'année 1955.

C'est aux Chantiers navals de Saint-Nazaire que le conflit démarre véritablement. Devant le refus du patronat d'engager des discussions, le 20 juin, les travailleurs occupent les bâtiments en exigeant des salaires plus élevés, la suppression du boni et la mise en place d'une convention collective. Des CRS sont envoyés pour rétablir l'ordre, l'affrontement est inévitable : le 21, on relève plusieurs blessés et une trentaine d'ouvriers sont arrêtés. La reprise du travail, le 25 juin, n'est qu'apparente et les grèves tournantes se multiplient. Le 1<sup>er</sup> août, les ouvriers reçoivent des lettres individuelles envoyées par le patron qui menace de revenir à la semaine de quarante heures avec réduction de salaire. Les affrontements reprennent et font plus de cent blessés. La grève devient générale, les événements prennent une importance nationale<sup>33</sup>. Enfin, le 7 août, 22 % d'augmentation sont accordés.

Nantes – les Batignolles en tête – va exiger les mêmes avantages et prendre la relève. Depuis plusieurs semaines, quarante francs supplémentaires par heure, soit 25 % d'augmentation, sont réclamés. Après une réunion houleuse :

*« on est parti le matin vers dix heures à la Bourse du travail. On a vu que les syndicats discutaient avec le patronat. L'après-midi, ça a commencé à être la pagaille, il y en a qui ont commencé à balancer les affaires par les fenêtres »*

(ancien chaudronnier, 67 ans),

le patronat de la métallurgie nantaise accorde l'augmentation, le 16 août, puis la remet en cause dès le lendemain. Les usines, celle des Batignolles bien entendu, et chantiers sont occupés par les forces de l'ordre et les incidents deviennent prévisibles. Les premiers ont lieu dès le 18 août mais la journée la plus chaude est celle du lendemain, le vendredi 19 août. Tout

---

<sup>33</sup> Voir J. Bron, *Histoire du mouvement ouvrier français*, op. cit., tome 3, 1974, pp. 99-102.

le centre-ville est paralysé par des affrontements très violents. Les policiers finissent par ouvrir le feu. Jean Rigollet, jeune ouvrier maçon, est tué. Cette journée a vraiment eu un caractère insurrectionnel :

*« c'est le préfet qui avait donné l'ordre de tirer. Il s'appelait Rix, alors tout le monde l'appelait 'Risque-tout'. À l'enterrement de Rigollet, j'ai jamais vu autant de monde, alors là il y avait du peuple. Cette fois là, il y a vraiment eu de la bagarre »*

(ancien contremaître, 74 ans).

L'agitation dure jusqu'en octobre avec lock-out le 5 septembre, grève générale le 12 où défilent plusieurs milliers de manifestants, affrontements les 19 et 29. Le travail reprend finalement le 5 octobre, 15 % d'augmentation sont arrachés :

*« alors là, on a été promené pendant deux mois et demi pour avoir deux fois rien. Ça a été un coup fourré cette affaire comme les trois-quarts des grèves qu'on a fait d'ailleurs depuis 36. Ils ont quand même été obligés d'apporter des améliorations. Plus ça allait, plus on sentait que le mouvement s'essoufflait et qu'on allait être obligé de reprendre »*

(ancien chaudronnier, 67 ans).

Pour les vieux batignollais, les grèves de 1955 sont restées la grande épopée guerrière du mouvement ouvrier nantais bien que la victoire ne soit pas totale, loin de là, et que les acquis obtenus soient inférieurs à ceux escomptés. Elles restent exemplaires et représentatives des luttes ouvrières de Basse-Loire, notamment de la métallurgie : très long conflit, tension très grande et affrontements, et finalement peu de résultats positifs. Les négociations s'engagent usine par usine et les Batignolles n'obtiennent qu'une augmentation de vingt-cinq francs contre trente deux aux Chantiers navals. La fin du mouvement est très contestée : au vote du 4 octobre 1955, 53 % des travailleurs se prononcent pour l'arrêt de la grève, 47 % pour la poursuite de l'action<sup>34</sup>.

### ***Les événements de 68***

Les événements de 1968 représentent bien sûr un autre grand choc. Ils occupent une place particulière et ambiguë dans les mémoires des ouvriers batignollais. C'est un mouvement d'une ampleur considérable – les grévistes se comptent par millions – et, comme tel, fortement mémorisé mais l'agitation étudiante éclipse partiellement les luttes ouvrières. Les vieux travailleurs ont le sentiment que ce ne fut pas tout à fait leur grève.

---

<sup>34</sup> J. Deniot, *Usine et coopération ouvrière*, op. cit., page 285.

Pourtant, Nantes se distingue encore puisque la première occupation d'usine, avec séquestration du directeur, se déroule dès le 14 mai à l'usine aéronautique Sud-Aviation de Bouguenais, dans la banlieue nantaise<sup>35</sup>. Autre originalité : Nantes voit l'instauration d'un comité central de grève installé à la Mairie avec l'intention de se substituer au pouvoir légal et de fonder la « Commune de Nantes »<sup>36</sup>. Toutefois, celle-ci passe pratiquement inaperçue parmi les travailleurs. Le comité de grève tentera quand même de parer au plus pressé en réorganisant quelques circuits de distribution, notamment ceux du sucre et de l'essence. La vie était en effet devenue difficile : beaucoup de gens ont constitué des stocks, les ordures s'entassaient dans les rues, le ravitaillement manque dans certains quartiers.

Les occupations rappellent aux vieux travailleurs batignollais celles de 36. Il y a une réappropriation collective de la fête :

*« dès le début, on a commencé par mettre l'usine en ordre, nettoyer et graisser les machines pour que rien ne s'abîme. Puis après, on a joué aux palets, aux cartes, aux boules. Il y en a qui restaient en permanence dans l'usine mais moi je rentrais chez moi le soir »*

(ancien contremaître, 70 ans).

Les relations communautaires qui règnent dans les cités facilitent des formes de solidarité qui se développent, en particulier dans le ravitaillement des grévistes. Les femmes sont associées au mouvement et, en liaison avec des agriculteurs, l'organisent :

*« là on vendait des pommes de terre, des fruits, du lait et, à la porte de l'usine, il y avait aussi des points de vente. On s'approvisionnait comme ça, au prix coûtant. Il y avait des paysans qui comprenaient notre mouvement »*

(ancien chef d'équipe, 65 ans).

Cependant, une certaine amertume et lassitude transparaissent chez certains à propos de ces grèves de 1968. Vieillissants, ils ne se sentent plus aussi combattifs qu'auparavant :

*« il y avait des équipes de nuit qui occupaient l'usine mais, moi, j'ai jamais été : place aux jeunes. Avant, j'y allais sans problème mais je n'avais plus la même foi que dans le temps. J'avais tellement subi d'échecs, ça marque quand même. On était quand même soutenu parce qu'on nous fournissait de la marchandise pour pas cher. On était bien aidé et il y avait des collectes. Mais à la fin, il y a encore des gens qui ont déchiré leur carte syndicale »*

(ancien chaudronnier, 67 ans).

---

<sup>35</sup> A. Delale, G. Ragache, « Mai-juin 1968 : 10 ans déjà », *Le Peuple français*, n° 2, 1978.

<sup>36</sup> Y. Guin, *La Commune de Nantes*, Maspero, Paris, 1968.

Finalement, aux Batignolles, après un certain enthousiasme, la reprise s'effectue dans la morosité. Les accords conclus par la Chambre patronale n'y sont pas applicables, la direction ayant retiré son adhésion. Les négociations engagées au niveau de l'usine apporteront de piètres résultats : une demi-heure de travail hebdomadaire en moins, une paire de bleus gratuite. L'allégresse de 1936 est loin.

### ***Le conflit de 1971***

La grève de 1971 est le dernier grand conflit batignollais<sup>37</sup>. Les ouvriers des Batignolles en sont les seuls acteurs bien qu'il ait eu un retentissement national. C'est la dernière grande bataille, c'est pourquoi elle a une grande puissance évocatrice pour les vieux batignollais. De nouvelles formes de résistance ouvrière apparaissent à cette occasion puisque des délégations sont envoyées à travers la France pour expliquer le mouvement et trouver des soutiens financiers.

Le conflit débute le 7 janvier : les revendications portent sur le rattrapage des salaires par rapport aux autres entreprises de la région et sur la suppression du boni<sup>38</sup>, système qui entretient les inégalités et les rivalités<sup>39</sup> :

*« il suffit que vous gagniez un peu plus et c'est fini, c'est la catastrophe. Il y a des jalousies entre les gars, des rivalités entre les compagnons, c'est impensable »*

(ancien chef d'équipe, 68 ans).

Le mouvement commence durement : les refus répétés de négocier de la part de la direction mettent les travailleurs à bout. Du matériel est jeté par les fenêtres, des vitres sont brisées, des bureaux sont mis à sac :

*« il y en a qui ont tout démoli dans les bureaux. Vous voyez à quel point c'était rendu ! C'était la CFDT qui menait la danse, la CGT suivait »*

(ancien ouvrier détaché au contrôle, 68 ans).

---

<sup>37</sup> Voir Dossier « Les Batignolles », Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes, notamment les comptes rendus de la Presse régionale *Ouest-France* et *L'éclair*.

<sup>38</sup> Le salaire au boni est constitué d'une partie fixe (salaire proprement dit) et d'une partie variable (prime complémentaire) en fonction des écarts entre le temps de travail individuel et le temps de travail moyen.

<sup>39</sup> Sur la division des travailleurs, P. Dubois, *Les ouvriers divisés*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1981 et M. Verret, *Le travail ouvrier*, Armand Colin, Paris, 1982, chapitre XIV.

Après quatre jours de lock-out, la grève générale illimitée est votée. Un comité de lutte est constitué et les bureaux sont occupés. Un réseau d'aide financière – c'est la grande originalité du mouvement – est mis sur pied avec le reste de la métallurgie nantaise, avec les travailleurs nazairiens et, enfin, avec le reste du pays. Des ouvriers sont envoyés à Paris, Bordeaux et Lyon pour tenter d'obtenir des soutiens.

Des équipes de grévistes participent à es travaux agricoles et, en retour, des agriculteurs locaux fournissent des produits de la terre. Les associations populaires familiales assurent la distribution en installant un magasin de solidarité aux portes de l'usine. Des agriculteurs vendent légumes et fruits au Centre social voisin. Un nouveau circuit de distribution voit ainsi le jour et, pendant le conflit, la cantine scolaire est gratuite. Tous les membres du ménage participent au mouvement : les jeunes organisent des bals, les femmes s'occupent du ravitaillement et, le 28 janvier, les enfants défilent dans le centre-ville. L'impact du conflit est immense : la presse et la télévision régionales suivent quotidiennement le déroulement des événements et, le 26 février, une énorme manifestation rassemble plus de dix mille participants. La grève des Batignolles est un exemple pour toute la métallurgie de Basse-Loire. Mais, encore une fois, après sept semaines de grève – le travail ne reprend que le 2 mars – les acquis sont minces : les hausses de salaire sont minimes, le boni fait place à un système basé sur le rendement individuel aussi impitoyable.

*« on a été battu et ça n'a pas loupé. Le patron nous a donné ce qu'il a bien voulu nous donner. On a été obligé de reprendre. Comme à toutes les grèves, à la rentrée, on en voyait plein qui déchiraient leur carte. Ils voulaient tout casser au départ et puis, en fin de compte, ils mettaient ça sur le dos des syndicats »*

(ancien chaudronnier, 67 ans).

Malgré les désillusions, les retraités batignollais se souviennent du mouvement avec fierté. Il a mis en évidence certaines formes de luttes et a réintroduit une certaine espérance : les travailleurs peuvent compter sur l'appui d'une partie de la population et sur la solidarité du monde ouvrier. À travers cette histoire revendicative, ces grands combats, le collectif batignollais s'est révélé comme « champion » du mouvement ouvrier nantais.

## *Épilogue*

De cette combinaison originale entre une politique patronale teintée de paternalisme social et une vie communautaire débouchant sur une combativité acharnée des travailleurs batignollais, il ne reste plus aujourd'hui que la légende.

Depuis la Libération, le marché de la locomotive s'est raréfié et, pour les Batignolles, il a fallu diversifier la production en se spécialisant, dans un premier temps, dans le matériel d'imprimerie, les chariots élévateurs et le matériel pétrolier. De multiples restructurations et concentrations du capital sont intervenues et ont abouti, en 1970, à l'intégration dans le groupe Creusot-Loire. En 1971, le secteur de la fonderie est supprimé et enfin, en 1974, après élimination d'une chaîne de fabrication et dispersion des travailleurs correspondants, survient l'amputation : la fabrication des pompes de forage est désormais assurée par des capitaux américains qui suscitent la création de la société « Worthington-Batignolles ». Les productions récentes de l'usine des Batignolles proprement dite, constituée de quatre ateliers de grosse mécanique et six ateliers de chaudronnerie, se limitent aux aéro-réfrigérants et aux rotatives d'imprimerie. L'époque glorieuse des Batignolles avec la locomotive pour symbole est révolue. Le collectif de travail ne cesse de diminuer : dans les années cinquante, il n'était déjà plus que de deux mille cinq cents salariés, en 1970 d'environ mille sept cents et, aujourd'hui, il est seulement proche du millier.

Ce démantèlement partiel du collectif productif s'est accompagné d'un démantèlement total du collectif résidentiel. Les cités, conçues au départ pour être provisoires et ne pas subsister plus d'une dizaine d'années, seront détruites dans les années soixante-cinq, soit près de cinquante ans après leur création. La Baratte sera conservée jusqu'en 1973 et, la plupart de ses habitants étant relogés, elle servira, pour finir, d'aire de jeux aux enfants. Les dernières années, ces cités de bois sont dans un état de délabrement prononcé, d'autant que leur entretien n'est pratiquement plus assuré. Les habitants du quartier se battent pour obtenir le remplacement des maisons par des pavillons mais l'entreprise des Batignolles cède les terrains à la société des HLM qui y édifie des immeubles. À la cité Halvêque, six cents logements se substituent aux deux cents maisons. Les anciens habitants des cités, relogés dans ces appartements, passent à une collectivisation inadéquate. Le collectif batignollais s'est dissous et les vieux batignollais se retrouvent déracinés dans leur propre quartier.

## **DEUXIÈME PARTIE**

### ***LE TEMPS DE LA FÊTE***



Texte n° 4

**Territoire socio-historique : la fête**

*in La socio-histoire*

(avec Guy Jumel), Armand Colin, Paris,

2002, pp. 75-82.

## Présentation

L'intérêt des sciences sociales, en particulier de l'histoire et de la sociologie, pour la fête est manifeste, sans doute parce qu'elle favorise la connaissance de la société et d'une époque, que ce soit au niveau des rapports sociaux, des croyances, des conceptions politiques ou encore des identités culturelles. Pour autant, cette plongée fréquente dans la fête, ou plutôt des fêtes car il faut insister sur leur variété, n'est pas sans obstacles, en premier lieu en matière de définition.

A l'origine, la *feriae* est associée au mot latin *ferire*, qui signifie frapper. Le *dies festus* est donc le jour « frappé » d'un signe spécial, destiné à exorciser les menaces qui pèsent sur le groupe. Si on souhaite, à la suite de nombreux sociologues, examiner le phénomène social, on peut en dégager les caractères fondamentaux : la fête est récréative dans la mesure où elle introduit une rupture par rapport au quotidien, elle distrait l'homme de ses occupations ordinaires ; la fête est expressive puisqu'elle est célébration, parfois exaltée, à l'égard d'un événement, d'un dieu, d'un phénomène (E. Durkheim, 1967).

Cependant, la nécessité de préciser de quoi on parle se heurte rapidement au caractère multiple de la fête. Celle-ci introduit une pluralité de sens car elle incorpore, à des degrés divers et dans des combinaisons variables, des rituels, des activités collectives, des représentations, des distractions. Il semble déraisonnable de chercher une essence de la fête, une signification unique tant les contenus et les intentions sont variables. Pour ajouter à la diversité, soulignons que la fête se déroule dans une temporalité propre, il existe un calendrier des fêtes, d'abord religieux puis politique, qui souligne le passage d'une période à une autre (A. Van-Gennep, 1937/1953), mais aussi dans un espace particulier, privé ou public, rural ou urbain, national ou local.

Ce moment d'effervescence sociale n'est pas sans ambiguïté. Il associe des aspects sacrés (le recueillement, le respect, la communion) et des aspects profanes (exubérance, ivresse, divertissement), des comportements codifiés (cadeaux, protocoles) et des comportements spontanés (sociabilités, danses). C'est que la fête suscite également un certain désordre, une levée momentanée des interdits et des barrières sociales, une transgression des normes habituelles, une inversion des valeurs sacrées (R. Caillois, 1976). Elle exprime une sorte de paroxysme social avec ses excès alimentaires, vestimentaires, sexuels, corporels, émotionnels tout en favorisant finalement la reconduction des rapports sociaux et des normes dictées par la collectivité. La fête est purificatrice dans la mesure où elle régénère la société, elle réaffirme l'identité de la collectivité.

La fête est donc à la fois célébration, transgression – les règles se relâchent et les rôles se renversent – mais aussi théâtralisation dans l’ivresse collective voire l’agression et l’humiliation, à l’exemple du charivari, attesté dans toute l’Europe depuis le XIV<sup>e</sup> siècle (J. Le Goff, J.-C. Schmitt, 1981). Ce modèle général ne doit pas pour autant occulter l’extrême diversité des fêtes, diversité à la fois sociale et historique.

## **La pluralité festive**

Si les fêtes semblent toutes exercer des fonctions sociales de reproduction, de cohésion et de représentation, pour autant, elles ne peuvent pas être toutes confondues. Sans prétendre à l’exhaustivité absolue, les sociologues proposent de les classer selon le public concerné. Ainsi peut-on distinguer les fêtes commémoratives s’adressant à la nation (14 juillet, 1<sup>er</sup> mai, 11 novembre), les fêtes locales (kermesse, foire, carnaval), les fêtes familiales (anniversaire, Noël), les fêtes électives (rallye, festival).

Le contenu même des fêtes autorise une autre typologie. La fête familiale privilégie les repas et chansons, la fête professionnelle accorde sa préférence aux vins et discours, la fête juvénile donne priorité aux jeux et déguisements tandis que la fête religieuse révèle son attirance pour le pèlerinage, le recueillement, la procession. Notons par ailleurs que la période saisonnière n’est pas sans influence puisque les fêtes estivales sont plus propices aux démonstrations publiques et bruyantes tandis que les fêtes hivernales sont plutôt favorables au repli domestique et au souci du sacré. Enfin, on ne saurait faire abstraction des modèles sociaux investis dans les pratiques festives. L’observation montre que les couches populaires préfèrent le rassemblement en nombre, l’abondance alimentaire, l’extériorisation des sentiments ; les classes moyennes souhaitent favoriser les compétences culturelles tandis que les milieux dominants privilégient les possibilités d’améliorer leur réseau social et de conforter leur position. Cette répartition n’échappe pas à un certain schématisme, d’autant qu’aucun modèle, de toute façon non généralisable, n’existe à l’état pur et qu’il faudrait de surcroît nuancer selon des fractions sociales plus fines. Ceci dit, l’étude que nous avons menée lors de la Fête de l’andouille du mois d’août 1996, à Guémené-sur-Scorff (J. Guibert, 1996/97), confirme pour l’essentiel la pertinence de ces modèles. Cette manifestation insolite qui consiste à fêter l’andouille, produit local réputé, chaque année, en plein cœur de la Bretagne, par des dégustations, des processions, des danses folkloriques, des musiques traditionnelles, des jeux régionaux conforte l’identité locale mais elle valide aussi les

différences sociales. Si, grâce à une tradition festive renouvelée, il existe en apparence des volontés communes de renouer avec un ancrage à la fois territorial et culturel, de retrouver une identité bretonne menacée, il n'en reste pas moins vrai que des luttes sont symboliquement exercées pour orienter le sens que les uns et les autres veulent donner à la fête : l'exubérance comportementale (on rit, on parle fort, on s'apostrophe), le refus du formalisme, la démonstration sportive, la revendication égalitaire rappellent des traits de la culture populaire ; le goût du folklore, la restitution muséographique, la défense du patrimoine culturel évoquent certaines valeurs des classes moyennes ; les pratiques ostentatoires liées à la Confrérie, le soin apporté aux tenues vestimentaires des notables locaux, les mises en scène solennelles révèlent les volontés distinctives des milieux dominants.

Malgré cette ambivalence, les promoteurs de toute fête souhaitent avant tout incarner des valeurs de générosité et de réconciliation pour tenter d'abolir, au moins provisoirement, les antagonismes sociaux. La fête est fusion (J. Duvignaud, 1973) et c'est ce que nous rappelle l'exploration historique.

## **L'héritage festif**

À la complexité sociale de la fête s'ajoute la complexité historique : des formes anciennes subsistent, disparaissent ou renaissent, des formes nouvelles émergent pour remplacer les anciennes ou pour s'y associer. La tentation est grande d'opposer radicalement les fêtes traditionnelles aux fêtes contemporaines pour célébrer inconsidérément les vertus des fêtes passées, à l'instar de Harvey Cox déclarant que « dans les derniers siècles, l'homme des sociétés industrielles d'Occident a commencé à perdre ses dons pour la fête et la fantaisie » (H. Cox, 1971, p. 27) et estimant que le déclin de la fête renvoie à « la mort de Dieu ».

Certes, les fêtes anciennes ont leurs qualités mais l'histoire nous invite à ne pas les réduire à leur dimension religieuse, encore que toute fête puisse être considérée comme telle puisque, d'une certaine façon, elle relie les hommes entre eux, et à ne pas supposer en ce domaine un âge d'or complètement révolu. En réalité, l'examen du passé nous enseigne que, à toute époque, les fêtes mélangent sacré et profane tout en reflétant l'organisation sociale du moment, c'est-à-dire les modèles culturels, les modes de pensée, les rituels, les rapports entre groupes.

Tout en constatant que la fête emprunte systématiquement au passé, aux héros légendaires, aux personnages mythologiques, aux ancêtres momentanément revenus parmi les vivants,

force est d'admettre sur la longue durée d'incontestables changements. Ainsi, nul ne peut prétendre que les fêtes antiques aient réellement perduré. Il faut dire qu'elles étaient fort nombreuses, comme les dieux auxquels elles rendaient hommage. De fait, la culture grecque est profondément marquée par les fêtes, ou ce qui revient au même, les jeux, financés par les citoyens riches, avec processions, libations, chants, danses, compétitions. Citons les jeux pythiques en l'honneur d'Apollon, les jeux isthmiques en l'honneur de Poséidon, les jeux néméens en l'honneur d'Héraclès, les fêtes de Dionysos, les thesmophories pour célébrer Déméter, les thargélies pour honorer Apollon, ou encore les mystères d'Eleusis pour glorifier les semailles d'automne (P. Mayol, 1997). Contrairement aux idées reçues, la société romaine n'est pas particulièrement joyeuse mais, elle aussi, bien sûr, programme ses propres fêtes : les saturnales en décembre, les lupercales en l'honneur des bergers en février, les feriales en hommage aux morts, les parilia pour purifier les troupeaux sans oublier, toujours dans le domaine public, les fêtes impériales. Existait aussi de nombreuses fêtes privées qui scandent les événements importants de la vie.

Tout en s'enracinant dans des traditions anciennes, les fêtes médiévales assimilent les fêtes païennes. Progressivement, l'Église élimine les anciennes superstitions ou cherche au moins à en limiter la portée en inscrivant les fêtes dans un calendrier et un cérémonial religieux. Les manifestations solennelles avec musiques sacrées et danses liturgiques sont privilégiées sans que, pour autant, lors des Rogations, des fêtes patronales ou encore des fêtes expiatoires, ne soient exclues réjouissances, beuveries et cavalcades (J. Heers, 1971). Il s'agit néanmoins de ne pas homogénéiser la longue période du Moyen Age, y compris en matière de fêtes. L'émergence progressive, surtout le premier millénaire franchi, de nouvelles catégories sociales, notamment la bourgeoisie des villes, les corporations artisanales, et de nouvelles mentalités, transforme la fête, non plus exclusivement ordonnée autour des cultes agraires mais aussi autour de la puissance locale : « dans les villes, pour conserver sa prééminence, l'Église adapte les fêtes patronales qui perdent leur austérité passée et se transforment en un vrai divertissement pour le peuple où s'insèrent spectacle et mime » (B. de Villaines, G. d'Andlau, 1997, p. 17). Rien n'est cependant immuable et les rendez-vous rituels qui ponctuent les temps forts de la vie médiévale s'accordent mal avec le pouvoir de l'Etat qui s'affirme.

## La fête politique

On l'a vu, la plupart des fêtes présentent, avec plus ou moins d'intensité, une tonalité religieuse. Non seulement au sens étymologique de « re-ligere », relier, mais aussi parce que bon nombre d'entre elles célèbrent les divinités ou, pour le moins, les épisodes de la vie d'un prophète, à l'instar de Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, Noël dans le monde chrétien, ou encore parce qu'elles tentent d'apporter des réponses aux angoisses individuelles et collectives en invoquant la protection d'un saint, comme dans le cas des fêtes votives. Dans le même temps, on peut aussi avancer que toute fête est politique, que son intention explicite soit politique ou non, si on entend par là qu'elle exprime les rapports de pouvoir entre groupes (M. Bakhtine, 1970), qu'elle fait la promotion d'attitudes civiques, qu'elle met en scène une emblématique de la puissance sociale.

Les formes les plus spectaculaires de la fête politique, c'est-à-dire les cérémonies en l'honneur du pouvoir, sont aisément repérables dans le cas des fêtes royales, des fêtes révolutionnaires et des fêtes républicaines. Les fêtes royales, en combinant rituel de la cour, défilé militaire et réjouissances populaires, soulignent le triomphe du souverain tout en exposant ce dernier aux débordements voire à la contestation. En ce sens, la fête dérange, ce qui explique par exemple le souci de Louis XIV de réduire le nombre de jours chômés, de limiter la participation populaire et de contrôler le rituel.

Avec la Révolution, les changements sont notables car, bien entendu, le nouveau régime souhaite liquider le passé et construire de nouvelles identités politiques, y compris lors des fêtes. Les appellations sont en elles-mêmes révélatrices des nouvelles intentions pédagogiques des révolutionnaires pour tenter de symboliser l'unanimité nationale, tout en préservant la sensibilité populaire et folklorique : fête de l'Être Suprême, fête de la Fédération, fête de la Raison, fête de la Souveraineté du peuple, fête de la Jeunesse, fête de l'Agriculture... (M. Ozouf, 1976).

Un peu plus tard, comme leurs ancêtres révolutionnaires, les organisateurs des fêtes républicaines veulent croire à l'effet moral des célébrations en introduisant une symbolique de la légitimité républicaine : buste de Marianne, portrait du Président, drapeau tricolore, hymne national, arbre de la liberté (O. Ihl, 1996). Malgré les ambiguïtés – l'héritage révolutionnaire du 14 juillet est peu compatible avec l'unité nationale, la Marianne n'est pas sans rappeler la Madone - la fête républicaine est conçue comme institution politique et commémoration nationale, ce qui n'est pas d'ailleurs sans soulever quelque résistance. Ainsi, même si la loi de

1880 créant la fête nationale du 14 juillet n'est qu'incitative et même s'il ne faut pas systématiquement y voir une attitude anti-républicaine, les subventions préfectorales attribuées aux municipalités sont parfois détournées et affectées à d'autres usages, telle la distribution de vivres aux nécessiteux (J.-C. Martin, 1984).

Sur ce même registre, il ne faut pas négliger les fêtes qu'on peut dire partisans (A. Corbin, N. Gérôme, D. Tartakowsky, 1994) et au cours desquelles des groupes défendent leurs valeurs, célèbrent leur force politique : fête de parti, fête mutualiste, fête de patronage, fête municipale et même fête de quartier. C'est notamment le cas entre les deux guerres : à Nantes, par exemple, le Comité des fêtes du Rond-point de Paris, mis en place en 1921, affirme ses valeurs républicaines et laïques, en présence des autorités municipales et préfectorales, tout en donnant une image consensuelle du quartier grâce à l'élection d'une rosière, à un défilé fleuri, à une démonstration gymnique (J. Guibert, 1994). Enfin, on ne peut passer sous silence les mouvements sociaux eux-mêmes qui renferment une tonalité festive, à l'instar, près de nous, du mouvement de 1968 ou encore du mouvement cheminot de 1995 (F. Laurieux, J.-P. Molinari, 1997) : les ambiances suscitées par ce type de rassemblement sont en effet marquées par la convivialité, le repas fraternel, les déguisements, les chants, les danses, les plaisanteries... bref, tout ce qui donne un air de fête.

C'est peut-être encore plus vrai lors du carnaval, fête qui traverse le temps et qui, source de contestation, présente aussi une forte tonalité politique. Le carnaval, si on entend par là des réjouissances collectives marquées par les travestissements, les déguisements et le renversement des rôles, semble remonter à la nuit des temps, 2000 ans avant notre ère selon Daniel Fabre : « Les précieux fragments qui nous restent des *Babyloniaka* perdus contiennent la description des Sacées, une fête qui commence le 16 du mois de Ious (juillet). Pendant cinq jours, les hiérarchies sont tourneboulées, les serviteurs donnent des ordres à leurs maîtres ; un prisonnier revêtu des insignes du roi régnant tient sa place, s'exhibe sur son trône, mange à sa table les meilleurs mets, couche avec ses épouses avant d'être mis à mort au soir du cinquième jour : dépouillé de son costume, il est fouetté avant d'être empalé ou pendu » (D. Fabre, 1992, p. 14). Pour tenter de retrouver les racines de notre carnaval, celui à l'étymologie latine – *carne levare* soit « enlever la chair » - et italienne – *carne vale* soit « au revoir la chair » donc en prévision du carême -, on pourrait aussi mentionner les Saturnales romaines ou encore la Pourim juive, mais il semble plus sûr d'y voir l'intégration du férial antique par l'Empire chrétien. Avant une période d'austérité imposée par l'Eglise, il autorise le

défolement et le débordement. Les masques éloignent les esprits malfaisants, les œufs invoquent la fertilité, la crémation d'un mannequin renvoie au sacrifice originel, la liberté des mœurs honore la fécondité. Quoi qu'il en soit, le carnaval est parvenu jusqu'à nous pour se fixer le Mardi gras, veille du Carême, sous des formes diverses selon les endroits, le plus souvent identifiées à une ville : les *Soufflaculs* de Nontron (Dordogne), les *Paillasses* de Cournonterral (Hérault), les *Gilles* de Binche, les *Trois Joyeuses* de Dunkerque. C'est également le cas à Venise où, comme nulle part ailleurs, le carnaval fait corps avec la ville. Au XVIIIe siècle, dans le Venise de Casanova, les rôles sociaux sont transfigurés : les domestiques - les *massere* – portent des habits de femmes nobles alors que leurs maîtresses s'habillent en bonnes ; les hommes du peuple – les plébéiens – se déguisent en magistrats ou avocats, pour tourner en dérision les pratiques du Barreau, au risque de se retrouver en prison ; les nobles, eux, se déguisent en gueux et demandent l'aumône dans les cafés (Urban, s.d., p. 28).

Le carnaval se conjugue au pluriel mais quel que soit le lieu, quelle que soit l'époque, tous se rejoignent sur le registre symbolique : annoncer une nouvelle période, lutter contre l'animalité, éloigner les mauvais esprits, favoriser la prospérité, simuler les conflits puis entériner les réconciliations. Comme toutes les fêtes, mêmes les plus anciennes, les carnivals ont assimilé les changements sociaux et culturels pour redéfinir leurs contenus.

## **La fête aujourd'hui**

Ainsi, peut-on observer, en toute fête actuelle, une synthèse singulière entre passé et présent, tradition et modernité. Selon le but de la célébration, elle met plus ou moins en avant certaines formes cérémonielles : la fête politique ou religieuse met l'accent sur la règle, le contrôle de soi, le rite ; le rassemblement du nouvel an ou du carnaval sur la transgression des rôles et l'excès alimentaire ; la fête des conscrits ou le bizutage intègre des conduites d'agression et de violence collective.

De nombreuses manifestations festives se ressemblent : kermesses, galas, fest-noz, animations locales, etc. Chacune, il est vrai, de manière plus ou moins formelle, offre une combinaison singulière d'activités collectives, de rituels, de divertissements : défilés, danses, dégustations, jeux, musiques, foires, déguisements. Malgré les différences, toute fête tend néanmoins à préserver la cohésion d'un groupe. On le voit, aujourd'hui, chez les jeunes, encore qu'il faudrait les distinguer selon leur statut social et leur appartenance au monde urbain ou



rural, pour lesquels la fête est avant tout retrouvailles et sortie entre amis, avec le souci prioritaire de la sociabilité non organisée, de la spontanéité et de l'euphorie (V. Nahoum-Grappe, 1997). Ce modèle de fête juvénile permet d'ailleurs de constater que la fête s'adresse de plus en plus à des classes d'âge distinctes : les ambiances, les comportements, les distractions ne sont pas tout à fait les mêmes lors d'une soirée en « boîte » qui réunit surtout des jeunes et lors d'un festival folklorique surtout apprécié des anciens. Pour les premiers, le concert rock ou la rave techno pourraient d'ailleurs représenter la fête type d'aujourd'hui : intensité des émotions, esthétique du vertige, débordement sonore, exubérance gestuelle, sans qu'il soit toujours possible d'éviter une certaine violence, celle engendrée par la rivalité physique ou l'abus de stupéfiants.

La fête se confond de plus en plus avec le spectacle, avec ses lieux propres tels que théâtres, cinémas, stades... Ce mouvement s'incarne notamment dans le festival, censé refléter le dynamisme culturel d'une ville et lui offrir une visibilité festive autour d'une spécialité : Cannes et le cinéma, Avignon et le théâtre, Rennes et le rock, Bourges et la chanson, Saint-Malo et le voyage, pour ne parler que des plus connus, encore que, si on se réfère à la notoriété, un festival comme celui du Puy du Fou, célèbre pour sa fameuse *cinescénie*, doive aussi être cité. Ce spectacle son et lumière, organisé en nocturne et en plein air, à l'initiative, en 1978, de Philippe de Villiers, avec le projet d'évoquer certains événements historiques de cette région du Bocage vendéen, est devenu un véritable phénomène culturel et touristique, au point de mobiliser le milieu associatif environnant soit 2000 bénévoles – les « Puyfolais » - et de rassembler, ces dernières années, 300 000 spectateurs par saison. Grâce à un investissement technique particulièrement impressionnant, emprunté à la fois au cinéma et au théâtre, et à une histoire revisitée, « on assiste à une représentation du peuple vendéen qui relève à la fois d'une célébration festive de sa culture et d'une imposition de cadres de mise en scène de soi » (J.-C. Martin, C. Suaud, 1996).

Le festival en fournit une illustration exemplaire : la fête prend désormais un style local plus que communautaire, avec des rituels spécifiques (réceptions, défilés) et des traditions propres qui sont autant d'images emblématiques. C'est d'ailleurs l'espace local qui permet le mieux de mesurer les changements : « Une étude des fêtes dans l'espace dans lequel elles sont produites : rien n'est plus propre sans doute à permettre le repérage des changements économiques, politiques, sociaux et culturels ayant affecté les sociétés rurales et urbaines depuis quelques dizaines d'années » (J. Camy, G. Vincent, 1981).

Avec cette priorité accordée au spectacle, la fête contemporaine a désormais un public, la frontière entre acteurs et spectateurs devient de plus en plus nette, la participation active se fait plus discrète. L'étude des fêtes doit alors s'employer à étudier les publics mais aussi à démêler le commercial, le politique, le religieux, le symbolique. Les comparaisons entre pays, entre régions, entre catégories sociales mériteraient également des attentions particulières car les différences d'échelles, depuis la fête familiale jusqu'au festival international en passant par la fête locale, ne doivent pas être obliérées. Enfin, les questions de périodisation, de transition, de mutation doivent être soumises à examen pour éviter de surévaluer les permanences ou, au contraire, les changements. Par exemple, les formes marchandes (publicité, marketing, sponsoring) de la fête d'aujourd'hui semblent bien réelles mais l'évergétisme antique ou le mécénat seigneurial pourraient en constituer une certaine préfiguration (M. Verret, in A. Corbin, N. Gérôme, D. Tartakowsky, 1994, pp. 425-435). L'étude socio-historique devrait ainsi favoriser la compréhension des réalités variées de la fête, présentes et passées.

## **Références**

- BAKHTINE Mikhaël, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, Gallimard, Paris, 1970.
- CAILLOIS Roger, *L'homme et le sacré*, Gallimard, Paris, 1976 (première édition 1939).
- CAMY Jean, VINCENT Guy, Fêtes à Givors, in BERNARD R. et alii, *Éducation, fête et culture*, Presses Universitaires de LYON, 1981, pp. 61-99.
- CORBIN Alain, GEROME Noëlle, TARTAKOWSKY Danielle, *Les usages politiques des fêtes aux XIXe-XXe siècles*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1994.
- COX Harvey, *La fête des fous*, Seuil, Paris, 1971 (Harvard University Press, 1969).
- DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, PUF, Paris, 1967 (1<sup>re</sup> édition 1912).
- DUVIGNAUD Jean, *Fêtes et civilisations*, Weber, Genève, 1973.
- FABRE Daniel, *Carnaval ou la fête à l'envers*, Gallimard, 1992.
- GUIBERT Joël, *Joueurs de boules en pays nantais*, L'Harmattan, Paris, 1994.
- GUIBERT Joël, Ô andouille mirifique ! Éditorial, *Picrochole*, Revue du Cercle de Recherche en Anthropologie culturelle, n° 3-4, Angers, année 1996-1997.
- HEERS Jacques, *Fêtes, jeux et joutes dans les sociétés d'Occident à la fin du Moyen Âge*, Institut d'Études Médiévales, Montréal, 1971 (Vrin, Paris, 1982).
- IHL Olivier, *La fête républicaine*, Gallimard, Paris, 1996.
- LAURIOUX Fabienne, MOLINARI Jean-Paul, Les moments festifs d'un mouvement social, in *Voix libres*, L'Atelier, Paris, 1997, pp. 99-114.
- LE GOFF Jacques, SCHMITT Jean-Claude (dir.), *Le charivari*, Actes de la table ronde EHESS/CNRS, Mouton, Paris/La Haye, 1981.
- MARTIN Jean-Clément, « Quatorze juillet 1880 – quatorze juillet 1889, l'instauration de la fête nationale dans l'Ouest », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 91, 1984, pp. 201-247.

MARTIN Jean-Clément, SUAUD Charles, *Le Puy du Fou, en Vendée. L'histoire mise en scène*, L'Harmattan, Paris, 1996.

MAYOL Pierre, « La fête comme fêtes », *Revue Agora*, n° 7, 1997, pp. 13-22.

NAHOUM-GRAPPE Véronique, « L'imaginaire des conduites festives : Sortir ! », *Revue Agora*, L'Harmattan, n° 7, 1997, pp. 23-34.

OZOUF Mona, *La fête révolutionnaire 1789-1799*, Gallimard, Paris, 1976.

URBAN Lina, *Le carnaval de Venise. Masques et costumes*, Edizioni Turismo Veneto, Mestre, sans date.

VAN GENNEP Arnold, *Manuel du folklore français contemporain*, A. et J. Picard, Paris, 1937-1953, tome I, vol. 3.

VILLAINES (DE) Béatrice, ANDLAU (D') Guillaume, *Les fêtes retrouvées*, Casterman, Paris, 1997.

Texte n° 5

**Amicales boulistes et cultures festives**

*in Métamorphoses ouvrières*

(dir. J. Deniot, C. Dutheil), L'Harmattan, Paris, 1995

Tome 2, pp. 137-142.

## *La fête menacée*

Les ouvriers travaillent, voysinent, militent, vivent en famille mais il leur arrive aussi de jouer : au tiercé, au loto, aux cartes et, parfois, aux boules. Les pratiques populaires peuvent être analysées en fonction de leurs permanences ou de leurs transformations. J'y contribuerai en prenant quelques exemples empiriques issus de mes travaux sur le jeu de boules du pays nantais.

La longue tradition du jeu de boules dont les origines, sous les appellations *Jeu des grosses boules* et *Jeu du cochonnet*, sont attestées à la fin du Moyen Âge, s'est maintenue jusqu'à nos jours. De multiples variantes, en fonction des manières de jouer et des diffusions géographiques, coexistent désormais. *La Boule nantaise*, outre son implantation locale, présente l'originalité de se pratiquer dans des salles couvertes, à l'arrière de cafés, sur des pistes incurvées et délimitées, avec des boules relativement volumineuses, aujourd'hui synthétiques, de quatorze centimètres de diamètre pour un poids de deux kilogrammes.

Des groupements organisés, des sociétés d'hommes appelées amicales, au sens de réunions d'amis, voient le jour au début du siècle et se multiplient, autour des années 20, dans des quartiers en voie d'urbanisation et d'industrialisation, des fiefs ouvriers, surtout ceux du Rond-point de Paris, à l'est de Nantes, et de Chantenay, à l'ouest. Depuis les années 60, des facteurs se sont conjugués pour entraîner un déclin numérique de ce mouvement bouliste : crise industrielle et démantèlement des communautés usinières ; réorganisation du tissu urbain et disparition de sièges d'amicales ; transformation des pratiques domestiques engendrée notamment par la diffusion de l'automobile et de la télévision mais aussi par le développement de l'emploi féminin. Les rôles familiaux sont l'objet d'une redistribution et si la gent masculine reste traditionnellement partagée entre l'intérieur et l'extérieur du foyer, la crise sociale et la précarisation ouvrière fragilisent les identités précédemment acquises, en particulier celles qui se construisent autour d'une sociabilité dynamique. Le syndicat, le parti, le quartier, le voisinage, le café, naguère supports de mobilisation, ont tendance à s'éloigner des horizons quotidiens de bon nombre d'ouvriers, soumis à une remise en cause de leur existence. D'une manière générale, on assiste à une individualisation progressive des pratiques : l'association formelle en vue du divertissement ludique, comme schème identitaire et comme ostentation du temps libre gagné sur le temps contraint, s'en trouve menacée.

## ***La fête retrouvée***

Pourtant, la Boule nantaise résiste et maintient une forme de vitalité populaire puisqu'une quinzaine d'amicales subsistent actuellement et rassemblent un millier de joueurs, très majoritairement ouvriers- plus de deux sur trois - qui y imposent leur culture et leur style de vie. Les manières de jouer et les conditions de jeu ont peu changé depuis l'émergence de la Boule nantaise : il s'agit toujours de rouler une sphère en utilisant au mieux les pentes de la piste pour la faire parvenir à l'endroit le plus convoité, près du but. Quelques modifications liées aux matériaux sont cependant intervenues : les boules ne sont plus en bois exotique mais en matière synthétique, le terrain n'est plus en terre battue mais recouvert d'un produit bitumé à base de pétrole, plus résistant.

L'univers de la Boule nantaise ne se réduit pas à un simple exercice ludique car les rivalités sportives n'interdisent pas de fortes solidarités communautaires et conviviales. L'idéal festif qui accorde une grande place au partage alimentaire est vivace. Les plaisirs immédiats symbolisent le mieux les règles égalitaires de la sociabilité et les manières d'être ensemble.

## ***Ambiances festives***

Ainsi, *se retrouver autour d'un verre* est une coutume essentielle car elle engage des façons de se comporter avec les autres. La vie d'amicale ne se conçoit pas sans l'échange de consommations et la valorisation du plaisir de boire. La commande standard est une chopine de vin rouge ordinaire, les spécialités locales, *Muscadet* et *Gros plan*, étant réservées aux occasions exceptionnelles. Boire résulte d'une tradition immémoriale de l'enjeu à travers laquelle s'expriment la passion ludique et, après l'affrontement, la réconciliation générale. Suite au déséquilibre provoqué par la défaite des uns et la victoire des autres, la tournée réactive la cohésion du groupe sur une base de réciprocité, de don et contre-don.

L'usage de *payer son coup* est contraignant mais celui de *remettre sa tournée* ne l'est pas moins. Le joueur qui bénéficie d'une tournée prend l'engagement tacite de payer la sienne mais pas plus, sous peine de mettre les autres en porte-à-faux et de rompre la logique de l'équité. L'auteur de la commande a des droits. D'une part, celui de contrôler les phases de la distribution : il ne vide pas immédiatement la chopine mais se réserve la possibilité d'une seconde répartition, tous les niveaux des verres, quelles que soient les différences, étant alors

égalisés. D'autre part, il a priorité pour lever son verre le premier, signal qui autorise explicitement les autres buveurs à consommer. La succession des tournées épuisée, chacun est quitte et l'honneur de tous est préservé. La logique du défi qui impose d'être à la hauteur de sa réputation, dans ses comportements à l'égard du jeu comme à l'égard de l'alcool, peut à l'occasion entraîner des excès mais, le plus souvent, le groupe exerce un contrôle sur ses membres et maintient les régulations internes. Il faut savoir boire sans menacer la communauté. Boire du vin, dans des limites jugées raisonnables, entretient l'amitié. La tournée, à sa manière, pérennise l'identité du groupe.

*Le partage d'un repas* la conforte également. Tous les concours programment cette opportunité. Lorsque la finale est achevée, un samedi vers 18 heures, un buffet campagnard, à base de charcuteries et de fromages sans oublier le vin à volonté, est offert par l'amicale d'accueil à tous les participants. Entre cent et deux cents personnes, selon les concours, se serrent autour des tables pour honorer l'invitation et célébrer la commensalité fraternelle. L'ambiance est joyeuse et bruyante, les joutes verbales sont associées au rituel, même si aujourd'hui, normes familiales obligent, la soirée se prolonge moins qu'autrefois.

### ***Le banquet***

Plus exceptionnelle, la sortie annuelle accompagnée d'un banquet atteste aussi le dynamisme amicaliste. À l'origine, outre l'organisation de compétitions, c'était une des principales raisons d'être d'une amicale, les cotisations des adhérents servant en priorité à financer les agapes. Le banquet annuel est d'une extrême importance dans la vie de l'amicale et la mémoire des boulistes s'appuie largement sur la mémoire des banquets. C'est dire s'il est capital pour le président, sa réputation est en cause, de sélectionner, en le modifiant chaque année, un lieu d'excursion propre à satisfaire les appétits les plus exigeants. Après consultation des amicalistes susceptibles de le renseigner car connus pour leur bonne connaissance des tables régionales et après avoir vérifié lui-même sur place, si la sélection était justifiée ou non, le président retient un établissement d'accueil, situé dans un rayon d'une centaine de kilomètres. L'environnement doit favoriser un peu de tourisme mais la qualité du menu reste déterminante dans le choix qui est fait. Ces festivités, habituellement programmées en juin, ne s'improvisent donc pas car on espère qu'elles resteront dans les annales de l'amicale. C'est pourquoi, depuis toujours, la réussite du banquet est un critère de

la bonne marche de l'amicale et de l'image d'entente, de gaieté, de convivialité, qu'elle souhaite se donner.

À la prodigalité alimentaire, la sortie annuelle associe d'autres « mises à l'honneur du corps » : en effet, toute fête digne de ce nom ne saurait se dispenser de danses et chansons. Être bon joueur de boules force le respect mais cela ne suffit pas : il faut y associer des talents de danseur et de chanteur pour partager, sur ce registre aussi, des goûts communs. S'il est vrai que, d'une manière générale, les évolutions culturelles rendent moins fréquentes une participation directe à la prestation chantée au profit d'une simple écoute, les boulistes nantais témoignent de leur fidélité à cette forme d'expression. Le répertoire populaire est abondamment sollicité car il permet d'évoquer des sentiments et des réalités de la vie proches de soi. Des amicalistes y gagnent leur célébrité voire leur identité, à l'instar de *La souris*, sobriquet attribué à l'un d'entre eux, connu pour sa version fétiche de « La souris blanche ». Pour être complet, le tour de chant doit inclure *le Chant de l'amicale*, hymne poétique et humoristique à la gloire de la Boule nantaise qui, au dessert, est inmanquablement repris en chœur. Le refrain de l'amicale *Le Lorrain*, dans le quartier Chantenay, en est un exemple :

*« Une partie de boules nantaises ça fait du bien !  
Une partie de boules nantaises se joue entre copains !  
Une partie de boules nantaises se fait en neuf points !  
Alors vive la Boule nantaise et vive Le Lorrain ! »*

Ce goût des réjouissances alimentaires, rêves d'une bonne vie, et cet attachement aux performances scéniques se prolongent dans des temps festifs plus spectaculaires qui, il est vrai, compte tenu des changements sociaux, tendent à s'effacer. Dès leur fondation, les amicales de Boule nantaise prennent part à des cérémonies collectives qui favorisent la célébration du groupe et la légitimation de son existence. De fait, elles se mobilisent pour participer activement aux fêtes de quartier et pour s'identifier, comme pour se l'approprier, à un espace local.

### ***L'animation du quartier***

La plupart des amicales sont présentes dans les assemblées populaires qui se multiplient au début du siècle. Ces animations commerciales associant spectacles et jeux divers sont fréquemment organisées dans tous les quartiers de la ville pour encourager leur



développement. A lui seul, le quartier de Chantenay propose huit assemblées annuelles dont les thèmes – *le vin nouveau, le petit pois, la châtaigne, le chrysanthème*, etc. – révèlent les influences rurales.

L'engagement festif de l'amicale *Les Deux Fours*, à Montbazon, prend un relief particulier. Ses dirigeants animent en effet le *Comité des fêtes du Rond-point de Paris* mis en place en 1921 avec pour objectif de rétablir les festivités interrompues par la guerre. Cette zone quasi rurale, terre d'élection des jardiniers et horticulteurs, devient, après la guerre 14-18, une véritable banlieue populaire grâce à l'installation de nombreux boutiquiers mais aussi d'industries, notamment l'usine des Batignolles ouverte en 1919, spécialisée dans la fabrication des locomotives et qui, en 1922, emploie 3500 salariés.

Les responsables boulistes se confondent avec ceux du Comité : en 1925, Julien David, professeur technique, président de l'amicale, futur président de la Fédération de Boule nantaise fondée en 1930, est commissaire général du comité ; Charles Ménard, chef-pointeau aux Batignolles, secrétaire général de l'amicale puis de la Fédération est aussi celui du Comité tandis que Marcel Merceron, ouvrier imprimeur, assume les tâches de secrétaire adjoint dans les deux bureaux. L'année suivante, en étant respectivement élus président, commissaire général et secrétaire général du Comité des fêtes, tous trois sont les responsables les plus en vue des deux groupements. Cette prise en charge, par les boulistes des Deux-Fours, des manifestations festives à forte visibilité publique organisées dans le quartier se maintiendra jusqu'à la veille de la Seconde guerre mondiale.

L'époque prestigieuse est celle qui voit le couronnement d'une rosière. Cette cérémonie a pour but de récompenser une jeune fille dont « l'honnêteté et la vertu sont irréprochables ». *La Rosière du Rond-point de Paris*, la première, en 1924, est Alphonsine Collineau, issue d'une famille de dix enfants parmi lesquels trois garçons sont morts à la guerre, reconnue comme courageuse, méritante et sage, symbolise la vitalité du quartier et la notoriété de ses représentants. Ceux-ci, y compris les amicalistes, révèlent à cette occasion leur idéologie et leur vision sociale. En effet, *la Rosière* incarne à la fois des valeurs républicaines, des valeurs laïques et, c'est plus inattendu, des valeurs sacrées.

Des valeurs républicaines puisqu'une écharpe brodée aux armes de la Ville est remise à l'heureuse élue, en présence des représentants de la Municipalité et de la Préfecture.

Des valeurs laïques identifiables par le lieu du couronnement, l'école publique du boulevard des Poilus.

Plus confusément, en tout cas sans doute moins délibérément, des valeurs sacrées exprimées par la tenue virginale de la Rosière, coiffée d'une couronne de roses que l'on peut dire christique, et par les discours qui exaltent la pureté et la moralité.

Finalement, la Rosière donne une image respectable et consensuelle du quartier mais aussi des forces actives qui sont à l'origine de sa renaissance : le Comité des fêtes et l'amicale les *Deux-Fours*. La Rosière personnifie la croyance dans le progrès social, la société apportant son soutien à une jeune fille méritoire, victime d'une condition misérable à laquelle elle est censée échapper.

La fête de la Rosière permet au quartier de s'approprier symboliquement la grandeur municipale tout en marquant son territoire puisqu'un défilé fleuri, bannières et musique en tête, emprunte les routes qui sont supposées le délimiter. Ce défilé accorde une visibilité et une reconnaissance supplémentaires à la Boule nantaise, quatre amicales étant situées sur le parcours. En outre, le bal qui clôt la journée se déroule à proximité de deux d'entre elles, carrefour Montbazou.

À partir de 1930, il s'agit d'exploiter la notoriété du Comité qui revendique plus de 400 adhérents et d'abandonner un style un peu désuet pour s'adapter aux évolutions sociales, marquées entre autres par l'essor du mouvement associatif et sportif. Désormais, priorité est donnée aux fêtes musicales et aux fêtes gymniques. Sous des formes différentes, la fête du quartier du Rond-point de Paris continue de permettre aux partenaires concernés – le Comité des fêtes, l'Amicale les *Deux-Fours*, l'Harmonie des Batignolles, l'école publique et l'amicale laïque du boulevard des Poilus, les sociétés de gymnastique – de se mettre en scène sous le label municipal et républicain. Après la guerre, la rupture des anciennes solidarités et l'explosion démographique des quartiers périphériques interdisent de renouer avec les festivités antérieures. Les dirigeants du mouvement bouliste – ouvriers qualifiés, petits fonctionnaires, agents de maîtrise pour la plupart – ne peuvent plus prétendre au statut de notables locaux et sont tenus de redéfinir les actions qu'ils mènent dans la cité.

### ***Le repli festif***

Aujourd'hui, tout en continuant d'apporter leur soutien aux fêtes de quartier, notamment à Chantenay avec *la fête cycliste*, *la fête des œufs de Pâques*, *la fête des Cornes* (spécialité proche de la brioche), les amicales boulistes ne sont plus à l'origine des initiatives prises. Leur visibilité publique et locale s'atténue au profit d'un repli sur leur propre espace où,

certes, l'on perpétue l'idéal festif mais plutôt entre soi. Les réseaux familiaux, usiniers, résidentiels sur lesquels se constituaient traditionnellement les matrices de l'adhésion amicaliste sont désormais fragilisés. La fraternité communautaire se lézarde quelque peu face à l'effritement des traditions ouvrières et des sites sur lesquels elles s'appuyaient mais des zones sociales résistent. C'est le cas, me semble-t-il, du milieu de la Boule nantaise qui, à certains égards, tout en s'adaptant aux évolutions sociales et en recomposant certaines de ses pratiques, peut être considéré comme un îlot de résistance face à la dilution des cultures populaires ou, si l'on préfère, des cultures ouvrières, la distinction n'étant pas ici soumise à examen.

Texte n° 6

**« Le sens de la fête »**

*Picrochole*, Revue du Cercle de Recherche en  
Anthropologie Culturelle

n° 3-4, Angers, 1996, pp. 133-142.

Il faut l'avouer, Guémené-sur-Scorff, pourtant chef-lieu de canton, ne mériterait guère d'attention si ce n'était sa position centrale, au coeur de la Bretagne, à égale distance, si l'on excepte Brest, des principales villes bretonnes : Quimper, Saint-Brieuc, Vannes et Rennes. Son château des vicomtes de Rohan, aujourd'hui en ruines, et son église, maintes fois restaurée, reconstruite au XIXe siècle, témoignent d'une position autrefois plus envieuse<sup>40</sup>. Sans jamais avoir été une cité très puissante, Guémené-sur-Scorff disposait, au moins jusqu'à la Révolution, d'atouts non négligeables. Au niveau politique, la cité est à l'origine un fief placé sous l'autorité d'un seigneur puis, à la Renaissance, une châellenie comprenant onze paroisses avant de devenir commune et chef-lieu de canton<sup>41</sup>. Cette importance politique est en même temps sociale dans la mesure où de nombreux notables (officiers de justice, notaires, huissiers, etc.) résidaient à Guémené.

Comme ville de foires et marchés (pour le bétail et les toiles notamment), son rôle économique a été de premier plan : un marché est attesté dès le XIIe siècle tandis que quatre foires font leur apparition en 1644 pour honorer Louis de Rohan<sup>42</sup>. Enfin, il faut souligner l'importance confessionnelle de la cité puisqu'il fut un temps où son recteur y exerçait les fonctions de doyen et régnait sur une vingtaine de paroisses.

Guémené-sur-Scorff est désormais devenue une cité parmi d'autres, au déclin inexorable. La baisse démographique - 1300 habitants aujourd'hui, soit un tiers de moins qu'il y a 30 ans - et la perte d'influence des agriculteurs et commerçants l'attestent (seulement 636 agriculteurs et 340 commerçants-artistes-petits chefs d'entreprise, soit un tiers des actifs, de recensés dans le canton en 1990, le nombre d'agriculteurs ayant même été divisé par deux entre 1982 et 1990).

Malgré cette évolution peu favorable, la capitale du Pays Pourlet mérite pourtant le détour grâce à une merveille dont nul, hormis quelques grincheux, ne conteste les vertus : l'andouille ! Depuis 1992, le dernier dimanche du mois d'août, plusieurs milliers de personnes se donnent d'ailleurs rendez-vous à Guémené-sur-Scorff pour la fêter comme il se doit.

---

<sup>40</sup> Dans des actes de 1420, Jean V, duc de Bretagne, reconnaît l'importance de Charles de Rohan, sire de Guémené, qu'il déclare « être du sang et lignage des ducs de Bretagne », ce qui conduira le Parlement, en 1549, à enregistrer l'érection de la terre de Guémené en Principauté: voir, Hervé du HALGOUËT, *Essai sur le Porhoët*, Honoré Champion, Paris, 1906, rééd. 1979, pp. 83-84.

<sup>41</sup> Joseph DANIGO, « Le Pays de Guémené », *Eglises et chapelles du pays de Guémené*, Vannes, Cahiers de l'UMIVEM, t.1, 1994, pp. 7-10.

<sup>42</sup> Michel DUVAL, 1982, *Foires et marchés en Bretagne à travers les siècles*, Elven, Editions Breizh Har Bro.

Après avoir assisté à l'édition 96, je voudrais proposer quelques interprétations sur le sens d'une telle manifestation, en particulier sur son statut, ses valeurs, ses fonctions identitaires.

### ***Rites, agapes et divertissements***

Tout en étant comparable à d'autres manifestations voisines - fest-noz, kermesses, spectacles traditionnels, festivals celtiques, galas folkloriques, fêtes locales (autour du cidre, du beurre, des battages, etc.), - la Fête de l'Andouille combine, en une version singulière, des activités collectives, des rituels, des divertissements.

Le programme débute en effet par une procession, suivie d'une messe, en l'honneur de Notre-Dame de la Fosse, patronne de la paroisse (ou Notre-Dame e la Source, en référence à une fontaine miraculeuse, créditée de nombreuses vertus dont celles de guérir les bégaiements, les plaies et de préserver des accidents). La journée se poursuit avec danses folkloriques et repas collectif, à base d'andouille-purée, sous chapiteau, place de la Mairie. Se déroulent ensuite un concours de boules bretonnes, dans le bas du bourg et, depuis sa création en 1994, sur la place Joseph Loth, au milieu de la cité, la tenue du chapitre de la Confrérie des Goustiers de l'andouille avec intronisation de nouveaux membres.

Pour clore ce dimanche déjà bien rempli, il est possible de déguster à nouveau la fameuse andouille de Guémené et rien n'interdit, en soirée, de faire bonne figure lors du bal breton. Hormis les agapes, au prix relativement modique de 60 francs, et le concours de boules dont l'inscription est de 120 francs par triplète, les réjouissances sont gratuites.

### ***Tradition et modernité***

Si la Fête de l'Andouille proprement dite est récente, elle reprend en réalité d'anciennes traditions en les adaptant. Sous l'Ancien Régime, de nombreuses fêtes et processions sont en effet attestées et, à partir de 1753, le Pardon de Notre-Dame de la Fosse se déroule le dernier dimanche d'août, comme la fête d'aujourd'hui<sup>43</sup>. En outre, une fête patronale est instaurée en 1901 et une fête de la mi-carême (dite aujourd'hui cavalcade) en 1931.

En supplantant les anciennes manifestations tout en intégrant le traditionnel pardon, la Fête de l'Andouille est le témoignage à la fois de la pérennité des rites festifs et de leur adaptation aux changements sociaux. Sans exclure le passé, elle donne l'impression d'une

---

<sup>43</sup> Joseph DANIGO, *Op. cit.*, p. 31.

prise en compte du présent. De fait, implicitement, il s'agit désormais de réaliser un amalgame des nouvelles demandes culturelles. Les organisateurs associent la tradition (le pardon, la foire, le folklore) et le modernisme (le tourisme, le produit commercial attractif) ; le sacré (recueillement, ritualisation, solennité, vénération) et le profane (spectacles, jeux, bals) ; le quotidien (sociabilité locale, repas populaire) et l'extra-quotidien (défilé, déguisement, divertissement) ; le formel (activités programmées, aménagement de l'espace communal) et l'informel (improvisation, horaires fantaisistes).

On peut ainsi considérer la Fête de l'Andouille comme une tentative éphémère de concilier les inconciliables en instaurant un monde idéal mais imaginaire, celui qui associerait la société rurale d'antan avec son intense activité agricole autour des foires, de l'élevage du porc, et la société moderne, idéalisée, orientée vers le dynamisme commercial et le développement urbain<sup>44</sup>. A travers la fête, le groupe local se réapproprie son histoire tout en essayant de l'infléchir.

### ***L'union rêvée***

Tout le monde semble apparemment se retrouver autour de l'andouille, à la fois parce que la fête est récréative - elle propose des divertissements (danses, musiques, jeux) en rupture avec la vie quotidienne - et, surtout, parce qu'elle est expressive en célébrant avec force à la fois une sainte protectrice et un produit emblématique, à la gloire de la commune et de ses artisans-charcutiers.

Cette journée d'effervescence semble conçue pour abolir les antagonismes. Elle permet de réunir le haut du bourg et le bas, les classes moyennes (enseignants, travailleurs sociaux, commerçants) et les classes populaires (agriculteurs, ouvriers, employés), les bretonnants et les non bretonnants, les cléricaux et les républicains. La fête est fusion temporaire, abolition apparente des conflits, expression de la paix sociale.

La communauté locale oublie temporairement les menaces qui pèsent sur elle pour essayer de conforter son identité, réaffirmer ses rapports sociaux, accentuer sa cohésion tout en se montrant aux autres, aux visiteurs attirés irrésistiblement par l'andouille. À cette occasion, le groupe mesure ses forces, étale ses richesses pour mieux se régénérer.

---

<sup>44</sup> Voir Patrick CHAMPAGNE, « La fête au village », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n° 17-18, 1977, pp. 73-84.

## *La cohésion menacée*

Il faut pourtant le reconnaître, cet objectif de cohésion n'est que partiellement atteint : le concours de boules se tient à l'écart, avec sa propre clientèle ; les adolescents sont peu motivés par une manifestation qu'ils jugent désuète ; les agriculteurs ne se reconnaissent plus dans une fête qui valorise le commerce et qui ne leur accorde plus une place essentielle.

Si la cohésion souhaitée est fragile, cela tient peut-être et surtout à la dispersion festive elle-même : la Fête de l'Andouille est à la fois une fête religieuse avec sa messe et sa procession, une fête alimentaire avec ses banquets et dégustations, une fête culturelle avec son folklore et son spectacle, une fête sportive avec ses jeux de compétition, une fête commerciale avec son produit à promouvoir.

Cette complexité, si elle est aussi une richesse, ne donne pas un sens uniforme à la fête. L'hétérogénéité symbolique est accentuée par la multiplicité des modèles sociaux mis en oeuvre : certains traits festifs relèvent plutôt d'un modèle populaire, d'autres plutôt d'un modèle intermédiaire tandis que quelques-uns, mais accessoirement, renvoient à un modèle dominant.

On peut ainsi repérer des caractéristiques généralement associées aux cultures populaires : le rassemblement en nombre, la revendication égalitaire et le refus du formalisme à travers l'absence de manières, l'abondance alimentaire comme réalisation temporaire d'une bonne vie, l'exubérance comportementale (on rit, on parle fort, on s'apostrophe), l'appropriation de l'espace communal et notamment du bourg, la démonstration sportive dans une discipline où paysans et ouvriers excellent (le jeu de boules).

Les valeurs des classes moyennes ne sont pourtant pas occultées si on considère que le folklore exotique (représenté cette année par des groupes du Pays de Galles), l'identité culturelle bretonne (bagad, drapeau, fest-noz) et la restitution muséographique de l'histoire locale (une exposition, à la mairie, commémorant le bicentenaire de la naissance d'Hyppolyte Bisson, héros local) renvoient plutôt à celles-ci.

Enfin, certaines pratiques font plutôt songer à la culture des classes supérieures si on se réfère à la Confrérie. L'étalage de la puissance sociale qu'elle implique, ne serait-ce que dans la tenue vestimentaire (robe d'avocat, gants blancs), les stratégies de représentation qu'elle suppose (les notables locaux se mettent en scène), la gestion du réseau social qu'elle nécessite (des confréries comparables et voisines sont invitées) rappellent, à bien des égards, peut-être un peu grossièrement, les pratiques distinctives et ostentatoires des milieux dominants.



## *L'andouille et ses symboles*

De cette diversité culturelle résulte en quelque sorte une lutte symbolique pour imposer tel ou tel modèle<sup>45</sup>. On peut en voir une illustration dans la difficulté à distinguer les rôles respectifs de la Municipalité et de la Confrérie, sans parler d'une confusion toujours possible avec le Comité des fêtes.

Chacune participe à sa mesure : la Municipalité apporte son soutien matériel et financier, prête des locaux et des équipements, reçoit les personnalités ; la Confrérie, assistée de 60 bénévoles, programme les festivités, sollicite les confréries et les groupes folkloriques à inviter, évalue les besoins alimentaires, aménage les lieux (podiums, tables, etc.) et participe activement à la fête. Bien sûr, toutes deux défendent conjointement les intérêts de la commune mais les élus locaux ont plutôt un rôle de représentation (accueil des personnalités, discours de bienvenue) tandis que les Goustiers de l'Andouille assurent plutôt les tâches logistiques. Les intérêts idéologiques sont prioritaires pour les premiers tandis que les intérêts marchands le sont pour les seconds.

On peut alors s'interroger sur les bénéfices symboliques que les uns et les autres retirent de la fête, la Municipalité mettant l'accent sur la grandeur communale, la Confrérie sur la défense d'un produit et de son commerce. La considération publique qui résulte de la fête, si elle est indéniable mais partagée, est en effet fragilisée par l'ambiguïté de cet emblème local qu'est l'andouille, image d'abondance mais en même temps produit peu noble et ridicule. Outre que la viande de porc est au bas de la hiérarchie des viandes, l'animal est lui-même accablé des pires défauts. Transposés à l'homme, ceux-ci deviennent des imperfections morales. Les expressions telles que "manger comme un porc", "avoir une tête de cochon", "être un vieux cochon" en témoignent. L'andouille, quant à elle, par sa polysémie, prête à sourire : "faire l'andouille", "être une andouille" ne sont pas des évocations vraiment plaisantes.

---

<sup>45</sup> Voir Françoise LAUTMAN, « Fête traditionnelle et identité politique », *Terrain*, n° 5, 1985, pp. 29-36.

## ***La recherche identitaire***

Cette tradition renouvelée qu'incarne la Fête de l'Andouille constitue finalement un compromis entre les différentes composantes de la cité pour fonder l'identité communale et rééquilibrer les forces locales. La Fête de l'Andouille révèle les hésitations des organisateurs entre la promotion d'un festival orienté vers le spectacle touristique et la préservation des festivités anciennes tournées vers la dévotion et la communauté villageoise.

S'adapter, autant que possible, aux évolutions est sans doute une nécessité mais cet objectif génère inévitablement des contradictions. La Fête conjugue ainsi tradition - style communautaire, culte paroissial, rassemblement familial, image artisanale - et modernité - animation estivale, échange commercial, rites de célébration. Cet accommodement témoigne de la volonté de survie d'un groupe menacé par l'exode rural et modifie sensiblement le sens antérieur de la fête. Il reste à savoir si cet accommodement peut être considéré comme un gage de pérennité.

## **Références bibliographiques**

BUFFET Henri-François, 1947, *En Bretagne morbihannaise. Coutumes et traditions du Vannetais bretonnant au XIXe siècle*, Paris, Arthaud.

CAILLOIS Roger, 1950, *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard.

CHAMPAGNE Patrick, 1977, "La fête au village", *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n° 17-18, pp. 73-84.

CORBIN Alain, GEROME Noëlle, TARTAKOWSKY Danielle (Dir.), 1994, *Les usages politiques des fêtes aux XIXe-XXe siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne.

DANIGO Joseph, 1994 (1e partie), 1996 (2e partie), *Eglises et Chapelles du pays de Guémené*, Vannes, Cahiers de l'Umivem.

DUVAL Michel, 1982, *Foires et marchés en Bretagne à travers les siècles*, Elven, Editions Breizh Har Bro.

GUEUSQUIN Marie-France, 1995, "Le jet et le festin : prodigalités festives en France du Nord et du Sud", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Vol. XCVIII, pp. 107-128.

ISAMBERT François-André, 1982, *Le sens du sacré. Fête et religion populaire*, Paris, Editions de Minuit.

LAURIOUX Fabienne, MOLINARI Jean-Paul, 1997, Les moments festifs d'un mouvement social, in *Voix libres*, Paris, Editions de l'Atelier, pp. 99-114.

LAUTMAN Françoise, 1985, "Fête traditionnelle et identité politique", *Terrain*, n° 5, pp. 29-36.

VILLADARY Agnès, 1968, *Fête et vie quotidienne*, Paris, Les Editions Ouvrières.

## **TROISIÈME PARTIE**

### ***LE TEMPS DU JEU***

Texte n° 7

## **Territoire socio-historique : le jeu et le sport**

*in La socio-histoire*

(avec Guy Jumel), Armand Colin, Paris,  
2002, pp. 49-65.

## Le jeu

Chacun conçoit le jeu comme une activité plaisante et divertissante. C'est apparemment une notion simple. Pourtant, la notion de jeu se révèle complexe lorsqu'on veut en saisir toutes les facettes. Des expressions comme « cacher son jeu », « être beau joueur », « abattre son jeu », « se prendre au jeu » manifestent un sens figuré qui va bien au-delà de l'activité proprement dite. Les usages anciens accentuent la confusion. Ainsi, les Latins distinguent le terme *jocus* qui incorpore de multiples formes, y compris le badinage et la plaisanterie, et le terme *ludus*, avec une dimension plus scolaire, qui englobe des activités que nous mettrions aujourd'hui hors des jeux tel le théâtre. Nos ancêtres du Moyen Age adaptent ces expressions, la première pour désigner le domaine du jeu, encore que sa délimitation reste délicate, la seconde pour en faire l'adjectif *ludique*. Les Anglais, enfin, nous proposent de prendre en compte, mais la distinction est loin d'être systématique, *game*, ce qui relève de la codification, et *play*, ce qui évoque l'absence de règle. La notion est donc marquée par la diversité, ce qui est également le cas pour la pratique elle-même.

### *La diversité du jeu*

Les jeux sont innombrables et extrêmement difficiles à classer. Selon leurs contenus, leurs instruments, leurs conditions de réalisation, on peut certes opposer les jeux individuels et les jeux collectifs, les jeux corporels et les jeux d'esprit, les jeux d'extérieur et les jeux d'intérieur, les jeux réglementés et les jeux improvisés, les jeux de hasard et les jeux d'adresse mais une telle typologie s'avère incomplète. Ranger par exemple les jeux de rôles, les jeux pédagogiques, les jeux électroniques dans une seule catégorie est source d'embarras. Dans les années soixante, Roger Caillois propose une classification qui se veut universelle (R. Caillois, 1967). Il distingue ainsi les jeux de compétition (de combat, de tir, d'adresse par exemple), les jeux de hasard (dés, loterie), les jeux d'imitation (jeux de déguisement, de rôles), de vertige (tourniquet, balançoire). Quoique séduisante, cette proposition n'épuise pas la question puisqu'il est pratiquement impossible d'affecter les jeux d'esprit tels les mots croisés ou le scrabble, tandis que d'autres le sont difficilement. C'est le cas pour les jeux de cartes, à la fois jeux de compétition et jeux de hasard, ou les jeux de casino, à l'instar des machines à sous, autant de hasard que de vertige.

Les choses se compliquent avec, pour un même jeu, des différences entre pays, tel le billard qui se décline en billard français, polonais, anglais, américain, japonais, russe... voire

entre régions, à l'instar des quilles qui peuvent être de *huit* ou de *neuf*, *asphalte* ou *schere*, ou encore *saint-gall*, même s'il est vrai que la version moderne du jeu de quilles, le bowling, semble abolir les distinctions. Une même région peut d'ailleurs proposer ses propres jeux mais aussi introduire ses propres classements. Ainsi, en Bretagne (J.-J. Barreau, G. Jaouen, 1998), les jeux traditionnels se répartissent en jeux de force ou athlétiques (lutte, lever de perche, lancer de pierre, tir à la corde), jeux d'adresse (boules, palets, quilles) et jeux divers (course en sac, mât de cocagne, concours de mangeurs). La diversité se retrouve également dans les compétences exigées par une même spécialité. Une fois dépassée l'illusion de la simplicité, le jeu de billes, archétype du jeu d'enfants, tout au moins aujourd'hui, en témoigne car sa pratique implique à la fois des savoirs corporels, des savoirs lexicaux, des savoirs marchands. Il s'agit en effet de positionner harmonieusement le corps, légèrement incliné, de rester en équilibre dans une position accroupie, de poser adéquatement la main, et de favoriser la meilleure dextérité possible des doigts pour propulser et orienter le projectile. La participation requiert en outre un usage approprié des désignations selon la matière, la dimension et la couleur des billes mais aussi des terminologies (« avec balayette », « barrière fermée »), des commentaires sur les coups et des annonces sur les défis futurs qui sont la marque du vrai champion. Ce n'est pas tout car la connaissance du système d'échange est impérative pour classer, évaluer, convertir, parier les différentes sortes de billes, depuis la mini bille jusqu'au calot perroquet en passant par la bille galac. Jouer suppose d'acquérir les techniques mais aussi de savoir parler et de savoir négocier (G. Augustins, 1988).

Enfin, on ne saurait taire la diversité sociale. La question mérite d'être approfondie mais, au prix d'un certain schématisme, les jeux sont associés à des publics : les billes aux enfants et les palets aux adultes, les poupées aux filles et les voitures aux garçons, le bridge à l'élite et la belote au peuple. Cette question de la diversité et des classifications doit être examinée par la socio-histoire du jeu, sans exclure une autre dimension essentielle, la variation historique.

### ***La métamorphose du jeu***

Si les jeux sont de tous les temps, on ne saurait en déduire leur stabilité. Il suffit de noter que des pratiques déclinent alors que d'autres progressent, tout en soulignant que ces mouvements ne sont pas définitifs. Des spécialités sont parfois moins vivaces pendant un temps et repartent ensuite de plus belle. Le billard et les fléchettes, dans la France actuelle, au succès renaissant, en offrent des exemples. Certaines disparaissent, parfois pour réapparaître

sous d'autres formes, d'autres apparaissent tandis que bon nombre, tout en conservant leur appellation et leur caractéristique essentielle, se transforment. Parmi les pratiques qui disparaissent presque totalement, on peut évoquer la paume ou le papegaut, en vogue sous l'ancien régime, et parmi celles qui tombent actuellement en désuétude, l'alouette. Les premières mentions du jeu de paume datent du XIII<sup>e</sup> siècle et Paris compte, en 1292, ce qui est un indice de vitalité, treize paumiers, fabricants de balles dites *esteufs* (J.-J. Jusserand, 1986). Le jeu repose sur la possibilité d'un renvoi de la balle contre un mur, de façon à rendre impossible sa récupération par l'adversaire. Le battoir, la future raquette, supplante la main nue dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle et le filet remplace la simple corde. La paume trouve d'abord refuge dans les fossés des châteaux, les rues, les places, les cours d'auberge, les façades de cloître mais, à la fin du Moyen Age, les salles spécialement aménagées, on parle alors de courte paume, se multiplient. Du même coup, malgré l'extrême diversité des lieux, la longue paume pratiquée en plein air régresse au profit de la courte paume accueillie dans des bâtiments couverts. Mais à son tour, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce *noble jeu*, ainsi appelé parce que les rois s'y adonnent, se voit menacé, la noblesse n'est plus ce qu'elle fut, pour disparaître au début du siècle suivant, même si aujourd'hui, au titre de survivance, il est encore possible de se rendre dans un dernier bastion de la paume, rue Lauriston à Paris, et même si on estime que la pelote basque, le badminton, le tennis, le squash pourraient en être des dérivés.

Le papegaut, à la fois entraînement militaire, compétition et cérémonie en l'honneur du printemps, a également connu un sort funeste. Pourtant, encouragée par des ordonnances royales du XIV<sup>e</sup> siècle, la pratique collective du tir, en privilégiant les vertus défensives, protège éventuellement la communauté locale. Exercice aux origines lointaines puisque le tir à l'oiseau est mentionné par les auteurs de l'Antiquité, il désigne aussi, à la fin du Moyen Age, une manifestation qui honore, le premier mai de chaque année, parmi les membres de la Compagnie des Archers, le roi du papegaut, exempté alors de certaines obligations fiscales. La victoire revient à celui qui, le premier, abat une cible, une enseigne d'oiseau, à l'aide d'une flèche. Cette pratique, aux finalités à la fois défensives et divertissantes, décline à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. D'abord parce que l'arquebuse, puis le fusil, déclassent l'arc et l'arbalète mais aussi parce que les compagnies, armées, représentent une menace pour le pouvoir central, les comportements des participants, les archives en témoignent, n'étant d'ailleurs pas irréprochables. Toujours est-il que cette organisation municipale, associant à la

fois jeu d'adresse, festivités et protection du territoire, s'éteint à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme en Bretagne où le Conseil, par un arrêt du 7 mai 1770, supprime les compagnies du papegaut de la province, à l'exception de Saint-Malo.

Associant le hasard de la distribution et le savoir de la combinaison, les jeux de cartes sont attestés au Moyen Age et ont connu des fortunes diverses, certains ayant même disparu, à l'instar de la Bassette ou de l'Ecarté qui ont pourtant connu leur heure de gloire. L'alouette résiste encore pour ne pas sombrer dans l'oubli complet mais force est de reconnaître que ses partisans sont de moins en moins nombreux, en tout cas dans nos contrées. Cette spécialité privilégie les enseignes espagnoles c'est-à-dire des emblèmes composés de bâtons, deniers, coupes et épées, issus du tarot (H.-R. d'Allemagne, 1906). Hier très implantée dans les campagnes de l'Ouest, l'alouette s'efface petit à petit au profit de concurrentes désormais plus convoitées, en particulier la belote. Si elle consiste, comme beaucoup d'autres jeux de cartes, par équipes de deux joueurs, à réaliser le plus de plis selon un barème prescrit, elle introduit pourtant des aspects originaux puisqu'il s'agit, par des signes et mimiques, d'informer son partenaire de sa « main ». Cette communication gestuelle, de réalisation délicate car faite à l'insu des adversaires, est particulièrement cocasse. Ainsi, le visage grimaçant ne trahit pas l'inquiétude ou la douleur mais la possession de telle ou telle carte : le détenteur du Monsieur, la carte maîtresse, doit signaler son bonheur en levant les yeux au ciel tandis que l'heureux propriétaire de la Vache fait une moue et celui du Borgne ferme l'œil gauche. Malheureusement, cette théâtralité populaire, en fait surtout paysanne, suscite de moins en moins de vocations et semble fournir l'illustration de l'extinction possible d'un jeu.

Si des jeux disparaissent ou sont en voie de disparition, il est vrai, a contrario, que des jeux inédits peuvent apparaître, à l'instar de la pétanque, au début de ce siècle, variante provençale du jeu du cochonnet évoqué par Rabelais, à la célébrité quasi universelle, ou des jeux vidéos de ces dernières décennies, à la diffusion foudroyante. Les échecs, quant à eux, fournissent un exemple des transformations que peuvent connaître les jeux. Aux origines fort lointaines donc controversées, les échecs semblent venus d'Inde puis de Perse pour arriver en Europe vers le Xe siècle. Cela montre que les jeux, à leur manière, sont soumis aux flux migratoires et aux adaptations successives. De fait, certains traités mentionnent 36 cases, d'autres 100 avant les 64 cases actuelles ; les pièces, autrefois plus grandes et plus lourdes, ont connu de multiples représentations (éléphant, vizir, reine, tour...) ; certains joueurs du Moyen Age, parfois au nombre de quatre autour de l'échiquier, font intervenir le hasard des dés. On le voit, et



d'autres indices pourraient l'attester, notamment dans les mentalités à l'égard du jeu, une même appellation ne signifie pas pour autant une pratique identique. La socio-histoire doit tenir compte des métamorphoses du jeu, non seulement techniques mais également sociales et culturelles.

### ***L'expression d'une sociabilité***

Le jeu n'est pas toujours sans risque, au moins symbolique, surtout pour les adultes, car assimilé à la perte de temps, à l'inutilité, à la futilité, il n'est pas toujours bien considéré, jusqu'à être partiellement interdit par l'Etat (ordonnances de Charles V en 1369, de Louis XIII en 1629) ou rejeté par l'Eglise lorsqu'il concurrence l'office ou donne lieu à des paris. Pourtant, il est évident que la pratique du jeu répond au besoin de se faire plaisir, d'échapper à l'ennui tout en évitant les contraintes de la vie quotidienne et de stimuler l'imaginaire. Il permet en outre, dans une logique de défi, de se mesurer aux autres ; de se transporter dans un monde différent avec, pendant un temps déterminé, ses propres lois ; d'acquérir, même s'il n'est pas strictement éducatif, des connaissances. Les raisons de jouer sont sans doute propres à chaque joueur, depuis la recherche d'un simple passe-temps jusqu'à la réalisation d'une véritable passion, mais un des ressorts essentiels concerne la sociabilité, le fait de retrouver ses semblables pour partager des goûts et des idées.

Le but du jeu n'est peut-être pas tant le jeu lui-même que l'adhésion à un groupe de joueurs. Hormis le cas particulier des jeux solitaires, mais ils ne le sont sans doute pas totalement car règne indirectement et à distance une sorte de complicité, de connivence avec les autres joueurs, l'activité ludique a généralement pour fonction de réunir, de favoriser la communication et la convivialité, variables selon les cas il est vrai dans la mesure où le groupe est plus ou moins ouvert et l'adhésion plus ou moins désintéressée. Néanmoins, de manière informelle, on se rassemble spontanément, ou formelle, on organise la vie du groupe, en particulier sous forme associative, le jeu produit des manières d'être ensemble. Il suscite une sorte d'engagement et il suggère une sorte de fidélité à l'égard des autres participants. Des comportements ritualisés comme les salutations fraternelles, la tournée offerte aux perdants, la participation aux réjouissances en fournissent des indications. Cette sociabilité se construit autour du partage : partage de la passion commune pour le jeu, partage d'une éthique, partage des sentiments amicaux, partage d'un langage spécifique, partage des moments festifs. Le joueur affiche son goût pour le jeu proprement dit et il adhère en même

temps au groupe constitué autour de lui, en adoptant les caractéristiques de la sociabilité ainsi définie. Après une partie, la coutume largement répandue de se retrouver autour d'un verre témoigne de ce souci d'être ensemble et de faire exister la communauté des joueurs. Suite au déséquilibre provoqué par la victoire des uns et la défaite des autres, la tournée contribue à préserver l'honneur de tous et à entretenir l'amitié.

Le souci partagé des bonnes relations ne doit cependant pas masquer une dimension moins appréciable. La sociabilité consiste aussi en un contrôle interne des participants, une surveillance parfois mal vécue pouvant aller jusqu'aux rivalités explicites et mécontentes tenaces. Les rapports de chacun avec les autres sont subtilement régis par les appartenances sociales et culturelles, par les modèles de comportement prescrits et par les volontés inégales d'intégration. C'est surtout lorsque les conséquences des écarts individuels risquent de rejaillir sur l'ensemble de la communauté des joueurs, d'entamer sa cohésion, d'entacher son honorabilité, que se manifeste l'autorité collective, à l'instar des compagnies du papegaut ou des amicales boulistes qui prévoient amendes et exclusions à l'égard des contrevenants. Les transgressions sont cependant l'exception car la communauté réunie autour du jeu privilégie les relations harmonieuses et les mises en scène gratifiantes. C'est que le jeu peut aussi se regarder et être objet de spectacle : le papegaut, la paume, la boule, pour s'en tenir aux jeux sportifs, mais on pourrait en citer d'autres, ont leurs admirateurs qui peuvent ainsi, dans des espaces réservés, apprécier les stratégies et se réjouir des jolis coups.

Ce besoin de se regrouper, en acceptant éventuellement de côtoyer des individus d'une autre condition, n'oblitére pas la complexité des relations sociales, en particulier des liens de solidarité. Ceux-ci ne s'alignent pas forcément sur les hiérarchies habituelles car s'y entrecroisent des réseaux complexes : familiaux, professionnels, territoriaux. Le jeu favorise une sociabilité singulière. Certes, il faut nuancer ces constats, en examinant les réalités socio-historiques propres à chaque jeu mais, quel qu'il soit, celui-ci doit être interrogé en lien avec la vie sociale.

### ***La question de l'identité***

Le jeu remplit de multiples fonctions, notamment dans l'affirmation des identités individuelles et collectives. Sur un registre spécifique, celui des manières d'être et de faire propres à la spécialité, il permet d'abord de valoriser sa propre identité, car on joue pour soi, pour se faire connaître et reconnaître, pour se situer dans le monde. Le jeu produit d'ailleurs

sa propre hiérarchie, celle qui permet de classer les individus selon leurs performances, réelles ou supposées. Quelle que soit la pratique, le participant défend son identité de joueur et montre les qualités liées à ce statut, qualités techniques et qualités humaines. C'est ainsi que le mauvais élève a la possibilité de prendre sa revanche dans le monde du jeu, s'il atteste les qualités du bon joueur. Le jeu donne l'occasion de briller, de se faire valoir.

S'il est vrai que l'on joue pour soi, on joue aussi pour défendre une identité collective, éventuellement l'équipe bien sûr, ou bien un quartier ou une commune. De fait, sous couvert de jeu, s'affirme une identité territoriale, construite autour de modes de vie, de relations publiques et privées, de traditions locales, à l'exemple de ce bourgeois rennais, Julien Bordeaux, qui se targue, vers 1620, de fréquenter le jeu de paume des lices, propriété du procureur des marchands au Parlement. Cette affirmation des identités à travers le jeu s'inscrit parfois dans un territoire plus large, comme la région. Les jeux régionaux relèvent ainsi d'une identité associant une histoire et une culture. La préservation des identités n'est pas simple repli sur soi mais aussi ouverture sur l'extérieur, acceptation des différences, possibilité d'échanges. C'est ainsi que peut se comprendre, pour les immigrés, l'importation de pratiques ludiques, à l'instar de ces immigrés français de New York introduisant, comme expression de leur identité nationale, la pétanque dans Washington Square.

En favorisant l'émergence de nouvelles identités, le jeu abolit, au moins provisoirement, les règles et comportements habituels, il instaure de nouvelles manières d'être, il procède à une remise en ordre du monde, il conteste le pouvoir ordinaire et représente ainsi une menace pour les autorités qui cherchent à le réglementer, à le contrôler. Aux XVIIe et XVIIIe siècles surtout, les arrêts et règlements relatifs à la police des jeux foisonnent, d'une part pour empêcher que les joueurs, par des attroupements voire des rixes, perturbent l'ordre public, d'autre part pour interdire les paris et contrôler la fiscalité. La main mise de la puissance publique sur les jeux s'exerce aussi de manière plus directe lorsque l'organisation des rassemblements est directement prise en charge par les notables politiques, à l'instar du Seigneur de Cancale qui préside le papegaut, veille au respect des usages, dresse la liste des invités, nomme le « garde rôle » chargé de recueillir les inscriptions et les droits de participation (J. Guibert, G. Jumel, 1999). Encore aujourd'hui, lors de certaines manifestations ludiques, les responsables politiques, surtout ceux d'une municipalité, n'hésitent pas à venir en personne pour saluer les participants et récompenser les vainqueurs. Les associations de joueurs sont partagées entre le souci d'indépendance à l'égard du pouvoir

politique et le souhait de se voir reconnues puis soutenues par lui, sous forme de subventions. D'une certaine manière, on peut avancer, au moins pour certains jeux, que l'identité politique y est en question. Le sentiment identitaire semble traverser les époques, ce qui pose la question des rapports entre tradition et modernité, de la permanence et de la transformation et ce qui invite, pour l'étude des jeux, à interroger l'évolution de la société, que ce soit dans sa composition, son organisation, sa sensibilité, sa culture. L'étude socio-historique des sports facilite également la mise en œuvre de cette démarche.

## Le sport

Longtemps délaissé par les sciences sociales, peut-être plus d'ailleurs par les historiens que par les sociologues – « il faut y voir certainement une distance culturelle pour un objet considéré comme vulgaire, un terrain d'investigation insolite et marginal par rapport aux espaces ordinairement couverts par la recherche historique » (R. Hubscher, 1992, p. 8) - l'étude du sport, justement, ne peut se concevoir sans associer les questionnements de l'historien et du sociologue : conditions d'apparition de ses formes modernes dans l'Angleterre du XVIIIe/XIXe siècle, diffusion ultérieure et adoption spécifique dans d'autres pays, types de pratiques et de pratiquants selon les spécialités et selon les époques, politiques nationales et locales, effets sur la vie sociale (sociabilité, violence, inégalités, idéologies, etc.).

### *Le regard rétrospectif*

L'histoire permet de penser les permanences et les ruptures, de retracer les évolutions des exercices physiques et des pratiques sportives. Comme nous y invite Jean-Claude Passeron, il s'agit, en la matière, de se prémunir de l'illusion du "toujours pareil" ou, à l'inverse, du "jamais vu" (J.-C. Passeron, 1987). Tout en prenant en compte des différences, certains auteurs, et non des moindres, insistent il est vrai sur les continuités en avançant que le jeu serait au cœur même de la civilisation (J. Huizinga, 1951), qu'il serait d'une influence fondamentale sur la vie sociale (R. Caillois, 1967) ou qu'il exprimerait une forme constante de religiosité (M. Augé, 1982). Sans nier quelques ressemblances entre des formes anciennes et des formes modernes, "les parentés (en fait relatives) de certains gestes de l'exercice corporel collectif ont pu faire hâtivement reconnaître l'existence du sport, ou des sports, dans quasi toutes les sociétés, à toutes les époques historiques" (R. Chartier, G. Vigarello, 1982, p. 36), l'examen attentif permet

d'opposer les épreuves athlétiques des Anciens, les jeux traditionnels du Moyen Age et les manifestations sportives inventées par les Anglo-Saxons.

Poteries, fresques, sculptures, tablettes, bas-reliefs attestent la grande place accordée aux exercices physiques dans les civilisations égyptiennes, grecques et romaines mais on ne saurait y voir une filiation directe avec nos pratiques sportives. Les épreuves d'Olympie - course, saut, lancer, lutte - et les jeux du cirque, encore faudrait-il nuancer selon les périodes, adoptent des modalités très éloignées des nôtres : règlements à portée strictement locale et absence de considérations techniques, reconstitution mimée de combats réels et priorité aux préparations militaires, manifestation symbolique du pouvoir de la cité, victoire signe d'élection et dédiée aux dieux (P. Veyne, 1987). Tous ces concours athlétiques, d'ailleurs occasionnels, incarnent finalement une culture rituelle et mythique propre au monde antique.

Il faut également éviter de confondre certains jeux traditionnels, attestés au Moyen Age et les sports modernes. Certes, on peut vaguement repérer des gestes communs entre les uns et les autres mais l'analogie est loin d'être totale. Tous les exemples le confirment (J.-M. Mehl, 1990). Ainsi, la soule, souvent considérée comme l'ancêtre du rugby, oppose bien deux camps dont l'objectif est de s'emparer d'une sorte de balle, l'éteuf, pour la déposer à un endroit convenu à l'avance mais tout le reste diverge : affrontement violent de deux groupes sur des bases pré-constituées (l'âge, le village, le métier, le statut familial) ; conventions rudimentaires et variables quant au nombre de participants, la durée, les limites spatiales ; occupation des espaces habituels ; calendrier festif et religieux. Le papegault ressemble au tir à l'arc actuel en ce qu'il consiste à abattre une cible à l'aide d'une flèche mais la ressemblance s'arrête là : organisation ponctuelle, en général le 1er mai de chaque année ; caractéristiques des participants variables d'un endroit à l'autre, notamment de la campagne à la ville ; finalité militaire et défensive ; dispense de certaines taxes accordée au gagnant. Mains aspects de la paume rappellent le tennis, surtout à partir de la Renaissance où la raquette fait son apparition, puisqu'il s'agit de frapper la balle de façon à rendre impossible sa récupération par l'adversaire. Mais là encore, les différences sont notables : diversité des lieux, règles disparates, contestations très fréquentes et recours au public pour les résoudre (J. Guibert, G. Jumel, 1999).

Ces jeux traditionnels mettent en scène le collectif communautaire, en particulier lors de rituels festifs, ponctuent la vie paroissiale et entérinent les clivages sociaux. A la rigueur, on peut y voir des formes embryonnaires des sports, au moins de certains, si on fait l'impasse sur la

diversité des manières de jouer, le caractère frustré des techniques, la rudesse des affrontements, la minceur des codifications.

### ***La spécificité du sport***

Sans qu'il faille trouver absolument une nette coupure historique entre les jeux traditionnels et les sports proprement dits, les mentalités antérieures restent influentes, force est de constater que, orientés vers la compétition et la performance, ces derniers supposent des conditions sociales et culturelles particulières, conditions seulement réunies au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le pays économiquement le plus avancé, l'Angleterre. C'est ce contexte social et politique de l'implantation d'un régime parlementaire autour des propriétaires fonciers - la *gentry* - qui rend possible l'évolution des sensibilités et l'apaisement des tensions politiques. L'émergence d'un idéal démocratique, au nom duquel les individus sont virtuellement égaux, ajouté à l'emprise moindre de l'appareil religieux, rend favorable l'adoption des principes qui sont constitutifs du sport : élaboration de règles communément acceptées, uniformisation des manières de jouer, désir de perfectionnement, contrôle des pulsions agressives. Pour Norbert Elias, le sport est ainsi une forme euphémisée de la violence, une façon socialement acceptée de la canaliser qui résulte d'une évolution des mœurs (N. Elias, 1994). Assez logiquement, les structures scolaires - les *public schools*, souvent et abusivement réduites au *College* de Rugby dirigé par Thomas Arnold - vont ensuite prendre en charge l'éducation sportive, favoriser les rencontres et transmettre les valeurs liées à la compétition (discipline, fair-play, culte de l'effort, ascèse, contrôle de soi, etc.).

Ces considérations sur l'apparition du sport, dont le nom même est d'ailleurs issu du vieux vocable français "desport", signifiant amusement, passe-temps, conduisent les chercheurs à en proposer de multiples définitions. Si la plupart mettent l'accent sur l'exercice physique, la réglementation et la compétition, dans les années 60, Georges Magnane souligne en outre que le sport s'insère dans le temps libre et se dote d'institutions spécialisées (G. Magnane, 1964) tandis que Michel Bouet insiste sur la rationalisation des techniques et la prétention à l'universalité (M. Bouet, 1968). De son côté, un spécialiste américain, Allen Guttmann, dans un souci exhaustif, propose de définir le sport non seulement comme une activité dotée de règles et d'organisations bureaucratiques mais aussi comme une activité marquée par une temporalité spécifique (calendrier et durée des épreuves), une spécialisation des rôles (entre joueurs, entraîneurs, dirigeants), une poursuite des records, un souci d'éduquer le spectateur (A. Guttmann, 1978).

Mentionnons enfin la précieuse contribution de Pierre Parlebas qui met en avant la fonction ludomotrice du sport, celui-ci étant défini comme "l'ensemble fini et dénombrable des situations motrices codifiées sous forme de compétition et institutionnalisées" (P. Parlebas, 1986, p. 55). Autrement dit, ces situations sont soumises à un système de règles définissant en particulier les critères de réussite et d'échec mais, d'une certaine manière, en se perfectionnant sans cesse et en s'exhibant de plus en plus, elles tendent aussi à satisfaire les ambitions idéologiques et économiques des instances dirigeantes.

### *L'ouverture sociologique*

Depuis son apparition en terre anglo-saxonne, le sport a connu une forte expansion : diversité des spécialités, augmentation des pratiquants, multiplication des équipements, accroissement de l'audience, diffusion internationale. Cette évolution est à rapporter aux transformations techniques et scientifiques qui ont permis d'améliorer les matériels, d'enregistrer les performances, de rationaliser les entraînements mais aussi et surtout aux progrès économiques, aux mutations sociales (augmentation des loisirs, développement des communications), aux changements des mentalités relatives à l'éducation et au corps.

Comme fait social à part entière, le sport est devenu objet d'étude pour les sociologues, d'abord pour rendre compte de la façon spécifique dont chaque société produit ses propres cultures du corps (M. Mauss, 1950). Dans un article pionnier, devenu classique, Luc Boltanski a non seulement rappelé la diversité des attitudes corporelles selon les sociétés et les époques mais aussi affirmé la correspondance entre l'appartenance sociale des individus et leurs rapports à la santé, à l'alimentation, au sport (L. Boltanski, 1971). Le programme assigné à la sociologie du sport consiste notamment à montrer les liens entre des goûts sportifs et des styles de vie : "le travail du sociologue consiste à établir les propriétés socialement pertinentes qui font qu'un sport est en affinité avec les intérêts, les goûts, les préférences d'une catégorie sociale déterminée" (P. Bourdieu, 1987, p. 204). Selon les caractéristiques des pratiquants, mais là aussi il est impératif de ne pas figer les constats pour tenir compte des changements incessants, on peut établir une classification des sports, entre les sports d'élite et les sports populaires, les sports individuels et les sports collectifs, les sports de contact (boxe, rugby, etc.) et les sports de confrontation indirecte (ski alpin, haltérophilie, gymnastique, etc.). Cela revient à dire que, sans oublier les inégalités financières, les dispositions culturelles, les conceptions, les valeurs propres à chaque groupe social sont plus ou moins en conformité avec les qualités mises en avant par

chaque discipline sportive (C. Pociello, 1981). Si l'on prend l'exemple des sports de combat, la boxe, spécialité perçue comme rude, virile, dangereuse, s'opposerait au judo, spécialité valorisant plus la souplesse et la tactique, comme s'opposent les goûts populaires et les goûts bourgeois. Sans nier l'intérêt d'une telle démonstration qui a le mérite d'apporter des éclairages sur les logiques d'adhésion, il faut néanmoins éviter de l'appliquer schématiquement dans la mesure où la place de chaque sport par rapport aux autres peut se modifier et dans la mesure où chaque spécialité donne lieu à des pratiques disparates entre amateurs et professionnels, entre sportifs du dimanche et sportifs de haut niveau : "les différentes classes sociales ne s'opposent pas par la nature des sports qu'elles pratiquent, elles se différencient, beaucoup plus fondamentalement, par la façon dont elles s'y engagent, les manières qu'elles ont de se les approprier, les valeurs qu'elles investissent, les unes et les autres, dans les sports qu'elles pratiquent ou regardent" (C. Baudelot in J.-M. Faure, 1990, p. 8).

Tout en s'interrogeant sur l'exercice du sport, son organisation institutionnelle, son implantation, son déroulement, ses niveaux de pratique, la sociologie n'oublie pas qu'il a aussi ses spectateurs et ses supporters. A l'instar de la pratique elle-même, on peut montrer que, selon les spécialités, le spectacle sportif suscite plus ou moins d'intérêt dans les différents milieux sociaux mais aussi que, en chaque cas, la composition sociale du public n'est pas aléatoire. Si l'on prend l'exemple du football, les enquêtes réalisées nous indiquent que le public du stade est à l'image de la société : dans ses grandes lignes, il reflète la structure sociale masculine (C. Bromberger, 1994). Expression de la cohésion locale, ce public dévoile en même temps ses différences puisque la répartition des spectateurs s'effectue non seulement en fonction du prix des places mais aussi en fonction d'une subtile combinaison des âges, des professions, des quartiers.

Les sociologues n'ont pas manqué d'examiner aussi le sport sous l'angle de l'intégration sociale et de la sociabilité. Au cours du XIXe siècle, les processus d'industrialisation et d'urbanisation induisent de nouvelles modalités de participation à la vie sociale, de nouvelles manières d'être ensemble. Le sport offre des possibilités de se rassembler dans des clubs pour une pratique commune, l'exercice corporel, mais aussi pour renforcer les liens territoriaux, professionnels, idéologiques de ses membres : "la multiplication des associations sportives dans le dernier tiers du XIXe siècle relève à la fois du désir de participer à la vie sociale, d'affirmer son identité (locale, régionale, professionnelle, idéologique, etc.), d'exercer une force solidaire



et sécurisante face aux pouvoirs publics (politique et administratif entre autres) et de l'institutionnalisation progressive d'un code relationnel" (P. Arnaud, 1987, p. 359).

Outre des conditions adéquates d'exercice du sport, le club propose des manières durables d'être ensemble pour défendre les couleurs et affirmer l'identité du groupe ou, mieux, de l'équipe, symbolisées par le nom du club lui-même, son palmarès, ses fanions, ses insignes, ses devises et ses tenues. La sociabilité du club trouve de multiples occasions de s'exprimer : les entraînements, les compétitions, les réunions, les déplacements, les fêtes, sans parler des rencontres moins formelles au siège, souvent un café, ou au domicile des adhérents. Cette sociabilité sportive renvoie à un système plus large de relations, constitué sur des bases familiales, résidentielles, usinières, idéologiques qui donne, à chaque club, un style associatif (C. Lamoureux, 1987). Toutefois, le modèle général ne doit pas occulter la diversité des formes d'intégration car, en fonction des spécialités sportives, du rattachement institutionnel, des traditions, des implantations, les identifications à l'équipe, au club, à la ville, à la région et, plus généralement, au monde du sport s'expriment de manière particulière (J.-P. Callède, 1985).

Les spécialistes de l'étude historique et sociologique du sport ont néanmoins observé qu'il ne fallait pas excessivement idéaliser cet univers social mais qu'il convenait de dénoncer une certaine tradition livresque, à la suite notamment de Pierre de Coubertin, qui n'attribuait au sport que des vertus et des valeurs positives (tolérance, discipline, ascétisme, etc.). En réalité, les pratiques, les appartenances et les sociabilités sportives sont multiples et elles peuvent aussi engendrer des comportements moins licites : rivalités exacerbées, dopages, tricheries, corruptions, brutalités, violences entre supporters. Pour certains, le sport serait même l'expression néfaste des dérives du système social tout entier (J.-M. Brohm, 1976). C'est surtout le phénomène spectaculaire de la violence dans et autour des stades qui retient aujourd'hui l'attention.

Si, avec Norbert Elias, on peut constater que les sports modernes instaurent un contrôle social des affrontements et, selon ses propres termes, qu'ils sont plus "civilisés" que les jeux antérieurs, il n'en reste pas moins vrai, sans évoquer forcément les pratiques à hauts risques telles que la boxe ou la course automobile, que certaines manifestations sportives suscitent des comportements violents. On pense en priorité aux batailles entre supporters lors de matchs de football, phénomène désigné, de manière parfois abusive, par le terme générique de hooliganisme. Les explications habituellement avancées - consommation abusive d'alcool, violence inhérente au jeu même, montée du chômage - pour rendre compte du hooliganisme ne

sont pas à écarter mais sont insuffisantes, surtout lorsqu'on cherche à comprendre pourquoi il touche en particulier le football et l'Angleterre.

Là encore, le recours conjugué à l'histoire et la sociologie semble judicieux pour apporter des éclairages. Avant tout, cela permet de souligner que les stades anglais de football ont toujours été le théâtre de batailles rangées entre supporters, avec plus ou moins d'intensité selon les périodes il est vrai, les années soixante constituant une époque charnière (E. Dunning, 1994). Pour dépasser les jugements rapides, il s'agit en outre de considérer le hooliganisme comme n'importe quel fait social. Tout en procédant à des rapprochements entre la violence des spectateurs et les transformations du football lui-même - mercantilisme de plus en plus développé, fossé de plus en plus grand entre joueurs et publics, division du stade en deux camps bien distincts, rajeunissement des supporters, mainmise croissante des médias - il s'agit aussi de saisir l'influence des mutations de la société britannique, en particulier de l'affaiblissement grandissant des anciennes solidarités ouvrières.

Le hooliganisme semble donc résulter d'une combinaison complexe de plusieurs facteurs qui a eu pour conséquences de réduire l'engagement du supporter à l'égard de son club, de produire un relâchement des liens entre l'équipe et le public, de dissoudre les repères identitaires des jeunes travailleurs manuels et des chômeurs, d'accentuer le repli chauvin et agressif sur le territoire local. D'une certaine façon, on peut avancer que le hooliganisme symbolise l'harmonie impossible entre tradition et modernité, l'opposition contradictoire entre la culture locale du club et la domination du monde marchand.

### ***Une vision renouvelée***

Les perspectives précédemment évoquées soulignent l'intérêt d'une démarche conjuguée de l'histoire et de la sociologie. Les propositions de périodisation et de modélisation du sport confirment, si besoin était, l'intérêt d'une telle démarche. L'examen attentif de l'émergence des pratiques sportives favorise dans un premier temps la mise en évidence de contextes historiques qui distinguent les concours antiques des jeux traditionnels puis des sports modernes. Si ce découpage s'avère décisif pour comprendre ces derniers, il ne suffit pas et il doit être complété par des périodisations plus fines.

Les limites temporelles comportent une part d'arbitraire et sont toujours contestables mais les chercheurs s'accordent pour faire apparaître le sport moderne dans l'Angleterre de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Pour Christian Pociello, cette naissance doit être appréhendée sur plus

d'un siècle et peut être divisée en quatre séquences : de 1760 à 1820, une phase d'encouragement des pratiques populaires, courses et combats ; de 1820 à 1860, une phase d'appropriation des pratiques par les *public-schools* ; de 1850 à 1870, une phase brève qui chevauche en partie la précédente, marquée par la réglementation des sports et la formation de clubs ; de 1880 à 1890, une phase de divulgation des sports collectifs (C. Pociello, 1981, p. 43). De son côté, Bertrand During, en poursuivant l'examen jusqu'à nos jours, préfère s'en tenir à trois périodes principales : 1770-1820, invention par la bourgeoisie des caractéristiques essentielles du sport ; 1820-1870, inculcation des pratiques sportives dans les institutions militaires et scolaires ; à partir de 1870, apparition de la concurrence sportive (B. During, 1984, p. 36). On peut également mentionner les propositions de Jacques Defrance pour qui la seconde moitié du XVIIIe siècle voit apparaître, dans l'aristocratie anglaise, des pratiques sportives telles que golf, cricket, courses puis l'exportation des courses de chevaux et des combats de boxe en Europe continentale, la fin du même siècle instaurant les paris sur ces pratiques. Selon lui, le XIXe siècle favorise avant tout l'introduction des sports dans l'éducation, la codification des jeux puis la création des compétitions et des fédérations nationales (J. Defrance, 1995, p. 13). Pour terminer sur ces exemples de périodisation, les propositions de Stefano Pivato sont instructives. Il adopte quant à lui un découpage qui met l'accent sur le rôle économique et idéologique du sport. Ainsi distingue-t-il trois grandes phases, en occultant la phase de gestation proprement dite, évoquée précédemment. La première se situe au tournant du XXe siècle avec la diffusion du modèle sportif (football, cyclisme, tennis) et l'affirmation, à travers lui, de l'identité nationale. Selon Pivato, la période de l'entre-deux-guerres est surtout celle de l'instauration des compétitions internationales, de la diffusion du sport spectacle et du professionnalisme, de la récupération idéologique par les régimes socialistes et fascistes. Enfin, depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, le plus significatif est, pour lui, que le sport soit devenu assujetti aux autorités politiques, aux lois financières et aux puissances médiatiques (S. Pivato, 1994).

On le voit, même si finalement les données se complètent plus qu'elles ne s'opposent, les périodisations dépendent de la perspective adoptée, notamment en mettant l'accent soit sur les caractéristiques intrinsèques des pratiques sportives, soit sur leurs dimensions sociales et politiques. En tout cas, ce secteur de la recherche mérite d'être retenu et approfondi.

Les analyses de Pierre Arnaud en sont une illustration prometteuse. L'objectif est de considérer le sport dans ses rapports avec le changement social, "d'élaborer les différentes

configurations qui peuvent rendre compte des transformations qui ont affecté les manières de s'exercer physiquement" (P. Arnaud, 1995, p. 135). Il s'agit de construire des modèles pour rendre compte de la complexité historique sous forme simplifiée et ordonnée, pour construire de nouvelles temporalités. Pierre Arnaud retient ainsi trois grands types de modèles à propos du sport : les modèles d'exercice physique qui privilégient les dimensions stables (gymnastique, natation, sports de combat) ; les modèles de sociabilité sportive qui intègrent soit la constance des rassemblements formels soit la transformation des liens identitaires ; enfin les modèles de politique sportive qui intègrent l'évolution des pratiques municipales. L'inventaire n'est toutefois pas limité et Pierre Arnaud suggère, nous le suivrons bien volontiers sur ce point, qu'il soit étendu, en maintenant impérativement une orientation interdisciplinaire, aux styles de jeu, aux relations internationales, aux pratiques pédagogiques...

En outre, la socio-histoire du sport gagnerait à multiplier les recherches prenant en compte les temporalités pour comprendre, de manière comparative c'est-à-dire en fonction des implantations nationales, les évolutions : celles des organisations et des techniques des différentes spécialités, des formes de sociabilité, des mentalités, des fonctions symboliques autour de la figure des champions, des institutions et sans doute bien d'autres choses encore. Le chantier est ouvert, il faut le parachever.

## Références

ALLEMAGNE Henry-René (D'), *Les cartes à jouer du quatorzième au vingtième siècle*, Hachette et Cie, Paris, 1906.

ARNAUD Pierre (dir.), *Les athlètes de la République*, Privat, Toulouse, 1987.

ARNAUD Pierre, La méthode des modèles et l'histoire des exercices physiques, in *Les jeux du monde – le monde des jeux*, Publications of the International Society for the History of Physical Education and Sport, Academia, Berlin, 1995, vol. 1, pp. 133-145.

AUGÉ Marc, « Football. De l'histoire sociale à l'anthropologie religieuse », *Le Débat*, n° 19, 1982, pp. 59-67.

AUGUSTINS Georges, « Le jeu de billes. Lieu de la raison, lieu de la passion », *Ethnologie française*, XVIII, 1, 1988, pp. 5-14.

BARREAU Jean-Jacques, JAOUEN Guy, *Les jeux populaires – Éclipse et renaissance*, Confédération Falsab, Morlaix, 1998.

- BOLTANSKI Luc, « Les usages sociaux du corps », *Annales*, n° 1, 1971, pp. 205-233.
- BOUET Michel, *Signification du sport*, Édition universitaire, Paris, 1968.
- BOURDIEU Pierre, *Choses dites*, Minuit, Paris, 1987.
- BROHM Jean-Marie, *Sociologie politique du sport*, J.-P. Delarge, Paris, 1976.
- BROMBERGER Christian (avec A. Hayot et J.-M. Mariottini), *Le match de football. Ethnologie d'une passion à Marseille, Naples et Turin*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1994.
- CAILLOIS Roger, *Les jeux et les hommes*, Gallimard, Paris, 1967 (1<sup>re</sup> édition 1958).
- CALLÈDE Jean-Paul, « La sociabilité sportive – Intégration sociale et expression identitaire », *Ethnologie française*, XV, 4, 1985, pp. 327-344.
- CHARTIER Roger, VIGARELLO Georges, « Les trajectoires du sport – Pratiques et spectacle », *Le Débat*, n° 19, 1982, pp. 35-58.
- DEFRANCE Jacques, *Sociologie du sport*, La Découverte, 1995.
- DUNNING Eric, MURPHY Patrick, WILLIAMS John, La violence des spectateurs lors des matchs de football : vers une explication sociologique, in Norbert Elias, Eric Dunning, *Sport et civilisation – la violence maîtrisée*, Fayard, Paris, 1994.
- DURING Bertrand, *Des jeux aux sports*, Vigot, Paris, 1984.
- ELIAS Norbert, Sur le sport et la violence, in Norbert Elias, Eric Dunning, *Sport et civilisation – la violence maîtrisée*, Fayard, Paris, 1994.
- FAURE Jean-Michel, *Le sport et la culture populaire*, Lersco/CNRS, Nantes, 1990.
- GUIBERT Joël, JUMEL Guy, Pouvoirs et sociabilités dans les jeux sportifs. L'exemple des Pays de Nantes et de Rennes, in *À quoi joue-t-on ?*, Actes du Festival d'Histoire, Montbrison, 1999, pp. 251-269.
- GUTTMANN Allen, *From ritual to record: the nature of modern sports*, Columbia University Press, New York, 1978.
- HUBSCHER Ronald (dir.), *L'histoire en mouvements – Le sport dans la société française (XIXe-XXe siècle)*, Armand Colin, Paris, 1992.
- HUIZINGA Johan, *Homo ludens – essai sur la fonction sociale du jeu*, Gallimard, Paris, 1951 (1<sup>re</sup> édition 1938).
- JUSSERAND Jean-Jules, *Les sports et les jeux d'exercice dans l'ancienne France*, Champion-Slatkine, Paris/Genève, 1986 (1<sup>re</sup> édition 1901).
- LAMOUREUX Christophe, *Le sport dans la classe ouvrière*, thèse sociologie, Université de Nantes, 1987.
- MAGNANE Georges, *Sociologie du sport*, Gallimard, Paris, 1964.
- MAUSS Marcel, Les techniques du corps, in *Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris, 1950.
- MEHL Jean-Michel, *Les jeux au royaume de France*, Fayard, Paris, 1990.
- PARLEBAS Pierre, *Éléments de sociologie du sport*, PUF, Paris, 1986.

PASSERON Jean-Claude, « Attention aux excès de vitesse », *Esprit*, n° spécial, avril 1987, pp. 129-134.

PIVATO Stefano, *Les enjeux du sport*, Casterman, Paris, 1994.

POCIELLO Christian, *Sport et société*, Vigot, Paris, 1981.

VEYNE Paul, « Olympie dans l'Antiquité », *Esprit*, n° spécial, avril 1987, p. 53-62.

Texte n° 8

**Les jeux sportifs, entre tradition et modernité**

*in La Lucha Canaria en el siglo XXI*

Servicio de Publicaciones de la Caja General  
de Ahorros de Canarias  
Tenerife, mai 2004, pp. 119-124.

À l'occasion de ce Congrès mondial sur la *Lutte Canarienne*, je voudrais vous faire part de quelques réflexions sur les jeux sportifs et leur place dans la société d'aujourd'hui. Je suis persuadé que leur promotion et leur défense nécessitent de s'interroger sur le sens des pratiques. Je vais d'abord dire ce que j'entends par jeux sportifs pour essayer ensuite de répondre à un certain nombre de questions issues de mes recherches et de mes investigations sur le terrain.

Ces questions, pour l'essentiel, sont les suivantes :

- les jeux sportifs correspondent-ils à des manières de vivre ?
- les jeux sportifs favorisent-ils la diversité culturelle ?
- comment promouvoir les jeux sportifs ?
- et, enfin, quel est l'avenir des jeux sportifs ?

## ***Les jeux sportifs***

L'expression le suggère, les jeux sportifs pourraient désigner des pratiques intermédiaires entre les jeux et les sports proprement dits. En tant que jeux, ils permettent de s'abstraire momentanément des contraintes de la vie quotidienne, ils reposent sur la libre adhésion, ils introduisent des conventions entre participants<sup>46</sup>. En tant que sports, ils exigent une bonne condition physique et un entraînement minimum, ils supposent des lieux aménagés et ils induisent une appréciation de la performance<sup>47</sup>.

Cependant, les classifications ne sont pas simples car le monde des jeux sportifs n'est pas uniforme, il est d'une grande variété selon les gestes, les règles, les participants, les compétitions, les espaces. La question des frontières entre les différentes catégories se pose, d'autant que celles-ci peuvent fluctuer selon les époques, une même spécialité pouvant relever à un moment des jeux sportifs, à un autre moment des sports. A cet égard l'univers des luttes représente sans doute un exemple significatif, depuis le *Gouren* et son attachement aux racines celtiques jusqu'à la *Lutte gréco-romaine* représentée aux Jeux olympiques en passant

---

<sup>46</sup> Johan Huizinga, *Homo ludens, essai sur la fonction sociale du jeu*, Gallimard, Paris, 1988 (1<sup>re</sup> édition 1938).

<sup>47</sup> Ronald Hubscher (dir.), *L'histoire en mouvements. Le sport dans la société française (XIXe-XXe siècle)*, Armand Colin, Paris, 1992.



par la *Lutte canarienne* et sa position intermédiaire, entre tradition ludique et modernité sportive.

Pierre Parlebas<sup>48</sup>, et cela me semble fructueux, estime que les jeux sportifs font référence à des situations motrices qui exigent mouvement, adresse, accomplissement physique et qu'ils sont définis par des compétitions réglées tandis que les sports, s'ils comportent également ces caractéristiques, se distinguent en étant régis par de puissantes institutions dirigeantes, en étant par principe insérés dans un système étatique et mercantile, en étant soumis à l'univers des médias. On peut aussi ajouter que les sports, par des règles serrées et univoques, tendent à écarter l'imprévu alors que les jeux sportifs laissent place à la concertation. Cette question des jeux et sports renvoie aussi, me semble-t-il, à des représentations donc à une symbolique. Ainsi, les pratiquants du football seront enclins à se considérer comme des sportifs à part entière tandis que les boulistes évoqueront le loisir et le divertissement donc l'aspect ludique comme dimension centrale de leur activité<sup>49</sup>.

À l'issue de cette rapide exploration et à titre d'exemples, je crois que sous la bannière des jeux sportifs, on peut ranger les sports athlétiques tels que course en sac, lancer de gerbe, lever d'essieu, tir à la corde et, bien sûr, lutte traditionnelle ; et les jeux d'adresse tels que quilles, boules, palets, fléchettes... Toutes ces spécialités, mais elles comportent de nombreuses variantes régionales, peuvent en effet être considérées comme des exercices corporels de compétition tout en n'étant pas - mais c'est bien sûr variable selon les pratiques - aussi codifiées, organisées, réglementées, diffusées que les sports au sens strict.

Si, comme je le crois, les jeux sportifs ont leur propre spécificité et leur propre pertinence, ils sont porteurs d'une histoire particulière qui combine à la fois des aspects traditionnels et des aspects modernes.

### ***Les vertus de la tradition***

Le lexique est relativement étendu puisque de multiples expressions sont utilisées pour désigner, ou tout au moins englober, les jeux sportifs. C'est ainsi qu'on parle de *jeux populaires* (pratiqués par le peuple), de *jeux régionaux* (propres à une aire géographique), de *jeux ethniques* (correspondant à la culture d'un groupe), de *jeux autochtones* (implantés dans un lieu) ou encore de *jeux traditionnels* (transmis de génération en génération). L'évocation

---

<sup>48</sup> Pierre Parlebas, *Eléments de sociologie du sport*, PUF, Paris, 1986.

<sup>49</sup> Joël Guibert, *Joueurs de boules en pays nantais*, L'Harmattan, Paris, 1994.

de la tradition n'est pourtant pas facile, en particulier pour sa proximité avec l'expression *traditionalisme* qui renvoie à un système de pensée rigide et rétrograde.

Pour surmonter l'obstacle, le mieux est de réfléchir à ce qu'on entend par jeu traditionnel, sans reprendre forcément le sens commun. *A priori*, la tradition s'oppose au changement et à ce qui est moderne. C'est ce qui relève du passé, en ce sens cela s'oppose donc au présent, c'est ce qui paraît ancien et authentique, c'est-à-dire qui ne change pas. La tradition représente en quelque sorte une survivance encore observable dans le présent<sup>50</sup>, c'est ce qui est conservé. Pour écarter le danger d'assimiler le passé à ce qui est dépassé, il faut me semble-t-il noter la distinction possible voire souhaitable entre le passé et la tradition : tout ce qui est passé n'est pas forcément traditionnel, il y a un tri qui s'opère. Il faut en tout cas que la tradition soit transmise, le latin *traditio* désigne d'ailleurs l'acte de transmettre, cette transmission s'effectuant de génération en génération, en priorité de manière orale. La tradition s'enracine alors dans notre culture, elle relève du culturel, de nos mentalités, de notre art de vivre<sup>51</sup>.

Cette notion de tradition implique aussi que l'on sache à quelle pratique passée, c'est-à-dire figée à un certain moment, elle correspond, qu'on en connaisse les contours. Cela suppose que cette tradition soit conservée en état, de manière immuable, ce qui on en conviendra est peu probable, à l'instar des mythes minutieusement étudiés par Claude Lévi-Strauss et qui sont l'objet d'une transformation incessante<sup>52</sup>. On peut en conclure que le jeu traditionnel ou le jeu sportif, aux origines souvent ancestrales, résulte d'un mélange de conservation et de création : conservation parce qu'il y a le poids conjugué des habitudes individuelles et des habitudes collectives, celles du groupe, du village, de l'école... ; création parce que les joueurs introduisent de multiples trouvailles et modifient parfois involontairement les usages. On le voit chez les enfants : des jeux comme la corde à sauter, l'élastique, les billes, la marelle... survivent à l'épreuve du temps au prix de quelques adaptations. Dans leurs jeux, sur la cour de récréation par exemple, les écoliers conservent les habitudes tout en introduisant de la fantaisie, au gré des saisons, des modes passagères, des aléas de la transmission, des défaillances de la mémoire.

---

<sup>50</sup> Arnold Van Gennep, *Manuel de folklore français contemporain*, Picard, Paris, 1937-58 (9 volumes).

<sup>51</sup> Joël Guibert, « El arte de vivir de los jugadores de bolos », in *Deporte y calidad de Vida*, Congreso Mundial de Ciencias de la Actividad Física y el Deporte, Granada, 2003.

<sup>52</sup> Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, Plon, Paris, 1962.

À la suite d'adaptations successives, on peut paradoxalement déboucher sur une véritable modernisation d'un jeu traditionnel. Celui-ci ne peut se pérenniser que s'il se modifie. Comme la plupart des notions, la notion de tradition doit donc être interrogée. Elle pourrait se résumer à trois dimensions essentielles :

- ce qui se conserve tout en subissant des changements, et on constate que le monde des jeux traditionnels se transforme, se recompose, d'où l'intérêt de faire des recherches et des collectes ;

- ce qui relève de la culture et plus précisément d'une aire culturelle, la Bretagne et l'archipel des Canaries, mais on pourrait bien sûr en citer d'autres, de par leur configuration historique et géographique, en offrant de bons exemples ;

- ce qui se transmet.

Les jeux sportifs ne se résument donc pas à des techniques gestuelles, ce sont en même temps des manières d'être ensemble, des manières de vivre.

### *Jeux sportifs et manières de vivre*

Les jeux sportifs possèdent une structure interne qui permet de les décrire, de l'intérieur pourrait-on dire, mais ils ont aussi des effets sur la vie sociale :

- ils favorisent la rencontre entre personnes semblables qui partagent des idées et des goûts, que ce soit dans le quartier, dans le club, dans l'amicale ou dans d'autres lieux ;

- ils permettent aux joueurs de se mesurer aux autres donc de se situer par rapport aux autres, de trouver leur place au sein de la communauté ;

- ils favorisent l'éducation, dans les domaines corporel, relationnel, langagier ;

- ils contribuent à affirmer l'identité individuelle et collective, celle du village, de la région voire du pays.

Les jeux sportifs favorisent le rassemblement, la communication. Ils donnent l'occasion au joueur d'exprimer ses qualités personnelles tout en l'obligeant à une sorte de fidélité à l'égard des autres joueurs. Les salutations fraternelles s'imposent à tous les participants, notamment à la fin de l'exercice car la compétition ne saurait entacher la relation. La sociabilité mise en place autour du jeu suggère de l'échange une culture, du partage : partage de la passion commune pour la pratique, partage d'une éthique notamment dans le respect de l'adversaire, partage des sentiments amicaux, partage des ambiances festives. En affichant son goût pour la spécialité elle-même, on adhère en même temps au groupe constitué autour d'elle et on adopte

les manières de vivre ainsi définies : solidarité entre joueurs, dignité entre adversaires, participation aux réjouissances. Le jeu doit aussi réserver des possibilités d'échange verbal : chaque fin de partie ou chaque fin d'exhibition donne lieu à des discussions, parfois sur le mode du défi ou sur le ton de la plaisanterie. Les relations amicales intègrent autant le jeu lui-même que le palabre, parfois dans un dialecte spécifique, à l'exemple du breton ou du gallo, en référence à une histoire collective. C'est pourquoi la manière de se comporter à l'égard des autres me semble essentielle.

Certes, le souci partagé des bonnes relations engendre aussi un contrôle interne des participants qui peut être ressenti comme une surveillance parfois excessive et mal vécue. C'est cependant variable selon les spécialités, chaque jeu sportif adopte un style social propre, en fonction des pratiquants, de leurs appartenances sociales et de leurs volontés d'intégration au groupe. Le jeu définit l'unité et l'harmonie du groupe, tout en contrôlant les tensions et les rivalités.

### *Jeux sportifs et diversité culturelle*

Les nombreuses spécialités rassemblées sous l'appellation *jeux sportifs* ne sont pas uniformes, ne serait-ce que par les habitudes langagières, chaque spécialité adoptant un lexique technique et un ensemble d'expressions réservés aux initiés, parfois sur le mode de la provocation subtile qui anime la compétition. La diversité porte également sur les techniques gestuelles et les usages sociaux du corps qu'elles mettent en œuvre<sup>53</sup>. Chaque société instaure des façons particulières de se servir du corps, en matière de techniques du travail mais aussi, par exemple, de postures liées à la marche, à la course, à la nage. Le saut du berger (*el salto del pastor*), familier des Canariens, en est une expression. Les manières de se servir du corps, y compris lors de la participation à des jeux, sont en partie des phénomènes collectifs, inculqués par l'éducation et les convenances. Chaque société, et même chaque classe sociale, a ses habitudes. Dans la société *Inuit*, les enfants apprennent très tôt, en s'initiant à des jeux physiques, à résister au froid et à survivre dans des conditions extrêmes. La communauté paysanne privilégie également les valeurs de force, d'adresse et de résistance. Naguère, les enfants bretons devaient acquérir les capacités corporelles nécessaires aux travaux des

---

<sup>53</sup> Marcel Mauss, Les techniques du corps, in *Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris, 1950.

champs, capacités apprises notamment lors des jeux, d'où l'importance des jeux de force. Par le jeu, les enfants découvrent leurs tâches futures.

Les jeux sportifs sont en bonne place lors des fêtes car ils permettent d'évaluer les capacités du travailleur. La société fixe en quelque sorte *une mémoire corporelle*<sup>54</sup>. Le geste sportif est l'expression à la fois des habiletés individuelles et des savoirs collectifs, il résulte d'une éducation du corps, d'une véritable culture corporelle, inégale selon les sociétés. Il ne faut pas exclure les emprunts et les métissages mais chaque société peut être identifiée autant par le jeu que par la langue, l'habitat, la parenté, la mythologie.

Certes, les jeux sportifs favorisent la mise en évidence de l'individualité car on joue pour soi, pour mettre en valeur ses capacités, mais on joue aussi pour contribuer à la performance collective et pour affirmer l'identité du groupe : l'équipe, le club, le quartier, la commune, la région. De fait, le jeu sportif relève d'une identité territoriale, il s'inscrit dans une aire culturelle, et on peut estimer que les Iles Canaries et la Bretagne, sans doute pour des raisons différentes, sont sur ce plan de bons exemples. C'est que l'espace régional favorise l'émergence d'une mémoire sociale et d'une mentalité collective.

### *La promotion des jeux sportifs*

Bien sûr, en parlant de mentalité collective, je pense ici aux jeux traditionnels bretons pour lesquels un certain nombre d'actions sont menées dans le cadre de *l'Institut culturel de Bretagne* et sa section Jeux et sports qui existe depuis une vingtaine d'années, actions largement évoquées lors des *Rencontres internationales de Nantes*, en octobre 2002.

Il faut néanmoins préciser que la mobilisation est beaucoup plus ancienne puisqu'une fédération bretonne de comités de jeux – la *Falsab* – existe officiellement depuis 1930. Ses objectifs sont définis par son fondateur, Charles Cotonnec, dans les termes suivants, qu'il me semble intéressant de rappeler pour les informations livrées sur les pratiques et sur l'esprit de l'époque :

*« cette réunion a pour but la formation d'un comité de sports athlétiques bretons. Le breton aime le mouvement, c'est un sportif. Dans les bourgs et les villages, la force et l'adresse sont admirées, sont développées et mises à l'épreuve dans des exercices variés. D'aucuns s'adonnent au lever de la perche, au jeter de la pierre lourde, au lancer de la boule de quille, au soulever du sac de blé ; d'autres s'adonnent à la course, luttent de vitesse dans les champs*

---

<sup>54</sup> Lena Gourmelen, « Jeu, travail et loisir. Le corps dans la société rurale », *Revista Kreiz Breizh*, Mémoire et actualité du Centre Ouest Bretagne, n° 6, 2003.

*et les prés. Mais la lutte bretonne constitue notre grand sport, se pratique partout en Cornouaille, dans le Pays Vannetais, le Pays Pourlet et le Trégor. Les travaux manuels y prédisposent, les champions se recrutent parmi les cultivateurs, les boulangers, les forgerons, les meuniers »<sup>55</sup>.*

Les membres de la *Falsab*, sous l'impulsion de leur président actuel, Guy Jaouen, tentent de sauvegarder les jeux traditionnels, menacés de récupération folklorique ou commerciale, en particulier les jeux sportifs c'est-à-dire, pour la Bretagne, les jeux athlétiques (lutte bretonne, lever de perche, lancer de gerbe, tir à la corde, etc.) et les jeux d'adresse (galoche, palet, boule, quille, etc.). Ces actions consistent à organiser des rassemblements, comme « *Le palet en Europe* » en 2000, à intervenir dans les écoles, à aider à la création de jeux, à publier des ouvrages et des brochures pédagogiques, à réaliser des films, à encourager la collecte et la conservation. Je me permets de souligner en outre le rôle décisif de la *Falsab* pour stimuler les échanges entre pays et entre régions autour du jeu<sup>56</sup>.

S'il faut insister sur l'originalité de la pratique elle-même, il faut aussi mettre en avant le spectacle du jeu, pour le faire connaître et pour le faire apprécier. La communauté des joueurs doit être soucieuse d'instaurer des relations harmonieuses au niveau interne, elle doit être aussi soucieuse de son image, y compris lors du spectacle suscité par les compétitions. Dans le spectacle des jeux de lancer par exemple, la précision du lancer est particulièrement appréciée mais l'exhibition du joueur, aux gestes si variés et si étudiés, est également valorisée. Le joueur est un acrobate, pour le plaisir toujours renouvelé des spectateurs. Pour beaucoup, le jeu est un art qui procure un plaisir visuel. Le spectateur s'émerveille du beau geste et partage les émotions des joueurs face à la réussite ou à l'échec. Dans les jeux sportifs, il faut d'ailleurs le souligner, la frontière entre joueurs et spectateurs est plus réduite que dans les sports plus institutionnalisés. Pratiquants et spectateurs, supporters et connaisseurs, spécialistes et néophytes, adeptes patentés et simples curieux éprouvent une admiration commune pour le jeu sportif et partagent la même complicité.

C'est pourquoi la défense des identités, notamment régionales, ne signifie pas repli sur soi et, *a fortiori*, adhésion chauvine, mais ouverture sur les autres, sur d'autres façons d'être. La préservation des identités est aussi acceptation des différences grâce au renouvellement des traditions, à la prise en compte des attentes de nouveaux publics, à l'acceptation des autres

---

<sup>55</sup> Bulletin *Hekleo*, L'écho des sports et jeux traditionnels de Bretagne, *Falsab*, n° 9, 2003, page 50.

<sup>56</sup> Jean-Jacques Barreau, Guy Jaouen (dir.), *Les jeux traditionnels en Europe*, *Falsab*, Plonéour Lanvern, 1999.

pour s'enrichir mutuellement. C'est ce que laissait entendre, en 1990, Willie Baxter, président de la *Fédération internationale des luttes celtiques*, en déclarant :

*« nous cherchons à préserver les aspects de notre culture, nous avons modernisé nos règles tout en conservant l'esprit et les bases de nos traditions. Nous cherchons maintenant à démontrer à un public plus large que nos sports ne sont pas simplement des vestiges archaïques, mais qu'ils sont vitaux et dynamiques »*<sup>57</sup>.

En favorisant l'ouverture sur de multiples spécialités et façons de jouer, le comité de jeux favorise l'apprentissage des règles de vie, facilite l'intégration sociale, répond aux nouvelles demandes de loisirs. Beaucoup de choses restent bien sûr à faire pour élargir les publics de pratiquants, notamment en direction des femmes et des enfants. Si le jeu sportif est en principe ouvert à tous, de trop nombreuses spécialités recrutent une majorité d'hommes, ce qui constitue un frein à leur essor. Il faut donc les adapter pour qu'elles s'ouvrent à d'autres catégories et, d'une certaine manière, l'unité européenne, en multipliant les échanges, constitue probablement une chance sur ce plan.

La promotion des jeux sportifs suppose en outre de développer la collecte. Il s'agit cependant de savoir quoi et comment, en sachant que de nombreuses traces – instruments et règles – disparaissent et en sachant que la transmission s'opère en priorité de manière orale. L'exposition des instruments d'un jeu oublié peut stimuler la mémoire, des témoins se manifestant à cette occasion pour raconter les souvenirs qu'ils en ont. La conservation d'un jeu suppose aussi la prise en compte des gestes et des ambiances pour maintenir des pratiques dynamiques, sans entretenir exagérément la nostalgie ou le regret d'un prétendu âge d'or, ce qui reviendrait à idéaliser les coutumes passées. C'est pourquoi les musées et les maisons des jeux doivent être des lieux vivants qui introduisent dans leurs programmes non seulement des expositions et des archivages mais aussi des démonstrations et des formations. La muséographie doit être pensée dans le cadre du tourisme culturel. La collecte permet de retrouver des façons de jouer et de saisir les transformations du jeu, à l'issue d'emprunts entre cultures car les ajustements dans les jeux portent sans doute moins sur les aspects matériels et réglementaires que sur la dynamique culturelle.

La promotion des jeux sportifs requiert des démonstrations publiques, des actions pédagogiques, des procédures de collecte. Il faut y ajouter des recherches spécialisées. J'ai opté en ce qui me concerne pour la recherche sociologique, en y englobant l'investigation

---

<sup>57</sup> Brochure de la Fédération internationale des luttes celtiques, *Les luttes celtiques, notre culture*, 1990.

ethnographique et l'exploration historique. Mes travaux s'appuient sur des enquêtes sociologiques (entretien, questionnaire, iconographie), ethnographiques (observation directe, participation au jeu) et historiques (dépouillement d'archives, étude de la presse). L'observation directe favorise la compréhension des gestes, des rites, des espaces ; l'analyse sociologique met en évidence les rapports sociaux, les cultures de groupes, les différences entre sociétés ; la perspective historique fait entrevoir les transformations, les ruptures et les continuités. La sociologie nous invite à ne pas hiérarchiser les jeux en fonction d'une opinion commune qui accorde plus de prestige aux cultures savantes et aux activités de l'élite, ce qui discrédite automatiquement les pratiques du peuple. L'histoire quant à elle montre notamment que l'opposition entre jeux des nobles, jeux des bourgeois et jeux des paysans est désormais périmée - ce qui, d'ailleurs, ne signifie pas que toute distinction sociale ait aujourd'hui disparu - ou encore que des sensibilités nouvelles se sont progressivement introduites dans les jeux et sports au point d'exprimer la « civilisation des mœurs »<sup>58</sup>. Le regard historique permet en outre de relativiser, voire de nier, le schéma évolutionniste et l'affirmation d'un progrès par la transformation systématique des jeux traditionnels en sports populaires puis en sports institutionnalisés, chaque catégorie étant d'ailleurs très hétérogène.

L'histoire montre aussi l'introduction progressive de nouveaux modèles culturels, notamment en matière de valorisation du corps : l'habileté et la souplesse sont désormais autant reconnues que la force et la brutalité ; les préoccupations liées à la minceur, à la forme et au plaisir sont devenues des priorités<sup>59</sup>. Enfin, la rigueur historique exige de contourner les pièges de l'anachronisme et de dépasser les impressions premières qui tendraient à assimiler les conditions, les règles, les attitudes corporelles du présent à celles du passé. Il est risqué de transposer nos savoirs d'aujourd'hui sur ceux d'hier car les caractéristiques et l'esprit d'un jeu dépendent non seulement du contexte de l'époque considérée mais aussi des groupes sociaux, des joueurs, des lieux concernés.

En tout cas, la connaissance des jeux sportifs nécessite me semble-t-il une immersion prolongée dans les milieux concernés, une présence *in situ*, et un regard rétrospectif sur les réalités passées qui nous aide à mieux comprendre le présent. Bien entendu, toutes les recherches sont complémentaires et il ne faut pas écarter les apports d'autres sciences humaines et sociales avec les approches psychologiques, philosophiques, géographiques,

---

<sup>58</sup> Norbert Elias, Eric Dunning, *Quest for excitement, sport and leisure in the civilisation process*, Basil Blackwell, Oxford, 1986.

<sup>59</sup> Georges Vigarello, *Du jeu ancien au show sportif*, Seuil, Paris, 2002.



économiques, éducatives... Cette conjugaison de plusieurs méthodes permet d'examiner les réalités intrinsèques des jeux et leurs effets sur la vie sociale : façons d'être avec les autres, représentations à l'égard du groupe, formes d'engagement dans l'expression locale.

La recherche contribue à mieux faire connaître les pratiques, à la fois dans leur diversité sociale et leur diversité temporelle. Elle contribue aussi à réhabiliter des thèmes discrédités dans l'univers académique : le jeu, le sport, la fête, le loisir, le local. Enfin, la diffusion des recherches facilite la sensibilisation de nouveaux publics, pour leur faire connaître des pratiques conviviales et pour leur faire aimer les jeux sportifs.

### *L'avenir des jeux sportifs*

À travers le jeu, c'est l'appartenance à une collectivité qui s'affirme et c'est tout un art de vivre qui s'affiche. Les jeux permettent de développer les capacités motrices, relationnelles, sensorielles et, en même temps, ils facilitent la socialisation, c'est-à-dire l'insertion dans la société, le partage d'un bien-être collectif. Les jeux traditionnels et sportifs donnent un sens à la vie. D'ailleurs, grâce à eux - et à Nantes on a longuement parlé à ce propos des jeux écossais et des jeux Inuits - les jeunes se préparent aux rôles qu'ils auront à tenir en tant qu'adultes : relations aux autres, rapports au corps et techniques de survie, compréhension des espaces, connaissance des calendriers festifs et rituels.

Avec la disparition de jeux, dits de tradition, ce sont des manières d'être ensemble, ce sont des possibilités de trouver une place dans la société qui disparaissent. D'autres possibilités émergent sans doute mais cela engendre la disqualification d'un genre de vie, celui qui se rattache à la culture populaire et à ses valeurs : goût de l'activité concrète, préférence pour le rassemblement local, attachement aux réseaux familiaux, idéal d'égalité.

Le jeu sportif ne se réduit pas à un simple exercice corporel, parmi d'autres, sa pratique suscite un bonheur de vivre, il s'inscrit pleinement dans la vie sociale, que ce soit de manière formelle au sein de l'association, du comité, de la fédération ou de manière informelle dans la cour de ferme, dans l'entreprise, dans le café, dans la rue. Je crois, avec d'autres, qu'il faut conserver et pérenniser ces jeux car il faut garder ce qui est bien. Il est nécessaire de concevoir la conservation des règles, des gestes, de la logique interne des jeux en sachant que les ancrages anciens – communauté villageoise, quartier ouvrier – sont largement redéfinis et que les manières de vivre changent rapidement. Le risque est aussi d'idéaliser les

communautés du passé et de ne pas savoir renouveler les traditions, ce qui empêche de les rendre attrayantes auprès des jeunes générations.

La priorité accordée à la sociabilité quotidienne, à l'expression locale et aux rites collectifs constitue les fondements d'une culture populaire qui doit être préservée. Il faut sans doute réfléchir aux adaptations des jeux sportifs pour les rendre conformes aux nouvelles demandes sociales, notamment dans les domaines de la communication et des loisirs, tout en préservant les identités culturelles. Les jeux sportifs ne se conçoivent pas sans transformation, sans recomposition, même s'il est vrai qu'à la sacralisation de l'individu et au culte de la performance privilégiés par les sports modernes, ils opposent des principes communautaires et égalitaires. Dans nos sociétés modernes, ces principes tendent cependant à se réduire au profit de liens plus individuels – le souci accentué pour l'entretien et l'esthétique du corps en est sans doute un indice – et expliquent peut-être en partie le moindre intérêt pour les jeux traditionnels.

Se pose la question des rapports entre tradition et modernité<sup>60</sup>, de ce qui change ou pas au niveau des pratiques mêmes (matériaux, techniques, règles, façons de jouer) mais aussi des conditions sociales (statut des participants, habitat, relations) et des mentalités (représentations, sensibilités). Avec la mutation fréquente des fêtes populaires en festivals artistiques et en spectacles mercantiles, on constate que les occasions de jouer sont moins nombreuses et qu'il faut proposer des formules modernisées, plus attrayantes, mais je me demande si le salut des jeux sportifs passe obligatoirement par une prise en charge institutionnelle de plus en plus forte. Toutefois, il est peut-être envisageable d'exploiter la « vitrine sportive », comme en 1992, lors des Jeux Olympiques de Barcelone, avec l'organisation d'un festival des sports autochtones d'Espagne appelé *l'Olympiade Culturelle*<sup>61</sup>.

Des initiatives sont donc prises mais il faut veiller à ce qu'elles n'entraînent pas une prise en charge trop forte, ni une codification excessive, ni une priorité de la compétition par rapport aux échanges entre participants, ni la création de liens artificiels. Il faut souhaiter que l'avenir des jeux sportifs ne soit pas synonyme de dérives – rivalités, violences, dopages, corruptions, récupérations politiques – mais qu'il préserve un certain bonheur de vivre.

---

<sup>60</sup> Joël Guibert, Guy Jumel, *La socio-histoire*, Armand Colin, Paris, 2002.

<sup>61</sup> Victor Baroja, Pere Lavega, « Présent, passé et perspectives d'avenir des jeux et sports populaires traditionnels en Catalogne, in *Les jeux traditionnels en Europe*, op. cit., pp. 192-209.

Texte n° 9

**Pouvoirs et sociabilités dans les jeux sportifs**

(avec Guy Jumel)

*in* A quoi joue-t-on ?

Actes du Festival d'histoire de Montbrison, 1998,

pp. 251-269.

Si l'histoire des jeux traditionnels, sur la longue durée, engendre à première vue moins d'interrogations que celle des sports en raison, notamment, de leur caractère a priori trans-historique et de leur pérennité, la recherche historique ne s'en trouve pas pour autant dispensée de redéfinir son objet en fonction des périodes étudiées. Il s'agit d'examiner les conditions matérielles et sociales qui rendent possible les pratiques mais aussi de s'interroger sur leur signification selon les époques et les lieux. En outre, le chercheur doit se soucier des perspectives trompeuses engendrées par le caractère indirect des sources - le rédacteur du document est rarement le témoin des faits - et, surtout, leur inégale distribution territoriale. Enfin, les traitements qualitatif et quantitatif de sources nécessairement sérielles, si favorables à l'objectivation soient-ils, ne sont pas toujours possibles, en particulier pour l'historien des périodes les plus anciennes<sup>62</sup>. Les méthodes historiques traditionnelles restent alors incontournables : interprétation de textes hétérogènes, nécessité de combler les lacunes en faisant appel à des sources matérielles ou figurées, recours fréquent à l'induction.

Comme le montre Jean-Michel Mehl, avec l'exemple du jeu de paume, la reconstitution de l'itinéraire d'un jeu n'est pas donnée d'avance<sup>63</sup>. D'une part, la mise en lumière des évolutions d'une pratique dépend de l'étendue du corpus documentaire ; d'autre part, les interprétations formulées à partir de données fragmentaires ne sauraient donner lieu à des généralisations hâtives et encore moins à des conclusions définitives. En effet, si les jeux, quelle que soit l'époque, permettent de se divertir, c'est-à-dire de s'affranchir des contraintes domestiques, professionnelles, résidentielles, ils sont aussi l'expression d'une société à un moment donné.

Les évolutions généralement lentes, parfois plus brutales, des caractéristiques des jeux (matériaux, techniques, règles, usages) sont toujours à rapporter à des conditions sociales (sociabilité, sensibilité, idéologie, rapports sociaux). L'opposition entre activité ludique de plein air, par définition ouverte à tous, et exercice en salle induisant contrôle plus ou moins strict des entrées, en fournit une illustration. En nous appuyant sur l'exemple des jeux sportifs - c'est-à-dire des spécialités qui, sans être des sports à part entière incluant codification stricte et universelle, enregistrement des performances, mise en place d'institutions, temporalité spécifique, impliquent investissement corporel, compétition et spectacle agonale - nous

---

<sup>62</sup> Cf. Pierre Arnaud, « La méthode des modèles et l'histoire des exercices physiques », in G. Pfister *et alii* (Dir.) *Les jeux du monde - le monde des jeux*, ISHPES-Studies, vol. 1, Berlin, 1995, pp. 133-145.

<sup>63</sup> Jean-Michel Mehl, « Du jeu au sport : l'itinéraire cahoteux du jeu de paume », *Jeux et sports, permanences et ruptures*, *Cahiers de la SFHS*, n° 1, LAMAPS éditeur, Bordeaux, 1990, pp. 1-11.

souhaitons évoquer quelques-uns de ces aspects. Les variations temporelles et spatiales des pratiques nous incitent à circonscrire notre étude à deux zones proches, le pays nantais et le pays rennais, zones dans lesquelles les jeux sportifs que nous avons retenus (papegaut, paume, boule nantaise et palet sur planche) sont, d'un point de vue historique et culturel, significatifs.

### ***Jeux d'hier ...***

Dans les régions nantaise et rennaise, le jeu du papegaut et le jeu de paume sont attestés sous l'Ancien Régime. La boule nantaise et le palet sur planche, quant à eux, dans leur forme actuelle, sont des jeux d'époque contemporaine. Résultats d'une adaptation locale de pratiques anciennes, ils sont devenus aujourd'hui, en raison de leur diffusion localisée et de leur réel enracinement, des spécialités qui participent à l'identité locale, voire régionale.

En Bretagne, le tir à la cible est encouragé très tôt. Le jeu du papegaut y est signalé avant les ordonnances royales du XVe siècle. La plus ancienne mention du jeu de papegaut apparaît ainsi, dans la deuxième moitié du XIVe siècle, dans un compte rendu de Guillaume du Quirisoët, qui deviendra receveur ordinaire à Quimperlé en 1398. Les ordonnances duciales, telle celle du 1<sup>er</sup> mai 1482, du duc François II<sup>64</sup>, accordant des droits aux tireurs nantais, et les ordonnances royales postérieures ne feront que confirmer l'existence de papegauts déjà présents de longue date<sup>65</sup>.

Quant au mot « papegaut » qui entre dans l'usage à partir de la seconde moitié du XIIe siècle, il désigne une fête et un jeu où le tir à l'arc sur cible, réservé aux catégories sociales inférieures, était la manifestation centrale du spectacle<sup>66</sup>. Il faut bien sûr distinguer le tir à l'arc proprement dit, aux origines très anciennes, du jeu qui en découle, d'invention médiévale. Parmi les multiples divertissements médiévaux à caractère militaire, Jean-Michel Mehl précise que le tir à l'arc n'est sans doute pas appelé jeu avant le XIVe siècle<sup>67</sup>.

La création de la milice roturière des « Bons Corps » en 1425 par le connétable de Richemont, sous le duc Jean V, qui imposa à chaque paroisse la fourniture et l'équipement de

---

<sup>64</sup> « Institution du papegaut par le duc François II » *Archives de Bretagne, Privilèges de la ville de Nantes*, 1883, t. 1, pp. 72-73 ; Privilège du papegaut de l'arc, 1482, Archives Municipales de Nantes, EE 39.

<sup>65</sup> Pour simplifier nos références archivistiques, nous utiliserons les sigles suivants : ADLA pour Archives départementales de Loire-Atlantique ; AMN, Archives municipales de Nantes ; ADIV, Archives départementales d'Ille-et-Vilaine ; AMR, Archives municipales de Rennes.

<sup>66</sup> Jean-Jules Jusserand, *Les sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France*, 1901, rééd. 1986, Champion-Slatkine, Paris-Genève, pp. 19-21.

<sup>67</sup> Jean-Michel Mehl, *Les jeux au royaume de France*, Fayard, Paris, 1990, p. 59.

miliciens et qui prescrivit l'exercice du tir à l'arc aux milices paroissiales du duché (comme le fit plus tard, par son ordonnance du 21 avril 1448, le roi Charles VIII, créateur de la Compagnie des Francs Archers), fut un des facteurs du développement du papegaut en Bretagne. De nombreux textes témoignent de son existence et de sa généralisation aux villes importantes (Nantes, 1442 ; Rennes, 1443 ; Fougères, 1463 ; Quimper, 1495 ; Saint-Brieuc, 1539 ; Rostronen, 1554 ; Guingamp et Lannion, 1565...) mais aussi à des villes de taille plus modeste comme Cancale, Hédé ou encore Bain-de-Bretagne.

Bien plus tard, l'édition de 1721 du dictionnaire de Trévoux définit ainsi le mot : « *Papegai ou papegay, papegault ou papegaut*, oiseau de carte [carton] ou de bois que l'on met au bout d'une perche, pour servir à ceux qui tirent de l'arc ou de l'arquebuse, qui donne un prix à celui de leur compagnie qui l'abat ». Certains auteurs pensent que le mot viendrait de l'arabe *babaya* qui, dans les langues latines, aurait donné *papagayo* en espagnol, *papagallo* en italien, *papagaio* en portugais et *papegault* en français. Constatons que la définition de Trévoux, début XVIIIe donc, ne s'applique qu'au jeu alors que certains textes d'archives, sous le terme de « papegaut », désignent également les milices qui s'y adonnent. De plus, elle laisse supposer qu'il s'agissait d'un exercice de tir réservé à des sociétés de tir (arc et arme à feu) sans mentionner l'existence des réjouissances qui accompagnaient le concours. En réalité, cette définition, pour le moins restrictive, ne rend compte que de l'état d'une pratique qui, à cette époque, est en déclin et dont le sens premier s'est fortement estompé.

Si on s'en tient à Nantes, la présence du jeu de paume est mentionnée dans un document de 1546<sup>68</sup>. Mais les textes, d'ailleurs rares, sont généralement plus tardifs (XVIIe et XVIIIe siècles pour la plupart). Il s'agit le plus souvent d'arrêts et de règlements (police des jeux) visant à instaurer et contrôler l'exercice du jeu. Pour l'exemple, on peut évoquer celui de 1786 qui concerne un projet de police générale de la ville destiné à simplifier les innombrables règlements urbains relatifs aux établissements de jeu. Des paris, bien sûr interdits, risquaient d'être engagés dans ces lieux appartenant, disent les textes, à des « *caffetiers, aubergistes, teneurs de billards et de paume* »<sup>69</sup>. Le but avoué de cette réglementation est « *d'assurer la tranquillité des citoyens* ». On dispose également de titres de propriété et de notices extraites de mémoires ou de journaux personnels. Ces différentes archives n'informent pas précisément sur les caractéristiques du jeu qui, il est vrai, sont connues grâce à des descriptifs contenus

---

<sup>68</sup> AMN, FF 45.

<sup>69</sup> AMN, FF 101.

dans des traités. On sait ainsi que le jeu de paume est un jeu de lancer de balle qui se pratique à main nue souvent gantée, ou avec un battoir remplacé, plus tard, par une raquette. Opposant, le plus fréquemment, deux joueurs, il repose sur l'envoi d'une balle contre un mur ou un obstacle de façon à rendre impossible sa récupération par l'adversaire<sup>70</sup>. Le jeu se pratique soit en plein air, sur un espace dégagé, ruelle, place, cimetière, parvis d'une église, soit dans des lieux aménagés, des bâtiments couverts. Ces derniers sont destinés à la variante dite de la « courte paume ».

### ***... et jeux d'aujourd'hui***

Le jeu de la Boule nantaise et le jeu de palets sur planche qui dérivent des traditionnels jeux de lancer médiévaux (jeu dit « des grosses boules » et jeu dit de la « boule plate ») sont, sous cette forme précise, des jeux populaires locaux, d'extension géographique limitée aux départements de la Loire-Atlantique (pour la boule) et de l'Ille-et-Vilaine (pour le palet sur planche). Ailleurs, de multiples variantes, pour l'un et pour l'autre, existent soit dans la configuration des lieux, soit dans les règles, soit dans les objets utilisés.

La Boule nantaise se pratique dans des salles couvertes, à l'arrière de cafés, sur des terrains bitumés et incurvés d'environ 5 mètres sur 15. Habituellement, la partie met aux prises deux équipes de trois joueurs disposant chacun de deux boules, aujourd'hui synthétiques (autrefois en bois de gaïac) d'environ 2 kilogrammes pour un diamètre de 140 mm. A Nantes, la première mention d'un terrain de jeu de boules (en plein air) est relevée par Gaston Durville dans un rentier de 1678<sup>71</sup>. Est-ce un de ceux que l'on retrouve un siècle plus tard, sur les bords de l'Erdre, dans les dépendances de l'Hôtellerie du Cheval Blanc ? En l'absence de document, on en est réduit aux conjectures. Quoi qu'il en soit, au XVIII<sup>e</sup> siècle, on ne relève pas moins de cinq terrains de boules dans l'enceinte de la ville<sup>72</sup>. Actuellement, les 14 jeux nantais qui subsistent sur la cinquantaine née dans l'entre-deux-guerres<sup>73</sup>, ont adopté des caractéristiques identiques : le ciment bitumé a remplacé la terre battue ou le sable,

---

<sup>70</sup> Pour plus de détails sur ces caractéristiques, voir Guy Bonhomme, *De la paume au tennis*, Découvertes Gallimard, Paris, 1991 et Edouard Fournier, *Le jeu de paume, son histoire et sa description*, Librairie Académique, Paris, 1862.

<sup>71</sup> Gaston Durville, *Etudes sur le vieux Nantes*, t. 2, Lafolye Frères éditeurs, Vannes, 1900, réed. 1977, Culture et Civilisation, Bruxelles, p. 18.

<sup>72</sup> Cf. Joël Guibert, *Joueurs de boules en pays nantais. Double charge avec talon*, L'Harmattan, Paris, 1994, pp. 38-39.

<sup>73</sup> Joël Guibert, *op. cit.*, ch. IV.

les boules répondent à des normes précises, les règlements sont uniformisés, le tout étant contrôlé par une fédération chargée d'organiser les compétitions.

Quant au palet sur planche, aucun espace ne lui est véritablement destiné. Au village, la planche en peuplier, d'environ 0,90 m sur 0,80 m, était autrefois placée sur le pâti ou dans la cour de la ferme lorsque le temps le permettait, dans une grange, sous un hangar ou même dans la salle commune en cas d'intempéries. Aujourd'hui, à la campagne, on y joue sur la place du bourg, aux abords du terrain de sport ou dans la salle des fêtes. A Rennes (notamment à l'est de la ville), le jeu se pratique dans un local d'emprunt d'un café, couloir, préau ou arrière cour<sup>74</sup>. Chaque joueur dispose de quatre palets en fonte (appelés pièces) pesant chacun 120 grammes pour un diamètre de 5 cm. Le premier tireur, placé à 5 mètres de la planche, lance la cible (appelée maître ou pitau), palet plus petit et décoré d'une étoile, puis ses deux premières pièces. Le joueur adverse lui succède en tentant de marquer le point. Autrefois, le jeu se pratiquait fréquemment par équipes de cinq joueurs (avec deux palets par joueur). De nos jours, ce sont les équipes de deux joueurs qui prédominent (avec 4 palets par joueur). Le palet sur planche, à ne pas confondre avec les différentes formules de palet sur terre attestées dès le Moyen Age, qu'on date du début du XXe siècle, très présent dans les fêtes locales et les kermesses de Haute-Bretagne, a toujours de nombreux adeptes et fait même l'objet de tentatives d'organisation de concours officiels depuis 1988<sup>75</sup>.

### ***Au service des pouvoirs locaux***

Le rôle utilitaire voire militaire de l'exercice du papegaut s'affirme progressivement. L'encouragement au tir, par les autorités locales, en vue de le pérenniser, d'organiser la protection de la communauté, d'exalter les valeurs du groupe, de favoriser l'émulation individuelle nous est révélé par un texte de 1382 dans lequel le châtelain d'Etaples, écuyer, « *pour bien de paix et nourrir amour entre les compagnons dudit châtel jouant de l'arbalète, et pour plus entretenir et accoutumer icelui jeu, donne un épervier d'argent au mieux jouant*

---

<sup>74</sup> Plus rarement, en ville comme à la campagne, une salle contiguë à la salle commune peut être réservée au jeu qui est alors installé de manière permanente pour les clients ; c'est le cas, par exemple, du Café de la Guette en lisière de la forêt de Brocéliande (commune de Paimpont, 56). C'est aussi le cas d'un café, rue de la Convention, à Nantes.

<sup>75</sup> Henri-François Buffet signale que le jeu de palet, passe-temps dominical de toute l'Ille-et-Vilaine dans les années 50, a supplanté les anciens jeux de quilles, pratiqués jusqu'alors dans tous les villages ; cf. Henri-François Buffet, *En Haute-Bretagne, coutumes et traditions d'Ille-et-Vilaine*, Librairie Celtique, Paris, 1954, rééd. 1982, p. 193.



de l'arbalète avec certains autres prix et joyaux »<sup>76</sup>. Ce mouvement s'inscrit dans le cadre de la « mise en défense », au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, des villes et des bourgs, au frais de la seigneurie ou de la communauté urbaine et se traduit, entre autres, par l'aménagement de l'espace défensif<sup>77</sup>. Mais en même temps que l'institution octroie des libéralités et des faveurs à ceux qui, par leur exploit, entrent dans la compagnie du papegaut (privilèges fiscaux et statutaires), elle contraint les membres à se soumettre de manière ostentatoire à la hiérarchie sociale et politique.

Le papegaut de Cancale, au nord de l'Ille-et-Vilaine, en est une illustration. La fête, qui avait lieu le 1<sup>er</sup> mai sur le Port de la Houle, était instituée réjouissance publique dont la nature politique ne pouvait échapper ni aux spectateurs ni aux participants : le comte du Plessix-Bertrand, Seigneur de Cancale, par sa seule présence mais aussi ses droits, y affirmait sa position sociale et politique. Les jeux se déroulaient sous sa présidence. Il nommait le « garde rolle » chargé de recueillir les inscriptions et les droits de participation, la liste des tireurs et leur ordre de passage. Il veillait aux règles de préséance qui définissaient la place des invités et des hôtes de marque. Il était le garant des droits des anciens rois du papegaut et de ceux du roi en exercice tout en veillant à ce que ce dernier assurât ses devoirs. C'était, en effet, au roi du papegaut en exercice que revenait l'organisation matérielle du concours pour la future investiture : installation de la guérite des tireurs, délimitation du pas de tir par des barrières, implantation du mât. Il était également chargé de la disposition des lieux (établissement de l'espace du concours et des zones de circulation), de la sécurité des autorités et de leurs hôtes (emplacement des estrades) tout en ménageant leur confort visuel.

A Nantes, c'est le bureau de la communauté de la Ville qui est l'autorité de contrôle chargée de superviser le concours. Responsable de l'organisation administrative du spectacle, du choix des invités<sup>78</sup>, il est sensible au respect de la tradition et des usages et très soucieux des préséances. En 1741, le bureau de la Communauté de Nantes refuse la présentation du papegaut qui doit être hissé sur la tour située près de la rue d'Argentré et diffère son accord car le cérémonial n'est pas respecté : « *Le sieur Syndic des Chevaliers du papegault, s'étant*

---

<sup>76</sup> Cité par Jean-Jules Jusserand, *op. cit.*, p. 27.

<sup>77</sup> Cf. Jacques Heers, *Espaces publics et espaces privés dans la ville*, *Le Liber terminorum de Bologne (1294)*, Ed. du CNRS, Paris, 1984, pp. 149-150.

<sup>78</sup> AMN, BB 98.

*présenté seul, le Bureau décide que l'oiseau ne sera accepté que lorsque la Compagnie des Chevaliers le présentera, conformément à l'ancien usage, par plusieurs chevaliers »<sup>79</sup>.*

Lorsque l'autorité de la puissance publique vient à être contestée, les jeux sportifs à caractère militaire sont les premiers soumis à de sévères contrôles et même à des interdictions. C'est le cas, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, en Bretagne, où la conjonction des crises religieuses, politiques, économiques et sociales donne lieu à de graves troubles. L'adhésion du gouverneur de Bretagne, le duc de Mercoeur, à la Ligue précipite la Province dans la guerre civile de 1589 à 1598. Les armes à la main, de nombreuses cités s'opposent à l'autorité centrale représentée par le Parlement et les États de Bretagne. La tentative de réduire l'autonomie des milices communales (désignées aussi par « papegauts »), directement impliquées dans le conflit, de les contrôler, voire de les supprimer, se traduit par l'interdiction royale de 1605 pour que soient « *supprimés les papegauts de Bretagne et unis et incorporés au domaine royal* ». La résistance des autorités locales, qui voient dans cette suppression une atteinte à leurs prérogatives, s'organise alors. L'année suivante, la suppression des papegauts de l'arc et de l'arbalète est confirmée mais, en revanche, les papegauts de l'arquebuse sont rétablis. Il faut dire que les enjeux financiers sont indissociables des enjeux politiques. Ainsi, par lettre patente du 30 mars 1602, Henri IV permet au maire, échevins et habitants de Nantes « *de prendre pendant neuf ans la moitié du revenu des Papegauts qui se tirent chaque année dans la ville, à partager avec les Rois qui les abattent, pour payer exclusivement les dettes de la ville* »<sup>80</sup>. Le Parlement de Rennes quant à lui, par un arrêt du 13 septembre 1606, prend la décision suivante : « *à la charge que sur les devoirs de ces jeux, il sera pris 2000 l par an pour l'entretien des Jésuites de Rennes et que le Roi sera supplié d'entretenir au collège de la Flèche, vingt cinq enfants de la noblesse bretonne* »<sup>81</sup>. Il va sans dire que ces mesures ne font pas que des heureux et plusieurs pièces d'archives font allusion à de nombreuses requêtes de la part des chevaliers de la compagnie du papegaut pour que leurs droits soient maintenus. Plus d'un siècle plus tard, la question financière est toujours d'actualité puisque, dans un document daté du 22 avril 1728, le maire de Nantes déclare : « *l'abbateur du papegault ne jouit d'aucun droit sur les deniers d'octroi, mais seulement sur les impôts et billots, qui ne montent par année qu'à 150 ou 200 l, et ne peuvent suffire à beaucoup près aux dépenses ordinaires de ce jeu. De la vient que ceux qui le composent sont*

---

<sup>79</sup> AMN, BB 86.

<sup>80</sup> AMN, AA 6.

<sup>81</sup> AMN, EE 42.

*obligés d'y suppléer volontairement de leurs propres deniers, en sorte que l'abatteur du papegault se contente de recevoir de leurs mains pour tous droits une épée d'argent de la valeur de cent livres* »<sup>82</sup>. L'autorité royale cherche bien à user de son pouvoir pour contrôler les papegauts, et à travers eux les municipalités, tout en essayant d'en tirer des bénéfices financiers.

### **Libertés individuelles et contraintes sociales**

A priori, le titre de membre du papegaut s'acquiert uniquement par les qualités d'adresse, sans prise en compte du statut social des compétiteurs. Le jeu est en principe ouvert à tous, nobles, bourgeois, habitants plus ou moins modestes. On peut citer en exemple la liste des rois de Quimper qui montre la relative hétérogénéité des prétendants au titre : Charles Lozach, procureur (1711) ; Yves Péru, boucher (1728) ; Vincent Guerrier, notaire royal (1730) ; Claude Le Gall dit La Joie, paveur (1735) ; Pierre Le Bellec, cordonnier (1745). En revanche, les conditions requises à l'inscription entraînent de fait une certaine sélection et une sorte de conseil des anciens rois peut même statuer sur les demandes d'admission : le compétiteur doit être propriétaire de son arme et il doit être de bonne moralité<sup>83</sup>. À Nantes, les listes mentionnent surtout des marchands, sans plus de précision. Si une minorité en est expressément exclue, les membres du clergé<sup>84</sup> et les caqueux (descendants de lépreux) notamment, on peut penser que les couches sociales les plus modestes se voient écartées pour des raisons pécuniaires. En effet, le mandement du roi François 1er qui confirme les droits des arquebusiers nantais, en 1535, précise que le roi du papegaut « *sera tenu de bailler au jour acoustumé ung joyau d'argent jucques à cent soulz monnoye et douze anneaulx dont le moindre sera de deux soulz monnoye* »<sup>85</sup>. Toujours à Nantes, le règlement stipule qu'il est fait « *défense à toutes personnes de se mettre en devoir de tirer audit papegaut s'ils ne sont enrollés, qu'ils n'ayent auparavant leurs fusils leur appartenant* »<sup>86</sup>. À Rennes, la situation est un peu différente puisque les tireurs doivent impérativement utiliser les armes municipales qui, dès la fin du concours, sont entreposées dans une armurerie de l'Hôtel de Ville.

---

<sup>82</sup> AMN, EE 39.

<sup>83</sup> AMN, EE 39 (1535) ; ADIV, L 61.7 (règlement de 1592).

<sup>84</sup> AMN, EE 40.

<sup>85</sup> AMN, EE 39.

<sup>86</sup> *Idem.*

Les femmes et les mineurs, catégories de personnes exclues du métier des armes, ne peuvent pas non plus concourir. Les textes ne disent pas à partir de quel âge on est autorisé à s'inscrire sur les rôles. Il semble cependant qu'il faille être en mesure d'effectuer un service militaire, de participer à la défense de la ville mais ce critère semble relever d'une estimation, variable selon les catégories sociales. En 1627, un adolescent de la noblesse rennais, âgé de 13 ans, abat le papegaut, ce qui provoque une émeute. Un bourgeois rennais, témoin de la scène, Julien Bordeaux, note dans son journal : « *Au mois de mai, le papegault de l'arquebuse fut abattu par le fils de Monsieur de la Mulonnais lequel ne se trouva point enregistré sur le rôle de la ville et il y eut plusieurs opposants [...] la populace et habitants se ruèrent contre les bourgeois et connétables, même contre le procureur du roi leur chantant vergogne... Il y eut arrêt de la cour et fut adjugé audit Mulonnais* »<sup>87</sup>.

Si les fêtes données à l'occasion du papegaut sont l'occasion de rassembler toutes les composantes de la communauté urbaine, ce n'est pas toujours le cas pour d'autres jeux, celui de la paume, par exemple, où s'opèrent des distinctions sociales. Surtout appréciée dans les milieux bourgeois et nobles, elle est cependant pratiquée par des joueurs d'origine modeste en milieu rural, parfois en ville. Ainsi, à Nantes, en 1618, la municipalité décide de remettre en état le jeu de longue paume situé dans les douves de la ville « *pour la récréacion des habitans qui le désirent* »<sup>88</sup>. Un arrêt du parlement de Bretagne, en 1623, interdit le jeu de longue paume pendant la messe dominicale à Martigné-Ferchaud (Ille-et-Vilaine) à « *plusieurs libertins de cette commune* »<sup>89</sup>. En 1779, un gardien de prison, le sieur Lefrançois, de Bazouges-la-Pérouse (Ille-et-Vilaine), responsable de dégâts en « *ayant joué à la paume sur la place publique* »<sup>90</sup>, fait l'objet d'un procès-verbal de police. En milieu urbain, les salles aménagées permettent néanmoins de jouer entre gens de bonne compagnie, « entre soi » : à Nantes, entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, on dénombre au moins 11 salles de jeu de paume et à Rennes, au XVIII<sup>e</sup> siècle, 3 salles, sans compter celles qui accueillent également d'autres activités comme celle de l'Hôtellerie du Cheval Noir, rue Saint-Michel.

---

<sup>87</sup> Notice 246 du journal d'un bourgeois de Rennes, ADIV, 1 F 306.

<sup>88</sup> Délibérations de la municipalité de Nantes (1618-1789), AMN GG 681.

<sup>89</sup> Arrêt n° 3561, ADIV 1B f 303.

<sup>90</sup> Arrêt de la grand'chambre du Parlement de Bretagne, sur remontrance du procureur général du roi, n° 2643, ADIV, 1B f 1549.

## **Valorisation des qualités individuelles**

Dans la bonne société, le jeu est l'occasion de briller, de se faire valoir. Si ce n'est pas dans l'exploit sportif, c'est en s'y montrant en bonne compagnie. On met un point d'honneur à avoir le privilège de fréquenter les lieux prisés de la haute société. A l'occasion de la visite du Roi, au Château de Fontenay en Chartres de Bretagne, près de Rennes, le 27 août 1626, Julien Bordeaux fait remarquer que « *le dimanche, Monsieur le frère du roi, vint à Rennes et alla à Bonne Nouvelle (église) et au jeu de paume de Jean Lorand* »<sup>91</sup>. Il va sans dire que ce jeu est celui que Julien Bordeaux fréquente. C'est un établissement qui « *en l'an de grâce 1624 fut fait tout de neuf* »<sup>92</sup>, remarque-t-il avec fierté, mais qui ne gardera pas longtemps sa faveur car, trois ans plus tard, son admiration va au jeu de paume des lices qui, contrairement aux autres jeux Rennais construits en bois, est « *bati de tuffeau et de massonnail* » et qui appartient à Monsieur du Chesnay-Cormier, procureur des marchands au Parlement de Bretagne<sup>93</sup>.

Sous l'Ancien Régime, la dimension collective de l'existence est prépondérante. L'individu isolé a des chances réduites de survivre car, en cas de besoin, c'est la communauté qui assure le secours, qui est garante de la solidarité. L'appartenance à un groupe est la règle et le groupe s'impose à l'individu. Le choix n'est pas toujours possible : la communauté villageoise, la paroisse, le groupe professionnel, la famille sont autant de cellules auxquelles on est soumis. Dans ce cadre contraignant, l'espace du jeu offre une possibilité d'action volontaire qui, lorsque le groupe constitué, ou un de ses membres, vient à être menacé de l'extérieur, renforce la cohésion et les liens de soutien et d'entraide. Ainsi, à Rennes, en 1684, à l'occasion du concours du papegaut, la communauté municipale, présidée par son nouveau maire, est amenée à contester la victoire d'un des membres de la société du papegaut, victoire par ailleurs reconnue par le jury des Connétables. Le conflit est déclaré. Jean-François Beziel note dans son journal : « *J'ay abattu le Papegaut de la ville de Rennes et comme on avait coutume de le tirer par devant les Connestables et qu'il y avait un maire érigé et pourveu de cet an, il y a eu dispute ; et la Communauté et le Maire m'ont osté le joyau et fait planté un autre* ». L'affaire est alors portée en justice et Jean-François Beziel poursuit « *la Cour m'a maintenu Roy du Joyau : ainsy il a fallu à la Communauté défaire son nouveau parquet et déplanter honteusement le second joyau qui estoit presque abattu* »<sup>94</sup>.

---

<sup>91</sup> ADIV 1F 306, notice 107.

<sup>92</sup> *Idem*, notice 106.

<sup>93</sup> *Ibidem*, notice 216.

<sup>94</sup> ADIV, 1 F 306.

Fondé sur l'adhésion volontaire et l'initiative personnelle, le groupe issu du jeu constitue un espace d'expression individuelle et collective où chacun peut exprimer ses qualités et développer ses compétences, sportives en premier lieu : adresse, ténacité, maîtrise de soi... L'esprit de compétition et d'émulation qui règne favorise cette expression. De surcroît, lorsque le contexte socio-économique s'y prête, à travers les entreprises philanthropiques ou caritatives que le groupe est amené à réaliser, chaque adhérent, selon son degré d'engagement et de fidélité au groupe, trouve l'occasion de faire valoir ses qualités personnelles.

À la suite de la prescription royale de 1606 qui impose la construction d'hospices et la suppression de la mendicité, de nombreuses municipalités bretonnes tentent d'affecter les fonds attribués aux papegauts à la construction de leurs hospices et à leur entretien. À Quimperlé par exemple, la compagnie des archers consent qu'à l'avenir, sous le contrôle du roi en exercice, « *le dict hospital jouira annuellement de la somme de cent vingt livres de deniers accordés par sa Majesté au roi du dict papegault, laquelle somme sera payée par quartier au trésorier dudit hospital par le cabaretier que choisira l'abatteur du papegault ou par le fermier de l'impôt et billot auquel la quittance dudit trésorier servira de décharge* ». Cependant, les intérêts pécuniaires personnels étant directement menacés, des compagnies résistent : c'est le cas à Rennes et à Nantes. Mais ce mouvement de contestation ne fait pas l'unanimité. Le cas de Saint-Malo l'illustre : en 1770, l'hôpital général de la ville bénéficiant des libéralités du papegaut pour « *le recueil des enfants trouvés* », le papegaut malouin sera maintenu alors que ceux des autres villes bretonnes seront officiellement supprimés.

D'une certaine façon, cette tradition altruiste semble se perpétuer puisque, dans l'entre-deux-guerres, les palétistes des amicales laïques de Rennes, en particulier ceux des sections du Cercle Paul-Bert, participent activement, par l'organisation de concours sportifs inter-quartiers, aux oeuvres scolaires. De leur côté, dans les mêmes années, à Nantes, les boulistes s'engagent dans nombre d'opérations philanthropiques. Ainsi, en 1925, l'amicale la Chantenaysienne organise un concours au bénéfice des oeuvres mutualistes. La même année, l'amicale Jean-Macé réalise deux quêtes, l'une pour soutenir des grévistes, l'autre pour venir en aide aux enfants pauvres.

### ***La nécessité du regroupement***

Pour renforcer les liens de solidarité et les formaliser, les compagnies cherchent parfois à s'appuyer sur un cadre associatif plus pérenne, celui de la confrérie. En s'érigeant en

confréries, elles se dotent de règlements stricts : obligation de résider dans la ville, cooptation des membres par inscription préalable sur une liste, acquittement d'un droit d'entrée, obligation de pourvoir à ses frais d'équipement. Appartenir à la compagnie, c'est participer à la vie confraternelle qui se traduit par une présence active aux manifestations de la communauté. En premier lieu, il est fait obligation de participer, chaque année, à la messe et à la fête du saint patron, saint Sébastien pour les archers et les arbalétriers et Sainte Barbe pour les arquebusiers. La célébration du saint patron est liée à la préoccupation de l'intercession pour les âmes des proches et le salut personnel. C'est pourquoi un des devoirs, souvent rappelé dans les règlements, est de participer à certains offices religieux et aux obsèques des confrères. En second lieu, la présence de chacun est requise lors des grandes fêtes religieuses de la communauté urbaine, fêtes patronales, Fête-Dieu...

Ce besoin de se regrouper tout en acceptant de côtoyer éventuellement des individus d'origine sociale diverse révèle la complexité des relations sociales et des liens de solidarité qu'elles génèrent. Dans les jeux sportifs, les regroupements ne s'alignent pas sur les hiérarchies sociales traditionnelles. Sous l'Ancien Régime, y sont réunis et agrégés des individus de fortune et de condition sociale variées. S'y entrecroisent des réseaux complexes, familiaux, professionnels, territoriaux... Les jeux de paume que fréquentent les bourgeois rennais ne suivent pas les découpages des états : nobles et personnalités politiques y côtoient des manufacturiers et des commerçants. Les manifestations festives et ostentatoires du groupe d'appartenance permettent ainsi aux individus de manifester, au-delà des hiérarchies sociales établies, une sociabilité locale dans laquelle s'exprime des logiques relationnelles d'un autre ordre, sans doute favorisées par le jeu même.

Ce goût d'être ensemble, ce besoin de renforcer son identité sociale et locale peuvent expliquer la durabilité et la permanence de certaines pratiques. C'est ce que nous avons pu constater à propos de la Boule nantaise et du Palet rennais<sup>95</sup>. Face à l'individualisation progressive de nombreuses pratiques, engendrée par les transformations de la société, la pratique du palet ou de la boule permet à des groupes sociaux des quartiers populaires des banlieues nantaises et Rennaises de préserver leur identité d'origine. Cela se traduit par des manières d'être ensemble et des comportements ritualisés. Grâce à l'exercice régulier d'un jeu sportif, les intéressés se trouvent engagés dans des relations où chacun trouve sa place et

---

<sup>95</sup> Cf. Joël Guibert, Guy Jumel, Christophe Lamoureux, " Boulistes et palétistes dans l'Ouest de la France : l'identité maintenue ", in G. Pfister *et alii* (Dir.) *Les jeux du monde - le monde des jeux*, ISHPES-Studies, vol. 1, Berlin, 1995, pp. 430-434.

construit sa propre identité. Par exemple, face au défi lancé, nul ne saurait se dérober sous peine de se discréditer, voire d'endosser une certaine forme de déshonneur, l'évitement traduisant une incapacité à l'affrontement. Chaque partie de boules ou de palets impose des devoirs : adopter une attitude confraternelle envers ses adversaires, payer son dû, une bolée de cidre, un « p'tit rouge » ou une chopine en cas de défaite et, pour la boule nantaise, apporter sa contribution à la cagnotte en cas de victoire. À l'amicale Le Chant des Grenouilles, un écriteau rappelle cette obligation : « *Les gagnants sont priés de déposer une tune de 1 franc dans la boîte* »<sup>96</sup>.

La Boule Nantaise qui s'épanouit dans les milieux populaires nouvellement urbanisés du début du siècle s'inscrit dans le vaste mouvement fédérateur qui imprègne le phénomène sportif : associations, sociétés, amicales, clubs... La singularité bouliste est de se doter d'un réseau d'amicales accueillies dans des cafés. La fonction principale de ce mouvement est d'organiser la pratique (élaboration de règlements, mise en place de locaux appropriés, organisation de compétitions) et de se faire reconnaître. Dans l'entre-deux-guerres, sur les 42 amicales dont la date de création est connue, une est antérieure à 1920, 23 sont créées entre 1921 et 1925, 14 entre 1926 et 1930, 3 entre 1931 et 1935 et une en 1938<sup>97</sup>. Pour le Palet rennais, le phénomène amicaliste est plus tardif : dans l'arrondissement de Rennes, il se crée 5 sociétés entre les deux guerres, 5 entre 1948 et 1962 et 17 entre 1962 et 1982<sup>98</sup>. Ne sont pas comptabilisées ici les sections de paletistes des amicales multi-sportives (ainsi, en 1938, on recense 210 paletistes au Cercle Paul-Bert<sup>99</sup>). Aujourd'hui, contrairement à la Boule nantaise qui stagne, le palet sur planche, avec le nombre estimé de près de 300 clubs et de plus de 10 000 joueurs en Ille-et-Vilaine, ses concours hebdomadaires maintenant bien codifiés et son projet de fédération véritablement reconnue, est en plein essor<sup>100</sup>.

Les liens étroits entre ces jeux de lancer et les débits de boissons constituent cependant des inconvénients pour leur image dont les aspects négatifs peuvent altérer celle des joueurs. Il faut d'ailleurs remarquer que ces jeux ne sont guère en usage dans les milieux bourgeois ou cultivés. C'est pourquoi les amicales ont cherché très tôt à atténuer les effets néfastes, y

---

<sup>96</sup> Joël Guibert, *op. cit.*, p. 120.

<sup>97</sup> Joël Guibert, *op. cit.*, Inventaire des amicales, pp. 81-84.

<sup>98</sup> Eugène Le Cabec, Le jeu de palet ; une structure ambivalente de communication, *Mémoire de maîtrise*, Université de Rennes I, 1984, p. 19.

<sup>99</sup> Michèle Guénée, Les loisirs à Rennes durant l'entre-deux-guerres, *Mémoire de maîtrise*, Université de Haute-Bretagne, Rennes, 1988, p. 18.

<sup>100</sup> *Ouest-France*, " D'un jeu populaire à un sport reconnu. Le palet en quête d'organisation ", 28 février 1995, p. 9.



compris symboliques, de la localisation des espaces de jeu, soit en proposant d'autres lieux, plus neutres, maisons de quartier, clubs de loisirs, cercles sportifs, soit en cherchant, par des actions de prestige au plan local, à défendre une certaine respectabilité. Ainsi, le 26 avril 1925, l'amicale Michelet de Nantes « se soumet au regard social lors d'un défilé automobile, ostentatoire et ritualisé » visant ainsi à se distinguer en exhibant un patrimoine automobile alors réservé à l'élite sociale. À en croire les échos de la presse locale du lendemain, l'objectif semble atteint : « *Les passants et curieux se demandaient quelle était cette société qui faisait si bien les choses* »<sup>101</sup>.

### ***Une sociabilité démonstrative***

Le rôle ostentatoire des jeux sportifs est une constante qui apparaît fréquemment dans les textes. Le concours du papegaut, à Nantes, est pour la municipalité - et à travers elle, pour la bourgeoisie nantaise - l'occasion de manifester son pouvoir et d'étaler la richesse de son économie locale. Cette dimension de la fête se manifeste non seulement dans les réjouissances qui accompagnent le concours mais aussi dans les défilés d'ouverture et de fermeture. Dans une ordonnance de 1728, le maréchal, duc d'Estrées, ordonne aux officiers et aux cent quatre chevaliers de la compagnie d'adopter un uniforme de drap écarlate, entièrement uni pour les chevaliers et bordé d'un galon d'or pour les officiers<sup>102</sup>. La participation des groupes constitués aux grandes démonstrations publiques de l'identité collective est un devoir incontournable. À Rennes, lors de la procession de la Fête-Dieu, les Chevaliers de l'Arbalète sont tenus de défiler en tenue de grand apparat et à Nantes, c'est en armes, en habit et coiffée d'un chapeau à cocarde blanche que la Compagnie du Papegaut participe à la commémoration des événements les plus marquants de la vie de la cité.

Encore à Nantes, pour la cérémonie d'ouverture du concours appelé « *tournoi de la bourgeoisie* », les maires et échevins sont conduits solennellement, par la compagnie en grand habit, de la mairie à la barre de tir où les autorités municipales ont le privilège de tirer les premiers. À Rennes, à la fin du jeu, « *après l'adjudication du joyau, celui qui en a été jugé le roy accompagné de messieurs les connétables précédés de ses enseignes trompettes et tambours et suivi d'un cortège d'anciens roys et provosts s'en va au sortir de l'hotel de ville tirer un coup de fusil en haut de la place de la monnoye* » avant d'être solennellement

---

<sup>101</sup> *Le Populaire de l'Ouest*, Nantes, jeudi 30 avril 1925.

<sup>102</sup> AMN, EE 40.

raccompagné chez lui<sup>103</sup>. De cette obligation qui leur est faite et de l'hommage qu'elles rendent au pouvoir local, les compagnies tirent un avantage durable : elles affirment leur existence, renforcent leur cohésion et, surtout, s'octroient une reconnaissance officielle. Pour preuve, l'énergie que déploient les autorités municipales à conserver leur compagnie lors de la suppression temporaire de 1605 et la suppression définitive de 1770. Nantes se signale par sa vive résistance, somme toute pacifique, jusqu'en 1788, année où une procédure d'expulsion est engagée : « *Depuis cette époque, la Compagnie de Nantes, quoique supprimée comme les autres, n'avait pas été troublée dans sa jouissance de la Butte et de ses dépendances. C'est après dix-huit ans de pais et de tranquillité qu'on tente de dépouiller des pères de famille de leur antique possession, sans même leur présenter le plus léger remboursement* »<sup>104</sup>.

Grâce à leur bonne réputation, ce souci du prestige peut également être satisfait lorsque les compagnies reçoivent les dignitaires et les personnages de haut rang. À Nantes, l'ordonnance du Duc d'Estrée de 1728, outre qu'elle régleme la composition de la compagnie (limitée à 100 chevaliers), définit la hiérarchie sur le modèle dominant : à sa tête, le duc qui désigne lui-même ses cadres officiers ; des officiers nommés ou élus chargés des fonctions administratives ; des membres honoraires, issus de la noblesse, reçus en qualité d'officiers<sup>105</sup>. L'admission de responsables locaux induit de fait un contrôle politique de l'institution. Cette surveillance exercée de l'intérieur, dès lors que le fonctionnement de la société est en conformité avec les règles fixées, contribue à faire de celle-ci une institution honorable. Cette recherche d'honorabilité transparaît d'ailleurs au seul énoncé des membres du papegaut. Ainsi, à Nantes, en 1724, ceux-ci figurent sur une liste intitulée « *Liste des noms de Messieurs les Nobles Chevaliers du Jeu Royal du Papegay de la Ville de Nantes* » et le rédacteur prend bien soin, en respectant les préséances, de mentionner leurs qualités, à commencer par « *Messire Paul Esprit de Feydeau, Chevalier Seigneur de Brou, Conseiller du Roy ; Messire Gérard Mellier, Conseiller du Roy, Trésorier de France, Maire et Colonel de la Milice Bourgeoise ; Monsieur Gendron, Conseiller Procureur du Roy au Siège Royal de la Prévôté, Capitaine de la Compagnie Colonelle de la Milice Bourgeoise de cette ville et de celle des Nobles Chevaliers du Papegay de Nantes* »<sup>106</sup>. Certes, en 1765, l'énumération des membres a un peu moins d'allure, ce qui est sans doute un indice du déclin du jeu, mais on

---

<sup>103</sup> *Manuscrit de Gilles de Languedoc*, 1697, ADIV 1J 434.

<sup>104</sup> AMN, EE 45.

<sup>105</sup> AMN, BB 178, BB 78, EE 39, EE 40.

<sup>106</sup> AMN, EE 44.

prend toujours soin de faire figurer des notables en tête de liste, en attribuant le titre de chef à « *Monsieur Louis Paul de Brancas, Gouverneur de la Ville ; Monsieur le Comte de Menou, Commandant dans la Ville* »<sup>107</sup> et en précisant que les 42 Chevaliers sont des marchands.

À bien des égards, cette volonté d'afficher sa place dans la cité et d'affirmer le plus visiblement possible son rôle social se confirme chez les pratiquants des autres jeux sportifs et se retrouve en particulier, sous des formes différentes car républicaines, dans le milieu de la Boule nantaise de l'entre-deux-guerres. Les défilés des amicales, véritables cérémonies civiques, bannière et harmonie en tête, mobilisent alors certains quartiers en présence des autorités municipales et préfectorales<sup>108</sup>. Tout en donnant l'impression de cautionner les pouvoirs locaux, les boulistes, avec éclat, participent ainsi directement à la vie locale, nantis des cautions officielles.

### ***Le contrôle moral***

À cette respectabilité affichée, fondement de la cohésion du groupe, s'ajoute la moralité. Cela semble aller de soi, y compris aujourd'hui. Dans les groupes informels des palétistes, habitués quotidiens d'un café, la forte interconnaissance peut être assimilée à un contrôle social implicite : les rapports de chacun avec les autres sont subtilement régis par les appartenances socio-culturelles, les modèles de comportement et, surtout, les désirs d'adhésion et d'intégration. Les allusions langagières et les éclats de voix (jurons, expressions de dépit ou de satisfaction) se déclinent sur le mode de la facétie, du rire ou de la moquerie tout en excluant l'agressivité et l'incivilité. Le jeu de palet peut être perçu comme une scène théâtrale donnant lieu à de véritables joutes oratoires, dans les limites acceptables de l'entre soi<sup>109</sup>.

Dans les groupes constitués de la Boule nantaise, les règlements sont là pour rappeler, en la glorifiant, l'éthique amicaliste : « *Le Cercle a pour but de réunir un certain nombre de personnes [...] de resserrer les liens de bonne amitié et de fraternité [...] et de leur procurer de saines distractions* ». Parfois un article est plus explicite : « *Les amicalistes doivent faire preuve de tolérance...* », « *Les joueurs sont priés d'être polis dans leurs discussions* »<sup>110</sup>.

---

<sup>107</sup> *Idem.*

<sup>108</sup> Cf. Joël Guibert, Amicales boulistes et cultures festives à Nantes in *Métamorphoses ouvrières*, L'Harmattan, Paris, 1995, tome II, pp. 137-142.

<sup>109</sup> Eugène Le Cabec, *op. cit.*, p. 31.

<sup>110</sup> Cité par Joël Guibert, *Joueurs de boules en pays nantais*, *op. cit.*, p. 118.

Ainsi, à son entrée dans l'amicale, chaque membre accepte de partager une culture commune et de respecter les limites à ne pas franchir. On peut rapprocher cette situation de celle des jeux de paume où les participants établissent leurs relations autant en fonction des origines sociales que des compétences sportives et n'éprouvent pas le besoin d'édicter un règlement interne. Les interdits et les règlements de police visent avant tout les tenanciers des établissements de jeux de paume et de billard auxquels il est « *fait défense de faire des paris avec ceux qui viennent à leurs billards* »<sup>111</sup>.

En revanche, dans le jeu du papegaut, la qualité d'impétrant reposant plus sur l'exploit sportif que sur la stricte appartenance sociale, les règles sont annoncées avec brutalité pour « *empêcher qu'on ne reçoive indifféremment toutes sortes de gens dans ce jeu* »<sup>112</sup>. En 1538, le règlement du papegaut de Quimper affiche une grande sévérité envers ceux qui, par leur langage ou leurs attitudes, contreviennent aux règles morales ou sociales, « *les jureurs, les blasphémateurs du saint nom de Dieu, les ivrognes et les querelleurs* ». La référence aux valeurs de la noblesse est d'ailleurs explicite et se traduit dans le choix des titres attribués aux membres : chevalier, connétable, roi. En 1721, l'ordonnance de Demianne, brigadier des armées du roi, commandant militaire de la ville et du château de Nantes, propose de réformer la compagnie des Chevaliers du papegaut où, précisent les textes, « *s'étaient introduits des gens qui ne devaient pas en faire partie, qui allaient s'enivrer au pas de tir et d'autres, turbulents, qui étaient suspects de reproches* » et qui tenaient « *des discours mauvais* ». En définitive, c'est surtout lorsque les conséquences des écarts individuels peuvent rejaillir sur l'ensemble de la communauté, entamer sa cohésion, entacher son honorabilité ou affecter des membres que se manifeste l'autorité interne en vue « *de prévenir la decadance du jeu* ». Des amendes sont alors prévues envers « *ceux qui commettent quelques fautes ou s'échappent à jurer Dieu* », les fautes plus graves pouvant conduire à l'exclusion du contrevenant<sup>113</sup>.

### ***Spectacle et mise en scène***

Si la communauté réunie autour du jeu est si soucieuse d'établir des relations harmonieuses entre ses membres, c'est pour préserver sa cohésion interne mais c'est aussi pour se montrer aux autres sous le meilleur jour. Les jeux sportifs donnent à voir : spectacle et mise en scène sont à la base des manifestations qui accompagnent la compétition et

---

<sup>111</sup> AMR, L 404 (12 avril 1786).

<sup>112</sup> AMN, BB 178.

<sup>113</sup> *Idem.*

l'affrontement. Dans un jeu tel que celui du palet, réservé à un public réduit, au groupe d'amis, le spectacle est double : sur la planche, la précision du lancer est bien sûr appréciée à sa juste valeur mais l'exhibition et la mise en scène du lanceur ne sauraient être ignorées. Les mimiques et les attitudes si caractéristiques des lanceurs de palets ne sont d'ailleurs pas sans attirer le regard des ethnographes<sup>114</sup>. L'un d'entre eux, Eugène Le Cabec, remarque que les joueurs adoptent deux postures principales : celle du clown et celle de l'acrobate. Entre ces deux extrêmes, « *les combinaisons sont innombrables et les palétistes ne manquent pas de les utiliser* »<sup>115</sup> pour le plaisir toujours renouvelé des amis et des spectateurs occasionnels. La Boule nantaise, pratiquée sur un vaste terrain, offre une plus grande visibilité et les espaces dévolus au jeu sont conçus comme des lieux de spectacle. Le terrain de jeu est délimité, sur les côtés, par une rambarde qui permet aux spectateurs de s'accouder pour assister à la compétition, soutenir un camarade, apprécier une stratégie, acclamer un joli coup... En retrait, un espace de circulation, sorte de déambulatoire, permet de se déplacer selon l'orientation du jeu et, ainsi, de choisir le meilleur angle de vue. Sur ce point, la comparaison entre le jeu de Boule nantaise et le jeu de paume n'est pas sans faire surgir des analogies, les jeux princiers comportant des galeries et des enceintes destinées à favoriser l'accueil du public et le spectacle<sup>116</sup>.

Au jeu du papegaut, l'organisation matérielle du concours pour la future investiture est assurée par le roi en exercice (installation de la guérite des tireurs, délimitation du pas de tir par des barrières, implantation du but). Il doit aussi s'assurer de l'aménagement adéquat de l'espace du spectacle (disposition des espaces réservés au concours et des zones de circulation, emplacement des estrades, zones de sécurité des autorités et de leurs hôtes). À Cancale, à 60 pas de la guérite du tireur, était dressé un « *pillier* » de trois pieds et demi (1,15 m), surmonté d'une plaque de fer dans laquelle était aménagé un trou de 6 pouces (16,2 cm). A l'arrière de ce mat était plantée une « *gaule de fer* » portant en son sommet le papegaut que l'on devait atteindre, à travers la lumière de la plaque métallique, à l'aide des flèches « *de l'arc ou de l'arbaleyte* » ou des balles « *de l'arquebuze* ». À Rennes, le même procédé, une plaque métallique percée d'une lumière, est en usage. En canalisant les tirs grâce à celui-ci, on peut imaginer qu'on préserve la sécurité et qu'on assure de bonnes conditions au spectacle.

---

<sup>114</sup> Voir à ce propos, les remarquables photographies réunies par le Musée de Bretagne dans : Claude Carret, *Les jeux de palets*, Ed. du Musée de Bretagne, Rennes, 1983.

<sup>115</sup> Eugène Le Cabec, *op. cit.*, p. 57.

<sup>116</sup> Cf. Jean-Michel Mehl, *op. cit.*, p. 4 et pp. 259-264.

Sous l'Ancien Régime, celui-ci ne se réduit pas à une compétition ludique complètement autonome, séparée de la vie en société. Il se rattache à un contexte festif préexistant dont les origines sont souvent oubliées. Par exemple, le concours du papegaut relève d'une manifestation calendaire, plus précisément celle de la célébration du printemps: le concours s'ouvre toujours dans les premiers jours de mai. En 1605, lorsque le papegaut de Brest est supprimé, on peut noter qu'il est remplacé par la cérémonie de « *l'arbre de may* » au cours de laquelle des bijoux et des oranges sont offerts à la convoitise des jeunes gens de la ville. L'histoire plus récente de la Boule nantaise ne se conçoit pas sans les festivités urbaines dans lesquelles elle s'insère. Les amicales ne se limitent pas à participer aux fêtes de quartier mais contribuent directement et activement au fonctionnement des comités locaux chargés de les organiser. De nombreux adhérents appartiennent à la fois à une amicale et à un comité des fêtes dont les sièges sociaux sont parfois situés dans le même café. En témoignent, dans les années 30, l'amicale des Deux-Fours et le Comité du Rond-Point de Paris, à l'est de Nantes, qui s'associent dans des projets communs d'animation du quartier. À travers ces fêtes qui mobilisent la majorité des habitants d'un quartier ou d'une ville autour de valeurs traditionnelles, politiques, sociales ou culturelles, les sociétés de jeux sportifs trouvent une émulation propre à assurer leur maintien et leur cohésion<sup>117</sup>.

Les jeux sportifs en Bretagne s'inscrivent dans des traditions culturelles, celles des fêtes patronales, où le défi a toujours été le prétexte à des tournois, les « *mod kozh* », qui opposent souvent des compétiteurs de paroisses voisines. La place non négligeable accordée aux jeux sportifs dans la vie sociale et culturelle explique leur maintien. Cette permanence, sans qu'il faille pour autant nier les changements, engendre des imitations dont les jeux de l'enfance portent témoignage. Entre les deux guerres, dans leurs jeux, les enfants de Bain-de-Bretagne imitent le tir au papegaut et les pratiques de leurs aînés : « *nous mettions à une pomme de terre, une tête, des ailes et une queue en bois, et cette espèce d'oiseau, empalé en haut d'un bâton était, au son du tambour, porté triomphalement dans une prairie. Là, avec des arbalètes, nous nous escrimions pour le flanquer par terre. Un de nos camarades, Auguste Compagnon, fils d'un ferblantier, nous fabriquait des petites lances qui, placées au bout de*

---

<sup>117</sup> Jacques Heers affirme que, dans les manifestations festives médiévales à caractère sportif, seul l'esprit d'émulation a permis à certains groupes sociaux de se maintenir et de se renforcer ; Jacques Heers, *Fêtes, jeux et joutes dans les sociétés d'occident à la fin du Moyen Age*, Publications de l'I.E.M., Montréal, 1971, rééd. 1982, J. Vrin, Paris, p. 106.

*nos flèches, entamaient la pomme de terre* »<sup>118</sup>. De même, dans les années 50, dans les cours de récréation de la campagne rennais, les compétitions de palets, entre enfants, étaient fréquentes. Elles se pratiquaient à l'aide de pierres plates ou de palets taillés dans des plaquettes de schiste. Lorsque deux adversaires étaient à égalité, à 4 points chacun, la comptine suivante se chantait :

*« Quatre à quatre, à la queue plate.  
Qui est-ce qu'il l'a ? Nous deux. »*

L'attrait pour les jeux sportifs anciens est donc indéniable et relève d'une culture populaire bien enracinée. Lorsqu'ils sont menacés par les évolutions sociales ou par des décisions autoritaires, la résistance s'organise. Ainsi, sous une forme moins institutionnalisée, la coutume du papegaut, malgré son interdiction, fut maintenue pendant plusieurs décennies. À Liffré, un règlement visant à organiser un concours de papegaut est rédigé en 1811. À Bain-de-Bretagne, en ce début de XIXe siècle, la tradition se perpétue encore. Le 15 août, on installait, sur la Butte de Bertaud, un tir au pigeon de bois appelé papegai. Les chasseurs de la commune et les gardes nationaux s'affrontaient dans un concours de tir suivi d'un banquet, d'une fête communale et d'un feu de joie. Anne Duportal, à propos du maintien de cette cérémonie dans les villes de Haute-Bretagne et de l'apparition d'une sociabilité sportive à caractère militaire, au XIXe siècle, considère qu'entre les deux la rupture n'est pas totale et que « *les sociétés de tir qui tendent à se fonder dans toutes les villes de France ne sont autre chose qu'une réminiscence des antiques compagnies du papegaut* »<sup>119</sup>.

### ***Pour conclure***

L'observation attentive des jeux sportifs montre que les participants ne sont pas seulement attirés par le jeu lui-même mais qu'ils sont aussi en quête de respectabilité, de reconnaissance sociale. En affichant leur goût pour le jeu proprement dit, ils adhèrent en même temps au groupe constitué autour de lui et ils adoptent les caractéristiques d'une sociabilité définie par lui : relations suivies avec les autres joueurs, participation aux manifestations proposées (compétitions, réjouissances), solidarité entre membres, mise en scène locale. La communauté des joueurs se dote ainsi d'une identité propre, celle qui régit les liens entre membres mais aussi celle qui définit les échanges avec l'extérieur.

---

<sup>118</sup> Adolphe Orain, *Mes souvenirs*, 1905, Armor Editions, Rennes, rééd. 1977, p. 150.

<sup>119</sup> Anne Duportal, « Le papegaut à Hédé », *Bull. Soc. Arch. I. & V.*, XVIII, 1988, p. 102.

Il s'agit notamment d'établir des relations avec les pouvoirs en place, ceux qui peuvent vous appuyer, vous financer, vous accorder les autorisations nécessaires. Ces relations avec les pouvoirs publics sont ambiguës puisque les joueurs souhaitent obtenir leur faveur et leur protection tout en cherchant à préserver leur indépendance. Les conflits, les contestations, les réclamations, y compris aujourd'hui en matière de subventions, sont là pour en témoigner. C'est aussi que le jeu est indissociable de la fête : celle-ci constitue un moment d'effervescence sociale, de suspension temporaire des contraintes habituelles qui incite à la remise en cause des autorités.

Ces relations ambivalentes avec les instances administratives et politiques posent la question de la domination : d'une certaine façon, et on le voit bien avec l'exemple du papegaut, les joueurs sont à la merci du pouvoir et peuvent se voir retirer leur agrément. Dans une société très hiérarchisée telle que celle d'ancien régime, les formes de domination sont sans doute plus visibles, plus affirmées, plus directes. Aujourd'hui, il est possible d'avancer que ces formes de domination sont plus symboliques. On peut sans peine constater que les jeux sportifs, en tout cas la Boule nantaise et le Palet rennais, sont frappés de discrédit et sont considérés comme des pratiques situées au bas de la hiérarchie des jeux de compétition.

Cette constatation amène d'ailleurs à s'interroger sur les distinctions entre jeux et sports ou, pour le dire autrement, sur les menaces qui pèsent sur les premiers, relégués au rang de survivances folkloriques, et *a contrario* sur la légitimité des mises en scène spectaculaires suscitées par le sport. L'histoire ne semble pas linéaire car les jeux sportifs n'ont pas complètement disparu au profit des sports proprement dits, à l'organisation très institutionnalisée, aux règles très codifiées. Ceci pose le problème plus général des rapports entre la tradition et la modernité, de la permanence et de la transformation, sans oublier le risque d'anachronisme qui y est associé. Il est en effet délicat de retracer les évolutions introduites dans un même jeu mais, encore plus, de comparer des jeux différents, pratiqués de surcroît à des époques différentes. S'il est vrai par exemple que le sentiment identitaire semble toujours aussi prononcé dans les milieux de la boule ou du palet que dans les milieux du papegaut ou de la paume, il ne faut pas pour autant occulter des différences fondamentales qui tiennent à l'évolution de la société, que ce soit dans sa composition, son organisation, sa sensibilité, sa culture.

On l'aura compris, si nous avons voulu, en étudiant des jeux sportifs, poser ces questions fondamentales, nous n'avons pas la prétention d'y répondre complètement mais d'apporter



notre contribution à la réflexion, non seulement des historiens mais aussi des sociologues<sup>120</sup>. En effet, il nous semble fructueux de poser ce type de questions en sollicitant à la fois l'histoire et la sociologie pour que les évènements soient établis puis restitués mais aussi pour qu'ils alimentent les théories explicatives sur le fonctionnement de la société.

---

<sup>120</sup> Joël Guibert, Guy Jumel, *La socio-histoire*, à paraître.

Texte n° 10

## **AMBIANCES**

*in Joueurs de boules en pays nantais*

L'Harmattan (Espaces et temps du sport), Paris, 1994  
Chapitre VIII, pp. 165-183.

# 1. Postures

Dans l'exercice même du jeu, les cultures pratiques deviennent des cultures en actes, introduisant corporalité et gestualité. Le jeu de boules se montre comme mélodie gestuelle, chanson de geste<sup>121</sup>. Il exige la mise en oeuvre d'aptitudes pratiques qui autorisent la maîtrise des mouvements, l'harmonie des postures, la coordination des gestes : les jambes, le buste, les bras, la tête contribuent à l'équilibre de l'ensemble du corps et favorisent l'orientation adéquate du projectile. Des qualités sensorielles sont également sollicitées : le toucher car, doigts légèrement écartés, la boule doit parfaitement épouser la paume de la main ; le coup d'oeil car il faut repérer les obstacles, anticiper la trajectoire, viser l'objectif.

À cette culture corporelle et sensorielle se conjuguent des savoirs plus techniques pour adopter un bon placement latéral, donner l'impulsion adéquate, utiliser les pentes à bon escient. Il s'agit aussi de maîtriser des savoirs tactiques : faire un point de jeu ou tirer une boule adverse, placer sa boule à un endroit stratégique, anticiper les coups de l'adversaire. Enfin, le joueur doit exploiter son potentiel mental : être optimiste, avoir confiance en soi, prendre des risques calculés, au besoin faire preuve d'audace, toutes capacités qui permettent de forcer la chance et, finalement, d'emporter la décision. Faute de maîtriser leur tension nerveuse, des joueurs expérimentés commettent parfois des fautes inhabituelles. Récemment, mais on pourrait donner d'autres exemples, lors d'une finale de concours, un joueur chevronné n'a pas réussi à percuter, avec sa propre boule, une autre boule stationnée à une distance d'environ deux mètres ! Pour éviter ce genre de mésaventures, il est souhaitable de contrôler son émotivité :

*"Je suis un peu nerveux. Quand je rate, je m'énerve. Alors je me concentre, j'essaie de calculer les distances ou d'évaluer les parcours possibles des boules, ça me calme. Je m'entraîne cinq heures par semaine, pour travailler les coups et apprendre à mieux me dominer"*<sup>122</sup>.

La durée des compétitions altère cependant les résistances :

*"Le tirage au sort les ayant affecté à une poule de trois, il leur fallut disputer deux parties de plus. Leur influx nerveux était émoussé au moment de la finale qu'ils abordèrent avec un handicap certain"*<sup>123</sup>.

---

<sup>121</sup> Expressions employées à propos du catch par Christophe Lamoureux : "Le jeu du catch : le sport et son spectacle", *Ethnologie française*, XV-4, 1985, page 356.

<sup>122</sup> Journal Presse-Océan, vendredi 16 novembre 1990.

<sup>123</sup> Article de presse inséré dans les archives de l'amicale Procé, année 1960.

Afin de lutter contre la nervosité, certains joueurs fument une cigarette, boivent une gorgée ou discutent avec l'assistance. D'autres ont leurs manies : *"Il faut voir René en train de faire faire trois fois le tour à sa casquette. Concentration oblige"*<sup>124</sup>.

L'ensemble de ces compétences - adresse, acuité visuelle, sens tactique, résistance mentale - hiérarchisent les boulistes et établissent leur niveau de jeu. Sont-elles socialement construites ? Il est tentant d'assimiler les qualités requises dans certains métiers - précision, dextérité, etc. - et l'adresse au jeu. Dans la précipitation, on pourrait ainsi conclure à une supériorité des ouvriers qualifiés sur les ouvriers non-qualifiés. En fait, les observations invitent à une extrême prudence et un objectivisme mécanique serait très réducteur. Les hiérarchies définies par le jeu ont leur statut propre. Comme le souligne Pierre Sansot :

*"Le jeu (...) n'est pas sans mystère. Ainsi en est-il de l'adresse qui excède toujours ce qu'une raison ou une logique instrumentale nous permettent de comprendre et de prévoir"*<sup>125</sup>.

Les différences d'aptitudes se retrouvent dans la composition des équipes, la place occupée étant fonction des talents supposés des uns et des autres. Traditionnellement, tous les jeux de boules font la distinction entre les pointeurs et les tireurs :

*"On appelle pointeurs ceux des joueurs qui s'appliquent à gagner des points en plaçant leurs boules le plus près possible du but, tandis que l'on entend par tireurs ceux qui lancent vigoureusement leurs boules sur celles de leurs adversaires mieux placées, ou même sur le cochonnet, afin de changer, par son déplacement, les chances présumées des boules éparées sur le terrain"*<sup>126</sup>.

Suivant les époques ou les régions, les terminologies sont variables. Au 19<sup>e</sup> siècle par exemple, *"dans chaque camp il y a les buteurs et les démolisseurs. (...) Les buteurs sont ceux qui manifestent une adresse particulière pour placer leurs boules près de la ligne de but. Les démolisseurs sont des spécialistes du jeu en force qui jouent mieux quand il s'agit de chasser les boules adverses que lorsqu'il leur faut lancer leurs boules de justesse vers le but"*<sup>127</sup>.

A ses débuts, la Boule nantaise emploie d'autres vocables puisque *"les gagnants de la finale sont MM. Garreau, rouleur ; Marmonteil, tireur ; Vallée, défenseur"*<sup>128</sup>. Depuis, ces formules spécialisées sont tombées en désuétude et, prosaïquement, les joueurs se contentent de distinguer le premier, le deuxième et le troisième. Ce dernier échappe parfois à cette simple

---

<sup>124</sup> Journal Ouest-France, 15 décembre 1990.

<sup>125</sup> Pierre Sansot, *Les gens de peu*, PUF, Paris, 1992, page 159.

<sup>126</sup> Collectif, *Les Français peints par eux-mêmes*, L. Curmer, Paris, 1840-1842, 8 tomes.

<sup>127</sup> Georges Leroy, *Jeux de plein air et d'intérieur*, édition Pierre Lafitte et Cie, Paris, 1914, page 186.

<sup>128</sup> Journal Le populaire de l'ouest, mardi 31 mai 1921.

numérotation en se voyant attribuer le titre convoité de capitaine. La position dans l'équipe correspond à un grade tacitement admis :

*"C'était un apprentissage très dur. Pour jouer capitaine, il fallait le mériter. On commençait par jouer premier et quand on avait fait ses preuves, qu'on était un bon premier, on avait le droit d'essayer d'être deuxième. Quant à jouer capitaine, il fallait vraiment être le joueur confirmé. Les très bons joueurs étaient des gens reconnus. C'était toute une école, il fallait faire ses classes. Pour les concours, être le premier attribué d'une équipe, ce n'était déjà pas rien" ;*

*"Pour faire les concours, il fallait briller, on ne prenait que les meilleurs. Et après vous jouiez pendant quatre/cinq ans comme premier avant de pouvoir prétendre jouer deuxième. On ne vous laissait pas jouer capitaine comme ça"<sup>129</sup>.*

En fonction des qualités, des réputations, des palmarès, le jeu de boules instaure un système de classement spécifique. Pour le joueur, fût-il talentueux, la progression au sein de ce système passe par une longue initiation, à base d'observation et d'imitation :

*"Il faut apprendre en regardant car il n'est pas question de recevoir des conseils. Je regardais les bons joueurs pour savoir comment ils jouaient puis j'essayais de faire pareil"<sup>130</sup>.*

L'ensemble des apprentissages doivent faire l'objet, le plus possible, d'une mise en pratique :

*"Au début, j'ai beaucoup appris avec les capitaines. Je mordais dedans et tous les après-midi je m'entraînais. On ne reçoit pas de conseils au moment de jouer mais, après, on nous fait quand même des remarques : tu aurais dû jouer à gauche ! tu te places mal au talon ! Cela permet de progresser"<sup>131</sup>.*

Une fois acquise, la place au sein de l'équipe doit être confirmée par des résultats à la hauteur des espérances. Lors des compétitions, les défaillances sont mal acceptées :

*"Avec les bons joueurs, il faut s'appliquer, il ne faut pas perdre de boules. Quelquefois, je voyais mon capitaine, au fond de la salle, qui levait les bras au ciel. Je me disais : ça y est, j'ai encore fait une connerie !" ;*

*"Quand je loupe, mon partenaire ne me dit rien mais il longe la piste en gesticulant"<sup>132</sup>.*

---

<sup>129</sup> Témoignages d'un ancien amicaliste des Deux-Fours, février 1991 et d'un amicaliste de La Colinière, novembre 1990.

<sup>130</sup> Témoignage d'un amicaliste de Pasteur, juillet 1990.

<sup>131</sup> Témoignage d'un amicaliste de La Colinière, novembre 1990.

<sup>132</sup> Témoignage d'un amicaliste de La Colinière, novembre 1990 et Journal Presse-Océan, vendredi 16 novembre 1990.

Certains capitaines très exigeants vont jusqu'à remplacer des équipiers, auteurs de contre-performances :

*"Je jouais en troisième comme capitaine. Pendant un temps, j'avais un deuxième qui faisait trop de tirs et qui manquait souvent. Je l'ai changé et j'ai mis un autre copain à sa place"*<sup>133</sup>.

Ces sanctions exemplaires sont malgré tout exceptionnelles. L'usage est de tolérer les maladresses des coéquipiers car les affinités relationnelles comptent autant, sinon plus, que les affinités purement sportives. Celles-ci ne renvoient d'ailleurs pas à des compétences strictement identiques mais complémentaires :

*"Pour avoir une bonne équipe, il faut que le premier fasse de bons points de jeu et fasse jouer plusieurs boules à l'adversaire. Le deuxième peut alors enlever les boules qui gênent et le troisième colmate ensuite les brèches"*<sup>134</sup>.

Les résultats de l'équipe sont l'expression d'un cumul harmonieux des performances individuelles :

*"Les points de jeu de Gicquault, les talons de Droneau, le jeu de Guyot ont fait de cette équipe la gagnante"*<sup>135</sup>.

Bien sûr, cette répartition subtile des tâches entre joueurs se révèle parfois inadéquate :

*"Certains joueurs persistent à occuper une place qui n'est pas la leur. Il vaut mieux jouer premier ou deuxième dans une équipe qui gagne que capitaine d'une équipe battue"*<sup>136</sup>.

En réalité, outre la bonne entente et l'alliance réussie entre joueurs associés, c'est surtout la victoire qui entérine les bons choix. L'éthique amicaliste, égalitaire, s'accorde avec l'objectif proclamé : souhaiter le gain de la partie. D'une certaine façon, c'est une marque de respect à l'égard de l'adversaire, à qui l'on attribue les mêmes ambitions et la même valeur. Tous les boulistes partagent ce point de vue : *"on ne fait pas exprès de perdre", "c'est normal, on défend ses couleurs et on joue pour gagner"*. Le fait de renoncer à lutter, de baisser pavillon serait insultant pour l'adversaire qui ainsi vaincrait sans gloire.

Les qualités exigées - aptitude gestuelle, acuité visuelle, adresse, intelligence tactique - sont les fondements d'une culture pratique, d'un ethos propre au joueur de boules. À y regarder de près, on mesure la complexité des investissements corporels et mentaux à l'oeuvre

---

<sup>133</sup> Témoignage d'un ancien amicaliste du Bon Laboureur, janvier 1991.

<sup>134</sup> Témoignage d'un amicaliste de La Colinière, novembre 1990.

<sup>135</sup> Journal L'Eclair, mardi 3 mars 1970.

<sup>136</sup> Journal Ouest-Matin, jeudi 16 février 1950.

dans l'acte, apparemment simple, de rouler une boule. Par dérision, mais aussi par résistance, à l'égard des sentences socialement négatives dont ils sont parfois l'objet, les intéressés aiment rappeler que le jeu de boules n'exclut pas la réflexion : "*même aux boules, il nous arrive de réfléchir*".

L'ensemble des attitudes mentales et corporelles requises peuvent être considérées comme de véritables *chaînes opératoires*<sup>137</sup>. Leur chronologie pourrait être reconstituée de la manière suivante<sup>138</sup>:

Phase 1 - examen visuel de la piste, de la position du petit et des boules éventuellement jouées ;

Phase 2 - réflexion sur la stratégie à adopter (faire le point de jeu, pousser une boule en stationnement ou l'écarter, tirer le petit ou une boule adverse) ;

Phase 3 - réflexion sur le coup à réaliser (utilisation d'une pente ou des deux, percuter ou non le talon, trajectoire à emprunter) ;

Phase 4 - préhension d'une boule disponible dans le râtelier suivie d'un mouvement rapide de la main libre afin d'essuyer la boule et de lui enlever quelque impureté éventuelle ;

Phase 5 - positionnement sur l'aire de lancement (au milieu du talon s'il s'agit de placer la boule, sur une pente s'il est nécessaire de tirer et d'éviter les obstacles que sont les boules déjà stationnées) ;

Phase 6 - réalisation des gestes destinés à poser la boule sur la piste, devant soi (flexion d'une jambe et rejet de l'autre en arrière, appui du pied sur la planche, pose de la main disponible sur le genou avant, inclinaison du buste vers l'avant, redressement de la tête) ;

Phase 7 - fixation visuelle du but à atteindre, mouvement du bras propulseur, lancement avec impulsion finale donnée par l'index ;

Phase 8 - rétablissement de la position debout, yeux fixés sur la trajectoire de la boule ;

Phase 9 - attente du résultat avec déplacement ou non sur la piste, contorsions dans l'espoir d'influencer la trajectoire ou la vitesse, interpellations de la boule ("*arrête bon Dieu*", "*va au cul*") ;

---

<sup>137</sup> Expression empruntée à André Leroi-Gourhan, *Le geste et la parole*, Albin Michel, Paris, 2 tomes, 1971.

<sup>138</sup> Mes vifs remerciements à Jacques Nondin, adhérent à l'amicale Le Bowling, qui a réalisé des films, en vidéo, lors des concours organisés dans son amicale en mars et avril 1991 et a bien voulu me les remettre. Cette production audio-visuelle a complété et précisé mes propres observations. Je signalerai ici deux avantages indéniables du support vidéo : possibilité de visionnements multiples et recours au ralenti voire au plan fixe. Sur l'usage de l'audio-visuel en sociologie : Collectif, *Pratiques audio-visuelles en sociologie*, LERSCO/LEST/CNRS, Nantes, novembre 1987 ; Collectif, *Iconographie et Sociologie*, Les Cahiers du LERSCO, n° hors série, Nantes, septembre 1991.

Phase 10 - réactions corporelles ou verbales marquant la satisfaction ou l'insatisfaction ;

Phase 11 - abandon de l'aire de jeu ou nouveau lancer.

La série épuisée, les douze boules sont à nouveau déposées dans un râtelier, celui du bord opposé. Lors de cette opération, chaque joueur ramasse ou pousse du pied les boules qu'il trouve sur son passage. Un accord implicite veut que chacun prenne sa part de besogne. Généralement, le joueur transporte le nombre de boules qu'il a joué - deux ou trois selon la formule - mais il arrive que la moindre motricité des uns soit compensée par d'autres : ainsi, les plus jeunes aident souvent les plus âgés, moins vifs, et récupèrent plus de boules qu'ils ne devraient si on s'en tenait à une répartition arithmétique. Cette coopération permet également de réduire le temps d'interruption de la partie. D'apparence anodine, il peut arriver que cette tâche dévoile des antagonismes sociaux. Même si une telle situation semble appartenir au passé, à une époque où la petite bourgeoisie fréquentait certaines amicales - celles de la Bonde et de Michelet comprenaient des "messieurs" - la scène suivante, survenue à la fin des années 20 et rapportée par un témoin, l'évoque :

*"À Michelet, il n'y avait pas que des ouvriers, il y avait aussi des messieurs. Un jour, il y en a un qui me dit : vous ramasserez les boules ! Je lui ai répondu que je ramasserai seulement les miennes. Alors il m'a dit : mais vous êtes bien fier ! Finalement, il me connaissait mal et il n'a fait que cinq ou six points".*

Comme le montre cette anecdote, la culture égalitariste du milieu bouliste est parfois contestée mais cela reste exceptionnel. Vouloir faire reconnaître des hiérarchies sociales, très limitées aujourd'hui comme on l'a vu, suppose qu'elles soient confortées par des hiérarchies strictement sportives et expose de toute façon les intéressés à des revanches symboliques.

Bien entendu, les manières de jouer, les aptitudes corporelles, les réactions mentales sont variables selon les joueurs. La temporalité des actes est fonction de la compétence et de la difficulté du coup à réaliser. Néanmoins, surtout en concours, une règle essentielle consiste à éviter la précipitation. La patience est une vertu. Poussée à l'extrême, elle vise parfois à déstabiliser l'adversaire :

*"Au moment de jouer, il faisait exprès de rouler une cigarette pour faire traîner les choses et ça énervait l'adversaire"<sup>139</sup>.*

L'essentiel reste de prendre la bonne décision, de soigner le style, d'être efficace. Les façons de jouer, d'apparence primaire pour le profane, intègrent des savoirs subtils :

---

<sup>139</sup> Témoignage d'un amicaliste de Pasteur, juillet 1990.



*"C'est une véritable science, tout est dans la façon de lancer la boule et de faire des effets" ;*

*"Il faut de la jugeote, il faut avoir le sens du jeu, le bon jugement"<sup>140</sup>.*

Le coup bien conçu et parfaitement réalisé n'échappe pas à la sagacité du connaisseur :

*"C'est un jeu scientifique et quand le joueur ne fait pas ce qu'il faut, je ne dis rien mais je pense en moi-même : mal joué. Par contre, je prends plaisir à voir une boule bien jouée, par exemple une entrée qui efface une boule adverse. Pour limiter les dégâts, le capitaine ne doit pas forcément faire une approche, un point de jeu mais il doit parfois placer sa boule de façon à gêner l'adversaire. Il faut parfois jouer avec le talon mais pas toujours, ça peut être dangereux. L'important, c'est de jouer comme il faut, de jouer le jeu"<sup>141</sup>.*

En fonction de son rang et de la situation qui se présente à lui, le joueur se trouve face à des difficultés particulières. Jouer en premier donne l'avantage de disposer d'une piste sans obstacles mais aussi sans repères. Au contraire, les joueurs suivants doivent tenir compte des boules déjà en place et faire preuve d'une extrême vigilance pour contourner les boules adverses. Le tireur, quant à lui, afin d'obtenir une trajectoire rectiligne, doit prendre position sur une des pentes et supporter un équilibre instable dû à la dénivellation. En confiant un peu de lui-même à sa boule, à qui il délègue le soin d'atteindre un but, de connaître la réussite, le joueur éprouve d'intenses émotions. Pousser une boule est un acte qui associe la poésie des gestes et la dramatisation des événements.

Par son engagement total, le bouliste réalise un acte de foi :

*"Il est sous l'influence simultanée des deux plus puissants mobiles du coeur humain : la crainte et l'espérance. Il vient de lancer sa dernière boule, elle roule devant lui et vous pouvez en suivre le mouvement sur sa physionomie ; il la couve, il la protège du regard ; il la conseille, il voudrait la voir obéissante à sa voix ; il en hâte ou bien il en ralentit la marche, (...) il l'encourage du geste, il la pousse de l'épaule, il la tempère de la main ; suspendu sur la pointe du pied, le bras tendu, le visage animé par une foule d'émotions diverses, il imprime à son corps les ondulations les plus bizarres : on dirait que son âme a passé dans la boule"<sup>142</sup>.*

À la beauté du geste se conjugue le goût de l'astuce. Le joueur émérite est un fin stratège :

*"Un bon joueur joue en fonction des boules que l'adversaire a en main" ;*

---

<sup>140</sup> Journal Ouest-France, mardi 26 janvier 1988 et témoignage d'un amicaliste de La Colinière, novembre 1990.

<sup>141</sup> Témoignage d'un amicaliste de l'A.D.F.R., février 1990.

<sup>142</sup> Collectif, *Les Français peints par eux-mêmes*, op. cit., tome IV, page 290.

*"Quand le petit est proche de la limite, vous pouvez jouer un peu plus dur pour revenir dessus, c'est une astuce" ;*

*"Ce n'est pas toujours mieux de tirer, c'est quelquefois mieux de faire un devant de boule";*

*"La chance ne nuit pas mais il faut surtout de l'adresse et du savoir-faire".*

Le joueur complet cumule dextérité, sens tactique, expérience :

*"Savoir bien jouer à la Boule nantaise nécessite non seulement une grande habileté et un coup d'oeil certain mais encore une maturité de pratique permettant de savoir placer sa boule ou lui faire parcourir les plus invraisemblables trajets pour un néophyte"<sup>143</sup>.*

Le handicap corporel n'est pas complètement insurmontable et ne pénalise pas irrémédiablement celui qui en est affligé. Par exemple, le pied peut se substituer aux mains défaillantes. Quelques joueurs sont ainsi restés dans les annales, à l'instar du fameux Cadoux :

*"Amputé des deux bras, le Président des plus grands invalides, M. Maurice Cadoux, gagne des concours de boules ... en jouant avec ses pieds.*

*- Je joue avec mes pieds. Je pousse la boule de la semelle avec autant d'adresse que d'autres avec leur main. Je dois vous indiquer que je joue premier, c'est-à-dire le jeu de l'approcheur"<sup>144</sup>.*

Les spectateurs, tous boulistes et connaisseurs, évaluent les performances, apprécient les jolis coups. Joueurs et spectateurs partagent leurs impressions et leurs émotions dans une relation complice, une sorte de communion. Les spectateurs vivent intensément et activement les parties : ils encouragent leur équipe préférée, applaudissent les coups réussis, expriment leur admiration ou leur désappointement, commentent les résultats. Un brouhaha permanent règne dans la salle. Les rappels à l'ordre de l'arbitre pour obtenir le silence sont d'une efficacité très relative et, surtout, éphémère. Le point du règlement stipulant que *"les spectateurs sont priés de ne pas donner leur avis sur le jeu"* est sans effet. A l'encontre du spectacle sportif, joueurs et spectateurs ne sont pas ici radicalement séparés mais se confondent dans une ambiance fusionnelle. Chacun, il est vrai, selon les moments, endosse l'un ou l'autre rôle.

Lors des compétitions, dès le tirage au sort connu, tous évaluent les forces en présence et leurs chances respectives de l'emporter. Le pronostic reste symbolique, un gain matériel ne

---

<sup>143</sup> Archives de l'amicale Procé d'après un article de Ouest-France, 1976.

<sup>144</sup> Journal Le Populaire de l'Ouest, lundi 14 mai 1945.

pouvant être espéré par celui qui désigne l'équipe victorieuse. J'ai néanmoins relevé une exception à cette règle. En 1950, les dirigeants organisent en effet un concours de pronostics :

*"Qui gagnera le concours du meilleur joueur, secteur Paris ? Vous pouvez prendre part à ce concours et faire preuve de clairvoyance tout en gagnant un prix. Envoyez vos pronostics"*<sup>145</sup>.

Cette annonce suscite l'intérêt et mobilise le milieu bouliste puisque :

*"Nous avons reçu 549 réponses pour notre concours de pronostics dont 66 en faveur du gagnant, P. Lanoe"*<sup>146</sup>.

Malgré ce succès, il ne semble pas que la formule ait été reconduite.

La chance ou la malchance, la forme ou la méforme, contredisent parfois les données initiales mais la logique veut généralement que les hiérarchies soient respectées. Les équipes les plus fortes sont connues et partent favorites :

*"Il est probable qu'encore une fois les meilleurs gagneront, à moins que Dame Chance vienne contrarier les pronostics et laisse fleurir des sourires jaunes ou désabusés sur les lèvres de certains joueurs" ;*

*"La formation David entend bien se faire respecter et s'emploiera jusqu'au bout pour forcer la décision" ;*

*"Les vieux chevronnés sont à pied d'oeuvre et vont faire des ravages" ;*

*"On peut s'attendre à voir des équipes du secteur Paris venir affirmer leur récente suprématie jusque dans le fief même de leurs malheureux rivaux"*<sup>147</sup>.

L'égalité apparente des forces en présence peut cependant rendre le pronostic hasardeux :

*"Sur les huit équipes rescapées de cette impitoyable sélection, il est vain de chercher à pronostiquer un gagnant. Sur le papier, elles sont sensiblement de même valeur mais la chance peut jouer un rôle non négligeable"*<sup>148</sup>.

Aux accents guerriers tenus par la presse succèdent des formules pathétiques lorsque des trublions - comme chacun sait, *"les boules sont rondes pour tout le monde"* - viennent déjouer les pronostics et contester la supériorité supposée de leurs adversaires :

*"Au cours de cette belle lutte sportive, certains gros bras mordirent la poussière" ;*

---

<sup>145</sup> Journal Le Populaire de l'Ouest, mercredi 14 juin 1950.

<sup>146</sup> Journal Le Populaire de l'Ouest, jeudi 22 juin 1950.

<sup>147</sup> Respectivement, Journal Le Populaire de l'Ouest, mercredi 25 octobre 1950 ; Journal L'Eclair, mercredi 25 mai 1960 ; Journal L'Eclair, samedi 19 novembre 1960 ; Journal L'Eclair, jeudi 22 octobre 1970.

<sup>148</sup> Journal L'Eclair, jeudi 4 février 1960.

*"Fernand Nivet, déjouant tous les pronostics, enlève la finale avec brio. Daviaud ne put rien contre les coups de boules du professeur qui, pour une fois, mérite son titre" ;*

*"Le premier tour s'est disputé avec acharnement et il s'en est suivi des chutes spectaculaires"<sup>149</sup>.*

L'uniformité apparente des manières de jouer cache en vérité des styles de jeu différenciés. Le vainqueur légitime en quelque sorte une vérité du jeu et une morale de l'affrontement :

*"Le jeu plus ordonné et plus réfléchi de l'ancien triompha de la fougue de son jeune adversaire" ;*

*"Niel fit un début de partie du tonnerre mais il perdit sans doute la partie quand, cherchant à talonner le petit, il le monta dans quatre boules adverses" ;*

*"Deux méthodes de jeu s'affrontaient. L'une, la nouvelle, jouée par le benjamin et consistant en tirs directs et coups de talon avec bandes ; l'autre, celle du vétéran, classique, jeu d'approche et talonnage direct. Ce fut la nouvelle méthode qui triompha non sans une résistance opiniâtre de l'ancienne" ;*

*"Bernier, flegmatique, l'emporta grâce à des points de jeu merveilleux de précision et des talons joués tout en finesse"<sup>150</sup>.*

La finalité est bien de remporter la partie mais elle est aussi que, même dans la défaite, l'honneur soit sauf :

*"Les finales se déroulèrent avec des Austerlitz et des Waterloo mais quels que soient les résultats tous l'ont été après des parties honnêtes et acharnées"<sup>151</sup>.*

Vainqueurs et vaincus se respectent car tous partagent des expériences communes : la passion des boules et le goût des formules verbales.

## **2. Paroles**

La Boule nantaise secrète une culture multiforme : culture du corps, culture des choses, culture du groupe. Elle s'exprime aussi par une culture langagière. En effet, ces formes identitaires d'une culture populaire intègrent une culture orale de l'immédiateté et de la

---

<sup>149</sup> Journal L'Eclair, respectivement mercredi 27 janvier 1960 ; mercredi 27 avril 1960 ; samedi 5 décembre 1970.

<sup>150</sup> Journal Le Populaire de l'Ouest, respectivement mercredi 5 avril 1950 ; jeudi 4 mai 1950 ; mercredi 22 novembre 1950 ; jeudi 21 décembre 1950.

<sup>151</sup> Journal L'Eclair, samedi 28 février 1970.

métaphore. Les amicalistes, par emprunt au langage quotidien ou par transformation de celui-ci, voire par création pure et simple, s'approprient, de manière originale, un code verbal. Le vocabulaire qui en résulte, non exempt d'expressions triviales et de plaisanteries, évoque les conditions de la pratique : terrain, matériel, règles ; les péripéties d'une partie et les techniques; les manières de jouer : gestes, styles, maladresses ; les joueurs eux-mêmes.

Le mot *jeu*, particulièrement usité, est d'emploi polysémique. De manière générique, il sert d'abord à désigner la spécialité elle-même et ses spécificités : à l'instar du jeu de pétanque, du jeu de la lyonnaise, on parle du jeu de la boule nantaise. Il peut aussi évoquer le lieu, l'espace de la pratique, c'est-à-dire le siège de l'amicale : *le jeu de la Convention, le jeu de la Colinière, le jeu des Lauriers*, etc. En outre, il permet de définir le style d'un joueur : *son jeu est puissant, son jeu est tactique*, etc. Le terme peut également signifier un coup précis grâce à une expression comme « *il fait un point de jeu* ». Enfin, le vocable jeu est utilisé comme synonyme de terrain : *le jeu est bien entretenu, le jeu est roulant*. La signification précise du mot jeu doit donc être rapportée au contexte dans lequel il est employé.

La piste incurvée comprend des pentes appelées *charges*, parfois *bandes*. Celles-ci sont séparées par un *plat*. Dans le sens de la largeur, le cadre est délimité par des madriers de peuplier souple, d'une hauteur de 30 à 40 centimètres, connus, sans doute en référence à la partie du pied qui vient s'y caler, sous le nom de *talons*. Par extension, *faire un talon* consiste à envoyer la boule de manière à ce qu'elle percute la planche. Il est possible de réaliser, en empruntant une seule pente, un *talon direct* ou alors - le coup prestigieux, le grand art - se servir des deux pentes, la boule effectuant une sorte de slalom avant son retour dans l'autre sens. Ce *nec plus ultra* des façons de faire reçoit le titre de « *double charge avec talon* » ou « *de talon en double charge* ». L'auteur d'une telle performance doit prendre en compte les caractéristiques du terrain car celui-ci peut être soit trop roulant, soit pas assez roulant, et celles des *charges* dont la tendance est soit de *tirer*, c'est-à-dire de retenir la boule, soit de *renvoyer*, c'est-à-dire de la repousser. Sur la partie supérieure du *talon* est aménagée une large rainure destinée à entreposer les boules, rangées côte à côte, dont l'appellation usuelle est *râtelier*, probablement par analogie avec l'emplacement, sur l'établi, réservé aux outils du menuisier.

Le matériel est réduit au strict nécessaire. Aux boules et au tableau de marque, il faut ajouter le but mobile, sphère plus petite que la boule, objet de toutes les convoitises, symbole de la performance sportive, voire de la performance sociale si l'on se réfère aux expressions

telles que *avoir un but, viser un but, être près du but*. La terminologie le concernant est particulièrement riche, surtout si l'on considère l'ensemble des spécialités. Selon les variantes et les régions, les appellations sont nombreuses, depuis les plus courantes : *cochonnet, maître, petit* ; jusqu'aux plus singulières : *bouchon, pitchoum, gari, petit maître*<sup>152</sup>. La Boule nantaise quant à elle, en son règlement officiel, retient le mot *maître* : "*la partie se déroulera quelle que soit la place occupée par le maître*"<sup>153</sup>. En fait, le vocable *petit* rencontre beaucoup plus de succès parmi les joueurs. Il suscite des blagues à l'encontre du joueur maladroit à qui il arrive d'entendre : « *le petit est petit cette année !* ». Par analogie grivoise, j'ai également constaté l'emploi fréquent de *gosse, branleur, guignol*.

Un instrument de mesure complète les matériels dont dispose l'amicale. Un œil exercé suffit généralement mais l'attribution du point se révèle parfois délicate. Ainsi, la position apparemment équidistante de deux boules par rapport au petit oblige l'arbitre, ou l'un des joueurs, à pratiquer un jaugeage, non pas à l'aide d'un mètre à ruban comme à la pétanque mais avec une paille, d'où le verbe *pailler*. Choisi pour sa légèreté, ce matériau évite de déplacer involontairement les boules lors de l'opération, risque patent sur un sol particulièrement lisse.

L'arbitre utilise un vocabulaire spécifique pour diriger la partie. Une fois la boule jouée et arrêtée, au besoin après avoir paillé, l'arbitre est tenu d'annoncer la couleur de la boule détentrice du point, soit *blanche*, en réalité rouge, soit *noire*, en réalité verte, en souvenir des boules de bois, sombres et identiques, que seul l'usage de la craie permettait de distinguer. Lorsque toutes les boules de même couleur ont quitté le *râtelier* et stationnent sur la piste, l'arbitre informe l'équipe encore pourvue qu'elle n'a plus à craindre les foudres adverses. À cet effet, il recourt à la formule « *rien ne va plus* », expression dont je n'ai pu retrouver l'origine bien qu'elle fasse songer à la sentence identique utilisée dans les casinos. La série de boules épuisée, l'arbitre rend son verdict et attribue oralement le nombre de points obtenus avant de le confirmer au tableau de marque. Les spectateurs savent qu'une équipe *mène à la marque*, ou bien que le score est de *7 partout* c'est-à-dire de 7 à 7.

La partie elle-même est l'objet d'un lexique spécialisé. *Faire un point de jeu* consiste à placer sa boule le plus près possible du but. Lorsque le joueur réussit sa tentative à la perfection, la boule est alors collée au petit, il est question d'un *biberon* ou d'un *pointu* voire d'un *toutou*. Si la boule le percute légèrement sur le côté, on emploie l'expression *tourner le*

---

<sup>152</sup> Voir René Alleau (dir.), *Dictionnaire des jeux*, Tchou, Paris, 1964.

<sup>153</sup> Règlement des concours officiels, article 40, page 16.

*petit*. La situation exige éventuellement de *monter le petit*, c'est-à-dire de le percuter plus franchement, à son profit si possible. Il peut s'avérer judicieux de percuter une boule déjà en place : la dite opération est connue sous le nom de *butée* ou *entrée*. Les options sont multiples et, pour des raisons stratégiques, il faut parfois se résoudre à attaquer franchement. Dans ce cas, la boule est jouée plus puissamment que ne l'exige le *point de jeu*, le placement simple, afin de *remonter du bois*, c'est-à-dire de pousser d'autres boules. Il arrive qu'un coup ait pour finalité d'*éclairer le jeu*, ce qui signifie améliorer la visibilité en écartant les boules gênantes. *A contrario*, l'action de *fermer le jeu*, ou *serrer le jeu*, ou encore *garrotter le jeu*, qui consiste à heurter ses propres boules pour les rapprocher du but est éventuellement appropriée. À l'occasion, il est possible de profiter d'un *bec*, synonyme de ricochet, la boule modifiant sa direction après un heurt avec une autre boule. De temps à autre, le fin tacticien décide de placer sa boule immédiatement derrière une autre, ce téméraire ayant dans ce cas visé le *cul de la boule*. Les perfectionnistes, quant à eux, ont la possibilité d'imprimer une rotation subtile à leur boule afin que son mouvement normal soit modifié : les auteurs du procédé sont connus comme donnant de l'*effet*.

Le joueur de Boule nantaise réalise donc des *bandes*, des *ricochets*, des *percussions*, des *effets*. Ces terminologies techniques font immédiatement songer à celles d'un jeu voisin : le billard. Des ressemblances formelles qui font dire aux amicalistes que leur spécialité est une sorte de *billard à la main*. À l'origine, il est vrai, boule, billard et bille, jeux symbolisés par une sphère, étaient largement confondus. Des emprunts, des échanges, des imitations ont pu s'opérer entre les différentes pratiques, progressivement dissociées.

Le vocabulaire bouliste vise aussi les mauvais coups car, malheureusement, la réussite n'est pas toujours au rendez-vous. Le joueur est parfois dans un mauvais jour et il dose mal son geste : il est *trop léger* et la boule est trop courte ou, au contraire, il est *trop lourd* et la boule est trop longue. La trajectoire souhaitée n'est pas toujours idéalement suivie et, par exemple, la courbe dessinée par la boule est trop prononcée. L'auteur de cette bévue se verra signaler : « *t'as trop de rond* ». La malchance s'acharne sur certains à qui il arrive de manquer la boule visée, sous prétexte d'être soit *au-dessus*, soit *au-dessous*. L'échec peut être dû à une boule qui *passe en maille* entre deux autres boules et poursuit sa route. Le destin est quelquefois cruel et, après un *talon*, une boule heurte à nouveau une de ses consœurs, initialement projetée vers l'avant : cette situation malencontreuse définit le *contre défavorable*.

Le lexique se réfère aussi aux erreurs, aux bourdes. Le choix d'une pente est éventuellement inapproprié : le responsable sait alors qu'il a joué à *l'envers*. Une boule complètement ingouvernable suite à un coup pas du tout maîtrisé est une boule qui *navigue* ou une boule qui *dégueule*. À la fois par dérision et par compassion, la malchance est prétexte à bon nombre de commentaires : "*bien joué, mal réussi*", "*pour un peintre, t'es pas verni*", "*t'es coquin mais t'es pas cocu*", "*c'est bien pensé mais t'as pas de bol*". Les joueurs très maladroits sont gentiment ridiculisés ou, comme il est dit plus familièrement, *mis en boîte* : "*c'était pourtant gros comme une maison*", "*tu manquerais une vache dans un couloir*", "*après toi, le deuxième va se régaler*". Des spectateurs amusés ajoutent éventuellement des recommandations saugrenues et facétieuses. Ainsi, bien que ces options soient manifestement inadéquates dans la situation présente, le joueur s'entend dire : "*fais plutôt un talon*", "*fais un ricochet*", "*tire dans le tas*". Quant au gaucher en mal de réussite, on lui suggère de considérer son handicap : "*prends ta droite*".

Le jeu de boules est par ailleurs propice au langage trivial à fort symbolisme sexuel. Celui-ci, par provocation, s'exerce à l'encontre de l'incompétent, soupçonné d'impuissance sexuelle avec des remarques telles que : "*t'as deux boules mais tu ne sais pas t'en servir*", "*t'as pas bandé assez*", "*t'es trop raide*" ou, *a contrario*, "*t'es trop mou*", "*aller au cul, ce n'est plus de ton âge*". Les plaisanteries fusent dans une ambiance rivalitaire et, en même temps, fraternelle car celui qui en est la victime ne saurait se rebeller. Son tour viendra. Les vaincus du jour ont toujours l'occasion de prendre leur revanche, sportive et symbolique. Même dans la défaite, il faut savoir rester digne. L'humiliation est provisoire, elle doit être surmontée :

*"Si tu perds, calme tes nerfs, regarde en bas !" ;*

*"Chez nous, vaincus, vainqueurs, toujours de bonne humeur !" <sup>154</sup>.*

A l'issue de toute compétition, la remise des prix à laquelle est associée la patronne du café, chargée de faire la bise aux gagnants, est un contexte favorable aux blagues. L'assistance ne s'en prive pas : "*Madame dans ses oeuvres*", "*elle en fait trop*", "*la directrice, toujours de mauvaise humeur*".

Finalement, sauf transgression accidentelle, ces conduites implicitement approuvées renforcent les liens fraternels et l'harmonie amicaliste. Cette mise en scène de la dérision sociale, ce goût des bons mots et des plaisanteries verbales cimentent l'unité du groupe. On peut en voir une autre illustration, familière et affective, dans l'usage abondant du surnom, à

---

<sup>154</sup> Maximes affichées dans la salle de l'amicale Les Lauriers.



savoir "un nom ajout, ou substitué, d'une manière simple, au prénom ou au patronyme de quelqu'un"<sup>155</sup>. Le surnom ne répond plus à une obligation sociale d'identification<sup>156</sup> mais les Bébert, Charlot, Fanfan, Fonsette, Gégène, Jojo, Juju, Loulou, Lulu, Pierrot, Poupou, Tintin, etc. sont plus connus par leur surnom que par leur identité réelle. Quelques amicalistes sont célèbres pour le sobriquet - "*épithète burlesque appliqué par dérision, par moquerie*"<sup>157</sup> - qui leur est décerné. Ainsi en est-il de *La Souris*, amicaliste réputé pour sa version de la chanson *La souris blanche* ; *Pissenlit*, spécialiste de la cueillette de ladite plante ; *Petite cabane*, censé préférer les grandes demeures. Lorsque la situation s'y prête, un sobriquet peut exceptionnellement être attribué à un groupe. C'est le cas des amicalistes du Chant des Grenouilles, rituellement accueillis par un franc et jovial "*Salut les grenouilles*".

Ces tournures langagières sont l'expression d'un sentiment d'appartenance à un même univers. S'établissent des liens de connivence, renforcés par des actes ritualisés, supports d'ambiances.

### 3. Rites

La vie d'amicale ne se conçoit pas sans rites, ensemble de comportements codifiés et imposés à forte puissance symbolique<sup>158</sup>. Le cérémonial des poignées de main est de ceux-là. Dès son entrée dans l'amicale, le nouvel arrivant est tenu de se conformer à l'usage qui consiste à saluer individuellement tous les présents et à leur serrer la main. Cette prise de contact, sorte d'épreuve de passage avant de réintégrer le groupe, exige plusieurs minutes, notamment en fin de journée où la présence d'une cinquantaine de personnes n'est pas exceptionnelle.

Cette démonstration fraternelle permet de faire savoir qu'on est là, d'affirmer ses dispositions cordiales, d'échanger brièvement des nouvelles, de s'approprier l'espace du jeu. Par cette entrée en scène qui exclut délibérément toute discrétion et expose aux regards de tous, l'amicaliste qui arrive se fait connaître et reconnaître, apprécie l'ambiance, repère ses amis les plus fidèles. En outre, il recueille des informations qui vont lui permettre, selon les

---

<sup>155</sup> Michel Bracquart, *Dictionnaire anecdotique des surnoms et des sobriquets*, M.A. Editions, Paris, 1986, page 6.

<sup>156</sup> Robert Durand, Didier Guyvarc'h, Prénoms et surnoms au village, in *Guide de l'histoire locale*, Seuil, Paris, 1990, pp. 275-283.

<sup>157</sup> Michel Bracquart, *op. cit.*, page 6.

<sup>158</sup> Voir Jean Cazeneuve, *Sociologie du rite*, PUF, Paris, 1971.

circonstances, d'adopter les conduites appropriées : s'inscrire en vue d'une partie de boules, rejoindre une table de joueurs de cartes, s'associer à des discussions en cours, partager une consommation au bar.

Les salutations rituelles s'accompagnent d'un contrôle du groupe sur ses membres : le nouveau venu témoigne ostensiblement qu'il est un familier des lieux, le tutoiement est bien sûr de rigueur, qu'il connaît les usages, qu'il appartient au milieu amicaliste. Sans qu'il faille ignorer complètement les inimitiés mais elles sont minoritaires et atténuées par les affrontements sportifs, les relations fraternelles sont la règle. L'amicale est conçue comme une grande famille, vision régulièrement affirmée par les dirigeants :

*"M. Ulliac, secrétaire, fit le rapport moral de l'année écoulée et fit ressortir la parfaite entente qui n'a cessé de régner entre les membres de la grande famille bouliste"<sup>159</sup>.*

Lors du banquet annuel organisé le 15 mai 1927, l'événement serait peut-être désormais anachronique, en tout cas plus extraordinaire, un jeune amicaliste des Deux-Fours présente sa future épouse aux convives, dix jours avant le mariage. La fonction de l'amicale est aussi de se substituer, toutes proportions gardées, au réseau familial défaillant :

*"Il a eu une jeunesse épouvantable. L'amicale a représenté pour lui une aide extraordinaire. L'amicale était sa véritable famille. Il s'en est sorti grâce à elle"<sup>160</sup>.*

De surcroît, à l'occasion, des amicalistes, assimilés à de véritables parents, remplissent un rôle éducatif auprès des enfants de cafetiers. L'un d'entre eux se souvient en avoir bénéficié dans les années 40 :

*"J'ai commencé à apprendre à lire avant d'aller à l'école grâce à un amicaliste qui me faisait lire des passages du journal. Plus tard, ma mère, très soucieuse de mon éducation, a consulté plusieurs amicalistes pour mon orientation scolaire et le choix d'un établissement".*

Compte tenu de l'individualisation progressive des pratiques et de la réduction générale des médiations collectives<sup>161</sup>, l'esprit familial qui anime aujourd'hui les amicales est sans nul doute moins vivace. Il subsiste néanmoins :

*"L'amicale fait partie de ma vie. Mon plus mauvais jour, c'est le dimanche, parce que l'amicale est fermée"<sup>162</sup>.*

---

<sup>159</sup> Journal L'Eclair, lundi 18 janvier 1960.

<sup>160</sup> Témoignage d'un ancien amicaliste des Deux-Fours, février 1991.

<sup>161</sup> Voir Michel Verret, « Où va la classe ouvrière française ? », Revue *Autrement*, série Mutations, n° 126, janvier 1992, pp. 21-33.

<sup>162</sup> Témoignage d'un amicaliste de l'A.D.F.R., février 1990.

Sur un mode burlesque, le rite de la Fanny donne aussi aux amicalistes l'occasion d'affirmer les liens ténus qui les unissent et de perpétuer une intimité de l'entre soi. Il faut cependant préciser que la Boule nantaise n'en détient pas l'exclusivité puisque toutes les variantes du jeu de boules le mettent en oeuvre. La Fanny désigne à la fois le fait de ne marquer aucun point à l'issue d'une partie, le personnage féminin grâce auquel les vaincus s'amendent symboliquement de cette défaite cuisante, la cérémonie mise en place en son honneur.

À l'humiliation causée par l'échec absolu, les perdants ne marquent aucun point et, comme il est dit, prennent une *rondelle*, une *veste*, une *déculottée*, ou encore une *tôle*, s'ajoute l'obligation de rendre visite à Fanny, icône profane, objet de culte et de sacrifice. La Fanny, femme aux fesses opulentes et avenantes, sorte d'autel à Vénus, est représentée, selon les endroits, sur différents supports : peinture, dessin, sculpture, carte postale, photographie. Les voyeurs en sont pour leurs frais car Fanny se dérobe aux regards, cachée derrière les rideaux ou la porte d'une petite guérite.

Fanny ne possède pas d'acte de naissance et son origine n'est pas clairement établie. Personnage immortalisé en 1932 par Marcel Pagnol, le mythe de Fanny proprement dit est peut-être né à Lyon, vers 1860 :

*"Une certaine Fanny Dubriand, quasi-vagabonde, habitant la Croix-Rousse, se faisait quelques sous à côtoyer les joueurs de boules du Clos Jouve : lorsqu'un joueur n'avait fait aucun point, il devait voir la Fanny, pénitence considérée comme un gage. Après avoir exigé le paiement, Fanny intervenait pour biser son cul d'où l'expression baiser la Fanny"*<sup>163</sup>.

Bien que plus improbables, les origines anglo-saxonnes de Fanny ne doivent pas être complètement exclues. En effet, par cette expression, l'argot londonien désigne le sexe de la femme, l'argot américain le postérieur. Par ailleurs, l'ouvrage licencieux de John Cleland, publié en 1749 sous le titre *Fanny Hill* et largement diffusé en France, n'a peut-être pas été sans influence.

La pratique elle-même qui consiste à biser le cul de la mariée ou de la vieille est, il faut le souligner, de tradition plus ancienne : une miniature du XIV<sup>e</sup> siècle et une expression relevée dès le XVII<sup>e</sup> siècle en témoignent<sup>164</sup>. En effet, pour franchir les portes d'une ville, obligation

---

<sup>163</sup> Mérou et Kouskoudis, *La Fanny et l'imagerie populaire*, Terre et Mer, Grenoble, 1982, non paginé.

<sup>164</sup> Raymond Delavigne, « Sur les expressions angevines : aller à Brion, biser le cul de la vieille, étude ethnologique de littérature orale », in Actes du Colloque *Langue et littérature orales dans l'Ouest de la France*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 1983, pp. 111-143.

était faite de baiser le cul d'une vieille. La vieille, incarnée juvénilement par Fanny, aurait, sous couvert de jeu, perduré jusqu'à aujourd'hui.

La patrie de la Boule de fort, l'Anjou, se distingue par l'emploi d'une expression typique : *aller à Brion*, petite localité du sud-Baugeois, lieu de pèlerinage virtuel des joueurs malchanceux<sup>165</sup>. La légende veut que la concierge d'une Société de Brion, Fanny bien réelle, ait un jour proposé de relever ses cotillons pour satisfaire les perdants. L'événement fut prétexte à une composition poétique, restée anonyme mais conservée au siège de la Société *l'Union*, à Brion :

*INVOCATION*

*Ô nudité superbe ! ... Adorable Déesse.  
Permits que devant toi, je me jette à genoux.  
Que je pose humblement un baiser sur ta fesse  
Pour que vers mon foyer, je m'en retourne absous.*

*ORACLE*

*Baise ! ... mais convient que c'est bien là douce pénitence !  
Pour qui, jusqu'à Brion, vient se faire pardonner.  
L'usage veut que, copieuses, en cette circonstance,  
Tu offres libations, avant de ... d'te ... débiter !<sup>166</sup>.*

Protégée des regards, Fanny dévoile donc, exceptionnellement, ses charmes au joueur infortuné. Une maxime lui dicte éventuellement sa conduite : "*Joueur de boules maladroit, embrasse moi au bon endroit*", "*Ces messieurs sont servis*". Des amicales nantaises préfèrent d'autres formules : "*Pauvre perdant, paie à boire au gagnant et viens, réjoui, biser l'cul à Fanny*" ; "*A qui le tour ? Oh merci*"; "*Vas-y mon vieux et tâche de viser mieux*". En certains endroits, l'habitable de Fanny est facilement repérable grâce à son enseigne : *Déesse Fanny*, *Belle Fanny* ou, plus simplement, *Fanny*.

Le score vierge d'une des équipes, battue 9 à 0, entraîne des manifestations bruyantes, sous forme d'applaudissements ou d'interpellations moqueuses, et la mise en oeuvre du rite exubérant de la Fanny. Au préalable, l'agitation d'une clochette invite les amicalistes présents à se diriger vers l'endroit convenu pour la cérémonie. Peut-être faut-il voir là une réminiscence des usages instaurés en Anjou et visant à prévenir les sociétaires :

---

<sup>165</sup> A. Hodée, « Les bouleux de la vallée angevine », *Bulletin folklorique d'Ile de France*, n° 15, 16, 17, 18, juillet-septembre 1961 et avril-juin 1962.

<sup>166</sup> Revue *L'Anjou*, n° 8, mars 1990, page 13.

*"Les jeux de boules de Fort, au milieu des champs, sur les lieux de travail des vallerots (habitants de la vallée), permettaient aux maraîchers de se regrouper entre voisins dès le travail achevé ou lorsque les intempéries nécessitaient une pause. A cet effet, on trouvait une cloche, dans toutes les sociétés de la vallée, et le premier paysan désireux de boire un coup en société faisait tinter la cloche, et quelques minutes après la société s'animait des fillettes qui se débouchaient, des boules qui roulaient et des plaisanteries qui fusaient"<sup>167</sup>.*

Après qu'un membre de l'équipe victorieuse ou un responsable de l'amicale ait dévoilé les charmes mystérieux de Fanny, les perdants, humiliés par une déroute sans appel et avides de retrouver leur honneur perdu, sont tenus de réparer leur mauvaise prestation en embrassant, à tour de rôle, le postérieur avenant de Fanny. Par la réalisation de ce gage, au milieu de leurs compagnons hilares, ils font pénitence, amende honorable, avant de sceller la réconciliation générale en offrant une bouteille.

Les amicalistes, craignant le discrédit, sont peu enclins à évoquer cette tradition. Par ailleurs, le rôle public et officiel de la presse locale ne se prête guère à ce genre de comptes rendus. J'ai néanmoins relevé quelques rares allusions à Fanny :

*"La grosse surprise du deuxième tour a été réservée par les équipes Fruchaud et Georges David battues à plates coutures sur un score qui impose une visite aux rondeurs oh combien gracieuses de la douce et compatissante Fanny" ;*

*"Si par malheur, l'une des deux équipes ne marque aucun point, elle devra se plier à la coutume qui consiste à embrasser Fanny"<sup>168</sup>.*

Face à la désagrégation progressive des liens communautaires, la crise sociale et la dilution ouvrière ont des effets, le rite tend à disparaître. Il subsiste parfois sous des formes moins ostentatoires. Ainsi, certains joueurs possèdent un médaillon sur lequel est gravée une silhouette féminine, représentation miniaturisée et discrète de Fanny, qu'il suffit d'extraire de sa poche lorsque les circonstances l'exigent. Quoi qu'il en soit, j'ai pu constater à plusieurs reprises, après des scores de 9 à 0, l'absence de mise en oeuvre du rite de Fanny. La régression de cette pratique à forte tonalité intégrative mais aussi, il faut en convenir, à forte violence symbolique, pourrait illustrer la fragilisation de la cohésion sociale durablement instaurée dans les amicales.

---

<sup>167</sup> D. Brunetière, La maison des hommes en Anjou, in *Voyages ethnologiques*, Cahiers Jussieu, UGE 10/18, 1976, page 159.

<sup>168</sup> Journal L'Eclair, jeudi 4 février 1960 et article de presse inséré dans les archives de l'amicale Procé, août 1987.

L'effacement apparent de Fanny n'interdit pas la persistance de phénomènes rituels. La remise des prix qui parachève toute compétition en offre un bon exemple. Dès que la finale, programmée un samedi aux alentours de 17 heures, a désigné les vainqueurs du concours, une vive agitation règne dans les locaux de l'amicale organisatrice. Il s'agit en effet d'aménager les lieux en vue de la remise des prix. L'opération consiste à dérouler une moquette sur la piste de boules et à y aligner, dans le sens de la longueur, une rangée de tables. Tout en étant protégé, l'espace du jeu est en quelque sorte profané par un détournement de son usage habituel. Ce choix est dicté par deux impératifs : d'abord disposer d'un vaste espace, la salle de café étant généralement de dimension trop restreinte pour contenir toute l'assistance ; ensuite, et surtout, affirmer symboliquement que la cérémonie relève des attributions des boulistes, non des propriétaires.

Une immense nappe de papier recouvre la longue table d'une dizaine de mètres, au milieu de laquelle sont exposées coupes, médailles et gerbes de fleurs. Le président et le secrétaire de la fédération prennent position à proximité immédiate, accompagnés de tous les présidents d'amicales, légèrement en retrait, debout, côte à côte. Une quinzaine de personnes font ainsi face à l'assistance, massée le long de la balustrade et du bar. Les commentaires à propos des péripéties et des coups spectaculaires dont les parties ont été le théâtre fusent de toutes parts.

Vient ensuite l'heure des discours. Ils sont brefs car l'essentiel est de remercier et de féliciter les participants. Le caractère gratifiant et sérieux de la remise des prix ne saurait inclure une trop grande solennité. Le cadre ludique et l'ambiance joyeuse sont peu propices au recueillement. Un formalisme rigide serait ici inopportun et immédiatement sanctionné par un vif désintérêt. De la même façon, les règles de préséance s'exercent avec souplesse et nul ne s'offusquerait de les voir transgressées. L'usage veut néanmoins que le président de la fédération inaugure les prises de parole. Non par irrespect à son égard mais parce que l'extrême passivité du spectateur - ne pas bouger, ne pas parler - apparaît ici incongrue, son allocution doit s'accommoder d'un brouhaha persistant. Bon nombre de discussions se prolongent dans la salle sans qu'il soit vraiment question de les faire cesser. L'orateur ne s'en émeut pas outre mesure et transmet, comme prévu, ses félicitations aux organisateurs du concours et aux compétiteurs. Le président de l'amicale d'accueil prend alors le relais et remercie ses adhérents dont la mobilisation a assuré le plein succès de la manifestation, sans oublier les amicalistes extérieurs venus y prendre part. Le micro échoit ensuite au secrétaire

de la fédération, chargé d'une intervention plus longue puisqu'il lui faut procéder à la lecture du palmarès et des nouveaux classements dans les différents challenges.

Quatorze équipes, avec les noms des quarante-deux joueurs qui les composent et leur amicale d'appartenance, sont ainsi successivement citées. L'équipe victorieuse inaugure la séance de remise des prix et, sous les applaudissements, rejoint les dirigeants pour recevoir sa récompense : une Coupe et une somme d'argent (actuellement 900 francs). En principe, à l'issue du dernier concours de l'année, le Grand Prix de la Ville de Nantes, le Maire-adjoint aux sports en personne remet coupes et médailles offertes par la Municipalité. Il en profite pour affirmer son soutien à la Boule nantaise, soutien concrétisé par l'attribution d'une subvention annuelle dont le montant est calculé au prorata du nombre d'adhérents. En 1990, environ 27000 francs ont été attribués à la Fédération des Amicales Boulistes Nantaises. En outre, les vainqueurs ont le privilège d'embrasser la patronne et de recevoir, de ses mains, une gerbe de fleurs. De cette façon, l'épouse n'est pas complètement oubliée et profite du succès de son mari. Le don d'une telle gerbe semble une tradition puisque, dès 1925, cette forme de récompenses est attribuée<sup>169</sup>.

Les quatorze équipes classées sacrifient au rite pour recevoir leurs prix en espèces, au fur et à mesure moins sonnantes et rébuchantes : la dernière enveloppe contient la somme de 120 francs, à partager en trois bien entendu. L'important est moins dans la somme elle-même que dans la gratification accordée à un grand nombre de joueurs, 42 amicalistes étant honorés à chaque concours. Pour achever leur parcours honorifique, les récipiendaires défilent devant tous les responsables d'amicales qui serrent vigoureusement les mains et transmettent de chaleureuses félicitations. La remise des prix achevée, le secrétaire entreprend la fastidieuse lecture des classements, provisoires ou définitifs, dans la course aux challenges annuel ou bi-annuel. Après chaque concours, les huit meilleures équipes renforcent en effet, sur ce registre, la position de leur amicale.

Les gratifications sont donc multiples. Par l'intermédiaire de leur équipe ou, à défaut, de leur amicale, de nombreux joueurs sont récompensés ou cités. Chacun y trouve son compte : les affrontements ponctuels intègrent "convivialité, complicités collectives et plaisir immédiat du jeu sportif"<sup>170</sup>. L'avantage est de cumuler les investissements : on joue à la fois pour soi, pour son équipe et pour son amicale. Celle-ci est intéressée à la performance de ses adhérents

---

<sup>169</sup> Journal Le Phare de la Loire, mardi 24 novembre 1925.

<sup>170</sup> Christian Baudelot, préface à Jean-Michel Faure, Le sport et la culture populaire, *Les Cahiers du Lersco*, Nantes, n° 12, mars 1990, page 8.

et en retire du prestige, plus ou moins grand selon son classement par rapport aux autres amicales. La réussite totale, la victoire dans un challenge, est symbolisée par un trophée, parfois véritable objet d'art. Depuis le challenge Anyx de 1923 et son trophée, une sculpture de gladiateur, symbole du corps idéal et puissant, des amicales accumulent les statuettes, parfois les simples coupes. La moisson a été particulièrement abondante pour l'amicale des Deux-Fours, aujourd'hui des Deux-Fours et Amis Réunis, qui depuis 1921, année de sa fondation, s'est dotée d'une riche collection. Celle-ci, de manière ostentatoire, est exposée sur une étagère qui surplombe la piste de boules. Ces sculptures d'inspiration mythologique ou patriotique, figures allégoriques, mémoire emblématique de l'amicale, symbolisent la force, la puissance, la richesse et témoignent du goût populaire pour le bel ouvrage, incarné par le vieux bronze. Chaque amicale, plus ou moins pourvue sur ce plan, s'efforce de préserver son patrimoine, témoin de sa gloire sportive, et, à travers lui, de mettre en scène sa propre histoire:

*"Il faut compter avec la saga du club entretenue par des souvenirs réels ou mythiques sur les exploits du passé et l'âge d'or du club"*<sup>171</sup>.

En un sens, les amicales sont des *lieux de mémoire*<sup>172</sup> même si l'histoire est pleine d'aléas : *"Pendant cinq ans, quelle moisson de coupes, de prix, de challenges! Nous sommes depuis un peu rentrés dans le rang"*<sup>173</sup>.

Toutes ces ambiances rituelles et ces cultures emblématiques favorisent les partages communautaires, les pratiques solidaires et définissent, tout en autorisant les différences, les manières d'être ensemble.

---

<sup>171</sup> Jean-Paul Callède, « La sociabilité sportive. Intégration sociale et expression identitaire », *Ethnologie française*, XV, 4, 1985, page 334.

<sup>172</sup> Titre d'un ouvrage dirigé par Pierre Nora, Gallimard, Paris, 1984 (tome I), 1986 (tome II).

<sup>173</sup> Article de presse non daté inséré dans les archives de l'amicale Le Lorrain.



## **QUATRIÈME PARTIE**

### ***LE TEMPS DE LA CULTURE***

Texte n° 11

**Animation culturelle et développement local**  
(avec Guy Jumel)

*in Identités et économies régionales*

L'Harmattan, Paris, 1991, pp. 47-54.

## ***Présentation***

Bien que la notion de rentabilité soit une notion récente dans le milieu socio-culturel – on parle aujourd’hui d’autofinancement des activités, de participation financière, de fonctionnement sur fonds propres... - les rapports entre les actions d’animation et le développement local deviennent patents : les emprunts sémantiques au secteur marchand traduisent les évolutions de mentalité du secteur culturel. Les liens entre le développement culturel et le développement économique semblent désormais admis.

En milieu rural, les changements sont toutefois freinés par le manque d’équipements et de professionnels. En Mayenne rurale, par exemple, les besoins en permanents, en locaux adaptés, en structures de coordination sont tels qu’une part importante de la vie culturelle est orientée, soutenue et contrôlée par le Département<sup>174</sup>. De nombreuses activités culturelles reposent sur l’attribution de subventions et sur la mobilisation du bénévolat.

Néanmoins, les politiques culturelles s’inscrivent de plus en plus dans des politiques locales de développement. Des mutations profondes affectent le culturel depuis les nouvelles orientations gouvernementales en matière de décentralisation et de déconcentration. Ainsi, avec la délégation des financements, la redistribution des pouvoirs de décision au niveau local, on voit apparaître une redéfinition des statuts et des missions des animateurs socio-culturels. Comme le rappelle Georges Gontcharoff : « des équipements de voisinage à vocation socio-culturelle et socio-éducative deviennent les lieux principaux de rassemblement de tous les acteurs pour un développement local qui dépasse de beaucoup leur vocation d’origine »<sup>175</sup>. Support traditionnel de l’animation culturelle, le milieu associatif se révèle, dans ce domaine, un acteur privilégié. Sa relative souplesse de fonctionnement, sa capacité à mobiliser des initiatives individuelles, son besoin de renouvellement sont autant d’atouts pour réaliser une jonction entre l’économique et le culturel à l’échelon local et pour « chercher, dans l’histoire collective, des éléments constitutifs de l’identité capables d’impulser un autre mode de développement »<sup>176</sup>.

Les formations à l’animation culturelle ne semblent pas encore adaptées à ces nouvelles réalités et elles n’utilisent qu’occasionnellement l’angle du local pour évoquer la vie

---

<sup>174</sup> J. Guibert, *La vie culturelle en Mayenne rurale*, Association pour le Développement de l’Inventaire dans la Région des Pays de la Loire, Nantes, 1986.

<sup>175</sup> G. Gontcharoff, « Le statut social dans le développement local », *Les Cahiers du LERASS*, n° 20, 1990, page 22.

<sup>176</sup> J. Arocena, « Du culturel à l’économique : les nouveaux acteurs locaux », *Éducation permanente*, n° 82, 1986.

professionnelle. Les stages d'application sont restés longtemps centrés sur la découverte de la diversité des pratiques et des interventions au sein des institutions socio-culturelles traditionnelles. Néanmoins, suite aux mutations que subit le métier d'animateur, les stages sont, pour des étudiants, l'occasion d'appréhender le local. Les projets élaborés avec l'appui de professionnels peuvent conduire à favoriser, au sein des associations recevant des stagiaires, l'émergence d'initiatives dont les conséquences sur le développement économique ne sont pas négligeables. C'est dans ce contexte que des étudiants de notre Département des Carrières sociales, à l'IUT de Rennes, ont œuvré à la mise en place de classes culturelles, plus précisément de classes du patrimoine.

### ***Conception des classes culturelles***

Conçues dans un esprit partenarial, les classes culturelles traduisent une nouvelle orientation de la politique culturelle de l'État à l'égard des collectivités locales<sup>177</sup>. La volonté de renforcer l'action culturelle dans les établissements scolaires s'est affirmée en décembre 1988 au cours d'une manifestation au Musée d'Orsay. Les ministères concernés, Éducation et Culture, ont décidé de favoriser des projets culturels dans les établissements scolaires (écoles et collèges), entre autres les classes du patrimoine.

Ce projet inter ministériel reprend une initiative du ministère de la Culture qui, par l'intermédiaire de la Caisse nationale des Monuments historiques, avait lancé au début des années 80 des opérations de découverte, dans des centres agréés, du patrimoine national. Il s'agissait essentiellement, par l'attribution de subventions et par l'accueil en centres d'hébergement, de sensibiliser les élèves du primaire et du secondaire aux richesses historiques et artistiques. Ainsi, en 1983, était créé un service éducatif chargé de l'accueil et de l'animation autour des monuments historiques. Ses actions étaient diversifiées : formation d'enseignants et d'intervenants culturels, création et développement d'ateliers d'initiation à l'architecture, diffusion de documents didactiques et, enfin, création et multiplication des classes du patrimoine. Si le public visé était la population scolaire du premier degré et celle du premier cycle du second degré, les bénéficiaires ont surtout été, pour des raisons purement matérielles, les élèves des écoles primaires. En mettant l'accent sur les monuments historiques

---

<sup>177</sup> M. Pongy, « Politiques culturelles territoriales : une approche en terme de référentiel », *Les Papiers du GRESE*, n° 6, 1989, pp. 23-27.

et les richesses patrimoniales nationales, les partenaires privilégiés étaient, de fait, l'État et les musées contrôlés : la notion de culture locale n'était qu'exceptionnellement envisagée.

Depuis peu, la Caisse des Monuments historiques passe le relais aux régions et le champ libre est laissé à l'initiative locale. On le voit non seulement dans le pouvoir délégué aux Directions Régionales des Affaires Culturelles mais aussi dans les directives ministérielles de l'Éducation nationale où la définition du partenaire culturel reste suffisamment vague – il peut s'agir d'une personne physique ou d'une personne morale – pour permettre un éventail de choix. De plus, les lieux de rencontre sont aussi bien des sites patrimoniaux que des lieux de création artistique : musée, centre d'action culturelle, théâtre, centre d'art contemporain, etc... Une seule condition est rappelée et elle détermine le fonctionnement d'un centre : le partenaire culturel doit être habilité par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Il ne s'agit pas de reconduire des formules préexistantes (projets d'action éducative, visites guidées) mais, en fonction du programme d'histoire, d'organiser un parcours original de découverte des cultures locales. Celles-ci peuvent aussi bien relever de l'architecture, des monuments, des œuvres d'art, des traditions populaires, des techniques et savoir-faire que des faits linguistiques.

### ***Fonctionnement des classes du patrimoine***

L'objectif est « de faire travailler les enfants d'une classe de niveau élémentaire, accompagnée de leur instituteur, avec des professionnels du secteur culturel dans le cadre d'un projet élaboré conjointement par l'équipe pédagogique et le partenaire culturel »<sup>178</sup>.

La structure partenariale prévue par les textes s'articule sur le triptyque éducation nationale, collectivité locale, organisme culturel local. Ces différentes instances se réunissent sous l'autorité du Recteur d'académie représenté par le Directeur académique à l'action culturelle. Une de leurs missions est de concevoir, par concertation, le projet d'action culturelle afin que la convention finale respecte à la fois la politique académique d'action culturelle, les intérêts des municipalités (aménagement de zones rurales et de zones prioritaires par exemple) et les spécificités culturelles locales.

Néanmoins, les textes restent vagues lorsqu'il s'agit de définir précisément les tâches spécifiques de chacun des partenaires. Une grande liberté est finalement laissée aux instances locales quant aux modalités de fonctionnement.

---

<sup>178</sup> *Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale*, n° 32, 14 septembre 1989.

À partir de ces constats, trois étudiants<sup>179</sup> en formation d'animateur socio-culturel à l'IUT de Rennes ont choisi d'étudier l'implantation de classes du patrimoine en Bretagne et de proposer leur projet à des structures d'animation socio-culturelle pour une éventuelle réalisation.

### ***Les projets d'animation***

Deux sites, l'un en milieu rural – le Pays de Redon – l'autre en milieu maritime – la rade de Brest – ont été retenus. Après avoir réalisé une étude documentaire (ouvrages, articles, documents iconographiques et audio-visuels), les étudiants ont examiné la faisabilité pédagogique et technique des projets et entrepris la recherche de partenaires. Dans une perspective d'animation historique, la réflexion centrale a porté sur la place et les missions du partenaire associatif ainsi que sur le rôle des différents intervenants. En effet, dans les textes fondateurs, celui de l'animateur socio-culturel n'est pas clairement défini : les responsabilités pédagogiques incombent totalement à l'enseignant et l'animateur peut être assimilé à un simple prestataire de services. Se pose le problème du travail en équipe, notamment au-delà du séjour proprement dit, limité, selon les recommandations officielles, à cinq jours.

Enfin, après une prise en compte de l'environnement culturel, social et économique, l'interrogation a porté sur l'implication des énergies locales, plus particulièrement les municipalités et les entreprises.

### ***La classe préhistorique en Pays de Redon***

Le choix du Pays de Redon, et plus précisément des communes de Langon et de Saint-Just, pour examiner la possibilité d'y implanter des classes du patrimoine, résulte de considérations à la fois géologiques, géographiques, préhistoriques et historiques.

Géologiques car, sur ce plan, le Pays de Redon se caractérise par la variété, celle du Massif Armoricaïn : dépressions marécageuses, plateaux et larges vallées. Géographiques car on y trouve à la fois des zones de bocage avec des talus plantés d'arbres et des zones de landes dont la richesse botanique constitue un remarquable observatoire naturel. Préhistoriques car les sites y sont nombreux et particulièrement dignes d'intérêt : menhirs de quartz blanc à Langon, ensembles mégalithiques (tombelles, dolmens, tumuli) à Saint-Just. Historiques enfin car le patrimoine y est riche : à Langon, on peut mentionner la chapelle

---

<sup>179</sup> Isabelle Desrués pour le Pays de Redon, Delphine Huet et Xavier Simon pour la rade de Brest.

Sainte-Agathe, monument gallo-romain du IV<sup>e</sup> siècle après J.C. comportant une remarquable fresque antique de Vénus sortant des eaux, un tronçon de voie romaine en parfait état de conservation et de nombreux manoirs de l'époque moderne. À Saint-Just, moins bien pourvu sur ce plan, on peut néanmoins noter l'existence de quelques châteaux et fermes anciennes.

On le voit, l'ensemble de ce patrimoine culturel présente suffisamment de richesse et de variété pour qu'on puisse, une fois les modalités d'intervention résolues, envisager l'installation de classes du patrimoine. De surcroît, l'acquisition des sites mégalithiques, par le Conseil Général, et la volonté des instances locales de les exploiter et de les mettre en valeur confortaient ce choix. C'est ce que met en évidence la recherche évoquée, en y ajoutant l'intérêt des communes concernées pour leur propre développement.

### ***La classe maritime en rade de Brest***

Les objectifs de la recherche étaient ici un peu différents dans la mesure où un Centre d'accueil pour des classes de mer fonctionne depuis plusieurs années. Il s'agit du Centre nautique de Moulin-Mer qui a vu le jour en 1962. La réflexion devait donc insister sur une réorientation des activités de celui-ci grâce à une meilleure mise en valeur du patrimoine existant.

C'est que ce dernier est particulièrement riche, qu'il soit architectural (tours et abbayes), artisanal (le Musée du bateau à Douarnenez en témoigne<sup>180</sup>), artistique ou industriel (conserveries). L'étude insiste notamment sur la protection des voiliers autrefois utilisés pour la pêche, surtout au XIX<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci témoignent d'un genre de vie aujourd'hui disparu avec son habitat, son artisanat, ses techniques, ses coutumes, ses rites spécifiques. Une association culturelle, « *An Test* » (le témoin) s'est constituée dans ce but. La mise en place de classes du patrimoine dans la rade de Brest résulte donc ici d'une collaboration entre plusieurs partenaires locaux : le Centre nautique de Moulin-Mer pour l'hébergement et l'animation historique ; l'association *An Test* pour la préservation du patrimoine maritime ; l'Inspection académique pour la pédagogie.

Ce dernier projet, pour des raisons qui tiennent non seulement à l'existence d'une structure d'accueil mais aussi et surtout à des volontés locales fortement exprimées, se trouve en phase d'expérimentation. Au mois de novembre 1990, le Centre de Moulin-Mer a reçu une classe de l'enseignement élémentaire (Cours moyen 2<sup>e</sup> année) pendant six jours. Le bilan de

---

<sup>180</sup> D.-M. Boell, « Les maillets de calfat résonnent en Bretagne », *Museum*, n° 166, 1990, pp. 81-86.

cette expérimentation s'avère très satisfaisant en raison de l'originalité des actions proposées et de la qualité des interventions (charpentier de marine, anciens pêcheurs, historiens locaux). La dynamique instaurée doit se poursuivre par la mise en place d'un Centre documentaire et la création de postes d'animateurs spécialisés. Les acteurs locaux oeuvrent actuellement en ce sens.

### ***Conclusion***

Sans être spectaculaires, les effets économiques des actions culturelles réalisées dans le cadre des classes du patrimoine sont bien réels : fonctionnement de Centres d'accueil, recrutement de personnels, activité commerciale, développement du tourisme, financements permettant l'entretien du patrimoine. Les classes du patrimoine contribuent, à leur manière, à l'enrichissement des communes concernées. Bien entendu, on ne saurait miser exclusivement sur le culturel et, en particulier, sur la préservation du patrimoine mais celle-ci doit être reconnue comme contribuant efficacement au développement local.



Texte n° 12

*Joffre Dumazedier, sociologue de la culture*

*in Joffre Dumazedier, chercheur-accompagnateur*

(dir. G. Le Meur), Chronique Sociale,  
Lyon, 2005, pp. 56-62.

## ***Préambule***

Lorsque les organisateurs de cette journée m'ont sollicité pour un texte en hommage à Joffre Dumazedier, je suis d'abord resté perplexe en me demandant ce que je pourrais bien ajouté à tout ce qui avait déjà été écrit sur lui. C'est que Joffre Dumazedier est un personnage illustre, comme sociologue des loisirs et comme militant de l'éducation populaire, comme fondateur de *Peuple et culture* en 1945. C'est un homme connu parce que son œuvre sur les loisirs fait autorité, il a largement contribué à les définir et à les étudier, beaucoup connaissent sa fameuse définition dite des « 3 D » : délassement, divertissement, développement ; beaucoup connaissent ses enquêtes pionnières sur Annecy et, en outre, la plupart de ses proches collaborateurs – Nicole Samuel, Chantal Malenfant, Gilles Pronovost, Roger Sue, et d'autres – ont abondamment commenté ses recherches.

Alors, je me suis d'abord posé la question : que dire de plus ? Il est vrai que j'ai moi aussi une connaissance de la sociologie des loisirs pour l'avoir notamment introduite dans le Département de sociologie de Nantes puisqu'à mon arrivée dans le collectif enseignant, en 1995, j'ai inauguré un enseignement sur cette question. J'ai aussi introduit dans ce même Département un cours d'enquête ethnographique pour des étudiants de Licence sur *Fêtes, spectacles et divertissements*, thèmes que l'on pourrait regrouper sous celui de loisirs. Bref, il y a, depuis une dizaine d'années, une petite tradition nantaise de l'enseignement sociologique des loisirs qui, bien entendu, tient largement compte des travaux de Joffre Dumazedier.

Il y a en outre une petite tradition nantaise de la recherche sociologique sur les temps sociaux et les loisirs. Celle-ci a été inaugurée par Michel Verret, on le sait assez peu, qui après avoir fondé le département de sociologie, avec Jean-Claude Passeron, en 1967, a achevé une thèse d'État, la grande thèse d'alors, en 1974, sur les usages sociaux du temps étudiant intitulée *Le temps des études* et qui traite largement des pratiques et conceptions étudiantes à l'égard du temps, de la spécificité du temps des études, du rapport privilégié au temps libre, bref de la culture étudiante dans ce domaine.

Cette tradition s'est perpétuée avec des enquêtes et recherches menées par les étudiants eux-mêmes, et là je pense notamment à des choses sur *Les Jeux, Les pratiques artistiques, Les actions culturelles, La vie associative*, aux belles thèses toutes récentes de Nathalie Halgand sur *Les clubs automobiles* et de Sylvain Fagot sur *Le cirque*, ainsi qu'aux thèses à venir de Gérôme Guibert sur *Les mouvements musicaux* et de David Morin sur *Le spectacle*. Je rappelle que la première thèse de sociologie soutenue à Nantes, il y a maintenant plus de 20

ans, est celle de Philippe Gaboriau sur *Les ouvriers et le vélo* et que j'ai moi-même, un peu après, en 1982, présenté une thèse sur *Les ouvriers en retraite*, dans laquelle il est bien sûr largement question des loisirs. J'ai relevé un passage de ma conclusion qui, avec le recul, me semble, plus que je ne l'avais pensé alors, d'inspiration « dumazedienne » :

« pour les ouvriers, la retraite s'identifie à un temps libre différé et s'inscrit dans le cadre de la conquête du temps libre car elle est devenue une des formes possibles de la réduction du temps de travail au même titre que les congés payés et les week-ends. Le temps de retraite devient un temps pour soi, apprécié pour ses possibilités de repos et de liberté. C'est une libération au regard des contraintes, des règlements, des pouvoirs qui régissent la vie de travail ».

Je dois également signaler que mon dernier livre *La socio-histoire*, écrit en collaboration avec l'historien Guy Jumel, comporte un chapitre sur les loisirs. Enfin, il est impératif d'inclure dans ce rapide tour d'horizon sur la sociologie nantaise les thèses de Christophe Lamoureux et de Jean-Noël Retière, en 1987, consacrées à *La sociabilité ouvrière*. Bref, les sociologues nantais, il y a en outre tout un courant autour du sport, initié par Jean-Michel Faure et Charles Suaud, ne sont pas restés insensibles au monde des loisirs défriché par Joffre Dumazedier, tout en l'ayant il est vrai étudié à leur manière, notamment parce qu'aucun, à ma connaissance, ne s'est véritablement revendiqué sociologue des loisirs. Il est aussi possible que certains sociologues aient pratiqué la sociologie des loisirs sans le savoir.

Si Joffre Dumazedier est donc très connu, son œuvre couvre un demi siècle avec de nombreux ouvrages, d'innombrables articles et conférences, je me suis dit également qu'il était peut-être mal connu parce qu'on la réduisait souvent à ses travaux sur les loisirs, notamment à ses trois publications marquantes – *Vers une civilisation du loisir* en 1962, *Sociologie empirique du loisir* en 1974, *Révolution culturelle du temps libre* en 1988 - et à quelques formules chocs. Je dois reconnaître que j'y ai sans doute contribué en négligeant ses réflexions sur la culture, ou plus précisément sur la culture populaire et le sport.

Ce n'est donc pas par inadvertance que j'ai intitulé cette conférence *Joffre Dumazedier, sociologue de la culture*, car je me suis rendu compte que Joffre Dumazedier avait eu bien sûr un rôle majeur dans le domaine des loisirs mais qu'il avait aussi ouvert des pistes dans de multiples spécialités : le temps libre, la culture, le corps, l'éducation, dans une perspective de comparaisons internationales et historiques. On a parfois reproché à Joffre Dumazedier de ne pas suffisamment contester les supposées vertus du loisir ou de ne pas proposer de théories sociologiques suffisamment affirmées mais, à le relire, c'est sans doute parce qu'il n'était pas homme de dogme mais homme de dialogue, un homme qui ouvre des pistes. Je crois qu'il est

plus une figure tutélaire que le chef de file d'une école. J'en vois une confirmation dans les débats qu'il a instaurés toute sa vie avec les sociologues du sport et les sociologues de la culture.

### ***La culture du sport***

Dans le domaine du sport, Joffre Dumazedier est un précurseur car il s'y intéresse avant tout le monde en parlant de « l'esprit du sport » dès 1942 dans les *Cahiers d'Uriage*. Je reprends une de ses déclarations ultérieures qui rend bien compte de cet esprit : « *très jeune, j'ai trouvé dans l'expérience du stade un style de vie corporelle, un style de relations sociales avec des partenaires et des adversaires, une vie qu'on peut appeler culturelle avec des gens de tous milieux sociaux* ». Il s'intéresse également au sport en tant qu'objet de recherche à part entière, au début de sa carrière, en 1950, année où il publie *Regards neufs sur le sport*, bien avant l'émergence d'une véritable sociologie du sport, guère avant les années 70.

Aujourd'hui, ce texte de 1950 paraît sans doute un tant soit peu désuet, anachronique, moralisateur, mais il faut bien sûr le replacer dans son contexte, celui de l'après-guerre et de ses difficultés, celui de la reconstruction, y compris morale, celui de la valorisation extrême du travail. Joffre Dumazedier y évoque notamment la place du sport dans la civilisation, le manque d'éducation de la plupart des sportifs à la « *mentalité infantile* » comme il dit, l'absence de motivation et de discipline lors des entraînements, le rôle du sport dans la conception générale de la vie, le souci de se mesurer aux autres dans une lutte fraternelle avec le souhait de se perfectionner et d'élever ses sentiments.

Si ces propos, tenus il y a plus d'un demi-siècle, ne semblent plus vraiment d'actualité, d'autres pourraient encore être repris par les spécialistes du sport. Joffre Dumazedier s'interroge en effet sur l'origine de l'engouement pour le spectacle sportif, sur le statut professionnel des sportifs, sur le rôle du sport dans l'hygiène collective, sur la nécessité d'acquérir des gestes efficaces grâce à la technique, toutes questions qui figurent encore aujourd'hui au programme de la sociologie du sport.

Joffre Dumazedier fait preuve de perspicacité à propos des thèmes de recherche sur le sport et il fait aussi preuve d'une remarquable lucidité pour anticiper les critiques. C'est ainsi qu'il conclut ce texte de 1950 en déclarant : « *notre analyse n'est qu'esquissée. Nous la reprendrons un jour. Mais peut-être trouvera-t-on déjà quelques excès dans ces pages* ».

Joffre Dumazedier présentait avant tout le monde que le sport allait prendre une place

essentielle dans notre mode de vie et concevait le programme de la sociologie du sport à venir puisqu'il s'agissait selon ses dires, ce qui résume tout, de « *l'analyse d'une pratique sportive en une culture sportive, culture d'abord technique, dans le geste lui-même, mais aussi scientifique, esthétique et éthique* ».

À plusieurs reprises, il publiera des articles qui portent précisément sur cette question, citons notamment : *Éducation physique et sport* en 1964 (Revue internationale des sciences sociales, volume XVI, 1) ; *Réflexions sur la sociologie du sport* en 1969 (in *Sport et développement social au XXe siècle*, éditions Universitaires) ; *Techniques du corps et valeurs du temps libre dans la société d'aujourd'hui* en 1983 (Motricité humaine, n° 2) ; *Sociologie du sport ou sociologie des pratiques corporelles sportives et para-sportives* en 1987 (Sociétés, n° 15).

Je voudrais insister sur ce dernier article car c'est à la fois une sorte de bilan des recherches menées sur le sport jusqu'à cette date et une esquisse des projets à envisager. Joffre Dumazedier y rappelle qu'il s'agit notamment de prendre en compte, reconnaissons que cela a été peu fait, le grand nombre des amateurs, au sens large : ceux qui aiment les pratiques physiques mais aussi ceux qui aiment le spectacle sportif, y compris télévisé, avec une allusion à Guy Debord et son concept de société du spectacle mais sans le citer, ce qui me paraît regrettable car, sur l'expression culturelle mise en avant par Dumazedier et l'aliénation culturelle constatée par les situationnistes, il me semble qu'il y a place pour le débat.

Autre domaine dont l'étude, selon lui, doit être reconsidérée, celui de l'éducation physique et sportive, en particulier parce qu'il s'agit pour l'essentiel d'une pratique imposée, ce qui lui paraît en contradiction avec l'expression de soi, le bien-être, l'épanouissement du corps. Dans le même article, Joffre Dumazedier souligne en outre, et beaucoup y souscrivent, qu'il faut approfondir l'étude des organisations complexes que sont devenus les clubs sportifs. Tout ceci revient à dire, et je crois que c'est une idée particulièrement stimulante, que le sport est tantôt influencé par les valeurs du travail, tantôt par les valeurs de l'école, tantôt par les valeurs du loisir. Selon moi, subsiste néanmoins une interrogation : celle de la différenciation non explicitée par Joffre Dumazedier entre pratiques sportives et pratiques para-sportives.

Malgré quelques points qui seraient à éclaircir, on ne peut que louer l'immense mérite de Dumazedier d'avoir bien mesuré la place inédite prise désormais par le sport, et notamment l'entretien du corps sous toutes ses formes, pour le concevoir comme phénomène majeur de l'expression de soi. Il note l'introduction de nouveaux modèles de pratique corporelle plus

individualisées ; le développement du sport récréatif parallèlement au sport compétitif ; la croissance des pratiques d'expression corporelle ; l'insertion des activités physiques dans les lieux de la vie quotidienne ; l'importance accordée autant à la culture physique qu'à la culture intellectuelle, artistique, psychique. Joffre Dumazedier en conclut, et nous sommes de plus en plus nombreux à le penser, que le nouveau style de vie qui s'impose par le développement des pratiques sportives est un fait social à part entière qu'il convient d'étudier comme il se doit.

J'ajouterai qu'il faut veiller à ne pas oblitérer les phénomènes de différenciation culturelle, les modèles et les valeurs des différentes classes sociales, de par leur recomposition, devant être soumis à examen. Mais Joffre Dumazedier le pressentait en disant qu'il fallait se préoccuper du « *transfert des modèles de pratiques corporelles d'une fraction de classe à une autre fraction de classe* » même s'il privilégiait plutôt les oppositions au sein d'une même classe plutôt que les rivalités entre classes : « *la sociologie devrait distinguer davantage le privilège social et la création culturelle à travers des petits groupes intérieurs à chaque classe et souvent en conflit avec elle, qu'elle soit dominante ou dominée* » (Motricité humaine, 1983, p. 10).

### ***Réflexions sur la culture***

Les réflexions de Joffre Dumazedier sur la culture, et plus particulièrement la culture populaire, me semblent avant tout nourries par des épisodes biographiques :

- 1936, époque au cours de laquelle les ouvriers peuvent afficher leur style de vie, leurs pratiques corporelles, leurs goûts culturels ;
- 39/45 avec la remise en cause des valeurs et des cultures, voire de la civilisation, puis ensuite l'espoir en un monde nouveau qui passerait par la reconnaissance de la culture populaire ;
- 1968 et comme il l'évoque, avec peut-être un peu de déception, la révolution culturelle, en pensant je crois à la vie quotidienne, celle dépeinte par Henri Lefebvre qu'il avait d'ailleurs cité dès 1962 dans son ouvrage *Vers une civilisation du loisir*.

Dumazedier se heurte à la difficulté à définir le populaire, notion relativement indéterminée, souvent basée sur des représentations confuses et à extension variable puisque, selon les cas, on y associe ou non les ouvriers, les paysans, les artisans, les employés, les petits commerçants, cette confusion étant relayée par l'emploi d'expressions multiples : religion populaire, milieu populaire, classe populaire, langage populaire et, bien sûr, culture populaire.

Sans résoudre complètement ce problème, il interroge la culture en lien avec le loisir. Lors d'un colloque organisé à Québec, en 1980, il déclarait : « *les contenus culturels du loisir tel qu'il est vécu posent des problèmes qui questionnent le champ de la culture populaire* » et il ajoutait, de manière plus concrète, que cela renvoyait à certains éléments de la culture de masse d'aujourd'hui : l'identité régionale, le fonctionnement local des associations, la redécouverte des fêtes et des jeux collectifs.

Tout en m'interrogeant sur le sens de culture de masse, qui me semble trop proche du sens commun, du sens ordinaire voire du sens convenu - Dumazedier signale seulement, toujours en 1980, que « *pour l'essentiel la culture de masse est le contenu du loisir de masse* » - on comprendra que cette énumération ait suscité mon intérêt dans la mesure où je m'efforce, dans mes propres recherches, de montrer le rôle des jeux sportifs dans la persistance d'une culture populaire<sup>181</sup>, d'autant que Joffre Dumazedier préconisait dans le même temps de s'orienter à la fois vers l'histoire et la sociologie des loisirs ouvriers, ce qui est aussi pour moi une perspective fondamentale.

Quoi qu'il en soit, pour Joffre Dumazedier, la réflexion sur la culture est indissociable de la conception politique de la culture ; « *le culturel est porteur d'émancipation* » disait-il : les travailleurs doivent accéder à toutes les formes de culture artistique ou intellectuelle, corporelle ou spirituelle dans un nouveau type d'académie, une académie de la culture populaire. Là s'élaboreraient les valeurs à la fois culturelles et sociales de ce qu'on pourrait appeler une démocratie culturelle, résumée dans la célèbre profession de foi : « *rendre la culture au peuple et le peuple à la culture* ».

### ***La sociologie de la culture***

Joffre Dumazedier va jusqu'à souhaiter le développement de mouvements démocratiques d'action culturelle pour changer la société et, dans le fond, je me suis dit qu'il se trouvait ainsi proche de Pierre Bourdieu, sur des conceptions sans doute différentes mais néanmoins voisines. Proches aussi dans la mort puisque décédés tous deux la même année, en 2002 : Bourdieu, en janvier, un peu avant Dumazedier, son aîné d'une quinzaine d'années, décédé lui en septembre. Dumazedier avait eu le temps de dialoguer avec Bourdieu, ou plutôt de lui prodiguer quelques recommandations, privilège de l'aîné sur le cadet pourra-t-on penser.

---

<sup>181</sup> J. Guibert, *Joueurs de boules en pays nantais*, Paris, L'Harmattan, 1994

À la différence de Bourdieu, Dumazedier considère que le poids des déterminismes ne suffit pas à expliquer les pratiques<sup>182</sup>, que la liberté tient une grande place dans le changement social et que les raisons d’agir appartiennent aux individus. Ils sont aussi en désaccord sur la question des classes sociales car à la reproduction de celles-ci et à l’opposition radicale entre la culture savante et la culture populaire, Dumazedier préfère une vision inter-classiste qu’on pourra juger utopique ou idéaliste mais bien dans son humanisme. Je le cite à nouveau, en 1980 : « *Tout en butant sur les barrières de classes sociales qui sont une réalité dans le champ culturel comme dans le domaine économique, social et politique, la culture peut avoir son origine dans la culture traditionnelle, la culture de masse, le loisir de masse, la culture scolaire ou la haute culture* »<sup>183</sup>.

Un peu plus tard, en 1993, dans le récit autobiographique publié dans les *Mélanges* rédigés en son honneur<sup>184</sup>, il précise d’ailleurs sa position : « *la communication démocratique des modèles culturels du sport et la recherche de l’innovation culturelle même dans les classes défavorisées n’ont pas de place dans la dynamique trop restrictive de la ‘distinction sociale’* ».

Joffre Dumazedier a également interpellé directement Pierre Bourdieu. Suite au constat de la dynamique réelle et potentielle des pratiques corporelles qui ne cessent de se multiplier, de se diversifier, de se complexifier et de se renouveler à l’intérieur et à l’extérieur des classes, Dumazedier, dans l’avant-propos au livre d’Yvan Léziart<sup>185</sup>, définit le projet et la posture sociologiques, en trois points :

1. réfléchir à la réduction de l’écart entre les représentations idéalisées, intéressées et les logiques sociales réelles ;
2. décrire l’état actuel des exercices corporels, des spectacles et des organisations ;
3. contribuer à rendre les pratiques culturelles accessibles à tous.

Si ce programme a pu recueillir l’assentiment des sociologues de la culture, et sans doute de Pierre Bourdieu lui-même, d’autant que Joffre Dumazedier décrète que « *la dynamique des classes sociales est au centre de la sociologie* », celui-ci prend ses distances sur d’autres points. J’en retiens quatre :

---

<sup>182</sup> *La Lettre de Peuple et culture*, n° 27, décembre 2002, page 13.

<sup>183</sup> *Temps libre*, n° 1, 1980.

<sup>184</sup> Gilles Pronovost, Claudine Attias-Donfut, Nicole Samuel [dir.], *Temps libre et modernité*, Presses Universitaires du Québec/L’Harmattan, 1993.

<sup>185</sup> Y. Léziart, *Sport et dynamiques sociales*, Paris, Actio, 1989.



\* il faut dépasser la seule question des dominants et des dominés puisque les transformations technologiques, économiques, sociales et culturelles sont extérieures aux classes ;

\* l'habitus d'une classe est loin d'être unifiée, il ne peut rendre compte à la fois de la persistance et du changement, il ne faut pas en rester au principe unificateur de l'habitus de classe ;

\* l'habitus si différent de chaque classe ne peut expliquer l'intérêt commun pour les mêmes pratiques ;

\* à l'intérieur d'une même classe, les sujets sociaux sont créateurs de pratiques nouvelles et, à l'intérieur de la bourgeoisie, certains sont des agents de la démocratisation culturelle.

Il est téméraire de trancher ces désaccords entre Bourdieu et Dumazedier, et il y aurait peut-être une certaine indécence à le faire, mais ce débat entre eux me paraît illustrer le débat au sein de toute la sociologie. Relevons surtout, sur ce registre de la culture, leur opposition entre, d'une part, la domination inévitable et, d'autre part, la démocratisation inéluctable ; entre la reproduction sociale et la création individuelle ; entre la réduction des écarts culturels et la recherche incessante de la distinction.

Je me demande néanmoins si Joffre Dumazedier n'est pas quelque peu injuste avec Bourdieu, en particulier au sujet de ce fameux concept d'*habitus*, dans la mesure où Pierre Bourdieu, tout en n'ayant peut-être pas suffisamment mesuré les changements rapides, a toujours affirmé que ce système de dispositions n'était pas figé, défini une fois pour toutes mais en perpétuelle recomposition.

Il est vrai aussi que la théorie générale de Pierre Bourdieu, comme toutes les théories sociologiques, doit être confrontée aux réalités du terrain. Mais Bourdieu en convenait, ce qui rend surprenante la conclusion de Joffre Dumazedier, toujours dans cet avant-propos : « *il faudrait introduire d'importantes différenciations sociales entre la classe d'appartenance et la classe, réelle ou idéale, de référence. (...) Nous pouvons conclure ainsi en complétant le concept de classes sociales, défini par la position dans le processus de production, par celui de situation de classe proposé pour la première fois par Max Weber* ». C'est une conclusion surprenante en effet puisque Pierre Bourdieu a adopté une perspective strictement identique dans un célèbre article de 1966 que Joffre Dumazedier ne mentionne pas<sup>186</sup>.

---

<sup>186</sup> Pierre Bourdieu, « Condition de classe et position de classe », *Archives européennes de sociologie*, VII, 1966.

## *Épilogue*

Quoi qu'il en soit, les quelques remarques sur la culture évoquées ici montrent que Joffre Dumazedier, grâce à la pertinence de ses réflexions, grâce à son goût du débat, grâce à son désir de manifester ses accords et ses désaccords, grâce à son envie de faire avancer les choses, avait non seulement participé au développement de la sociologie des loisirs mais aussi, manifestement, de la sociologie du sport et de la culture. À la fin de sa vie, son attitude est peut-être un peu plus désabusée quand il constate que l'individualité l'emporte sur le collectif, que le *je* l'emporte sur le *nous*, que le divertissement commercial l'emporte sur le développement culturel, la culture pour tous ne s'étant pas véritablement imposée<sup>187</sup>. Reste à coup sûr sa contribution décisive en faveur des recherches empiriques, en faveur de « *l'objectivité critique* », posture que la sociologie nantaise, je crois, dès sa fondation à la fin des années 60, a toujours préconisée. Reste aussi, et j'avoue que je m'y retrouve particulièrement, son idée de défendre la culture populaire comme un projet de vie et un art de vivre. Ce n'est pas sans amusement que je relève le titre d'une de mes dernières communications, *L'art de vivre des joueurs de boules*<sup>188</sup>, comme si la pensée de Joffre Dumazedier continuait discrètement à me guider.

---

<sup>187</sup> G. Pronovost, C. Attias-Donfut, N. Samuel (dir.), *op. cit.*, épilogue.

<sup>188</sup> *II Congreso Mundial de ciencias de la actividad física y el deporte*, Grenade, novembre 2003.

Texte n° 13

**LA SOCIOLOGIE COMPARATIVE  
DES  
PRATIQUES CULTURELLES**

Séminaire *La recherche comparative*  
Université de Trente, 20 juin 2006

## **Présentation**

Après avoir travaillé pendant plusieurs années sur les jeux et loisirs d'un côté<sup>189</sup>, les méthodologies en sciences sociales de l'autre, notamment à propos du croisement des méthodes<sup>190</sup> et à propos de la démarche socio-historique<sup>191</sup>, j'envisage d'orienter mes recherches vers l'analyse des pratiques culturelles, dans une perspective comparative. Cette question de la comparaison est l'objet d'interrogations et je voudrais ici participer au débat<sup>192</sup> en livrant quelques réflexions.

Je ne m'étendrai pas sur la notion de pratiques culturelles, dont la définition suscite bon nombre de polémiques. J'adopterai le principe qui consiste à les penser comme les activités de consommation ou de participation liées à la vie intellectuelle et artistique et qui contribuent à définir des styles de vie. Il s'agit donc de la définition institutionnelle, celle qui est associée au domaine d'intervention du Ministère de la culture, avec des activités telles la lecture, la musique, le cinéma, le théâtre, la télévision, les musées... différentes selon les époques bien sûr mais aussi, sans aucun doute, selon les pays.

La recherche comparative, au sens de comparaison internationale, est complexe, en particulier parce que les pratiques culturelles s'insèrent dans les activités du temps libre et des loisirs et l'on sait, même à s'en tenir à l'Europe, combien sont variables les temps de travail, temps domestique, temps religieux. Les comparaisons sont d'autant plus délicates que les enquêtes n'ont pas forcément lieu les mêmes années et que les nomenclatures adoptées ne sont pas forcément identiques.

Malgré les difficultés que l'on découvre rapidement dans la démarche comparative, je crois qu'il faut la mettre en oeuvre : on assiste désormais à une plus grande diversité des pratiques et à des transformations en matière de goûts culturels, compte tenu en particulier de la place grandissante de l'audiovisuel – télévision, radio, disque, cinéma –, de la généralisation d'Internet, du développement des actions culturelles (festivals, spectacles dans

---

<sup>189</sup> Joël Guibert, *Joueurs de boules en pays nantais*, L'Harmattan, Paris, 1994.

<sup>190</sup> Joël Guibert, Guy Jumel, *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, Paris, 1997.

<sup>191</sup> Joël Guibert, Guy Jumel, *La socio-histoire*, Armand Colin, Paris, 2002.

<sup>192</sup> Voir par exemple Norbert Bandier, Anna Matuchniak-Krasuska, Bugoslaw Sulkowski, *Pratiques culturelles et logique des institutions*, Wydawnictwo Uniwersytetu Lodzkiego, Lodz, 2004.

la rue, valorisation du patrimoine) et il me semble que la recherche comparative peut permettre de mieux comprendre ces réalités.

### ***Comparaison intra-nationale***

Le développement, dans les années 60, des études sociologiques sur les pratiques culturelles se réalise dans le contexte institutionnel – en France en tout cas - d'une volonté de démocratisation culturelle impulsé par le ministère des Affaires culturelles créé en 1959 avec André Malraux. Il s'agit de rendre l'art accessible au plus grand nombre. La sociologie apporte néanmoins un démenti à cette croyance, cet accès étant moins fonction de conditions financières que de compétence culturelle<sup>193</sup>. Dans *La Distinction* (1979), Bourdieu postule même une correspondance stricte entre position sociale et consommation de produits culturels, en distinguant trois formes de culture :

- \* *culture légitime* (pratiques « nobles »),
- \* *culture moyenne* (jazz, cinéma...),
- \* *culture populaire* marquée par l'exclusion à l'égard des pratiques légitimes.

Depuis 1973, tous les 8 ans, les enquêtes quantitatives du Ministère de la Culture permettent de mesurer l'évolution des pratiques culturelles et confirment pour l'essentiel les fortes inégalités sociales en la matière, même si les hiérarchies de la légitimité culturelle se modifient et brouillent partiellement les cartes (le rock et le jazz accédant par exemple à un statut noble, à un statut pleinement reconnu).

Tous ces bouleversements, ajoutés à la massification scolaire, à la perturbation des trajectoires familiales et professionnelles, tendent à brouiller la stricte correspondance entre position sociale et pratiques culturelles. Désormais, il faut prendre en compte à la fois la persistance des inégalités et la recomposition des frontières culturelles. C'est ainsi que Olivier Donnat, chargé des enquêtes du Ministère de la Culture, propose désormais de distinguer 7 univers culturels :

1. univers du dénuement (pas de pratiques),
2. univers de l'exclusion (peu de pratiques),
3. univers juvénile (autour notamment de la musique),
4. univers « moyen » (principalement autour de l'audiovisuel),
5. univers cultivé classique (patrimoine, littérature, théâtre, musique),
6. univers cultivé moderne (concerts rock et jazz, danse, cinéma),
7. univers branché (marqué par l'éclectisme des goûts).

---

<sup>193</sup> Pierre Bourdieu, Alain Darbel, *L'amour de l'art*, Minuit, Paris, 1966.

Les classes supérieures se distingueraient désormais moins par leur culture savante que par l'éclectisme de leurs goûts<sup>194</sup>.

Il faut donc repenser l'étude des publics et la distribution sociale des pratiques culturelles<sup>195</sup>, la composition des publics de l'art ou de la culture ne dépendant pas exclusivement de la structure économique – il y a une autonomie relative du culturel – et les variations de comportements résultant non seulement de différences économiques mais aussi de différences culturelles. Il s'agit donc de prendre en compte l'expérience culturelle proprement dite, ce qui renvoie finalement au style de vie.

Le rapport à l'art résulterait donc des compréhensions et lectures différentes mais fines selon les publics, ce qui revient à répondre à des questions fondamentales telles : comment rendre compte à la fois de la domination et de la tactique culturelle des dominés ? Quel est le degré d'autonomie de la culture populaire, notamment par oubli de la domination ? Il faut en outre considérer le type de produit culturel, le poids des hiérarchies sociales ne pouvant être oublié quand il s'agit de théâtre tandis qu'en matière de télévision les choses sont beaucoup plus nuancées, notamment parce qu'il faut introduire la dimension « masculinité » et « féminité ». Les goûts masculins pour le sport et l'information se distinguent des goûts féminins pour les séries et les variétés.

La création et la diffusion culturelles s'inscrivent désormais dans les problématiques plus larges du développement culturel afin d'animer le territoire et d'attirer les touristes. On en revient à la nécessité des comparaisons nationales voire régionales et, pourquoi pas, locales. La méthode comparative doit cependant dépasser la seule monographie, certes très utile mais qui s'en tient trop au constat descriptif d'une réalité sociale restreinte. La méthode comparative doit multiplier les études de cas à partir des espaces régionaux pour déboucher sur une sociologie réflexive.

Avec cette géographie à plusieurs niveaux, se dessinent des oppositions entre culture savante incarnée par l'Art, la Culture et désormais le Festival, et culture populaire assimilée à la fête locale, aux traditions. Cette opposition se traduit par des implantations – le festival est au centre, en « ville » ; la fête est en périphérie, en banlieue – et par des identifications – le festival est culturel, la fête est sociale, au mieux socioculturelle ou multiculturelle.

---

<sup>194</sup> Bernard Lahire, *La culture des individus*, La Découverte, Paris, 2004.

<sup>195</sup> Jean-Pierre Esquenazi, *Sociologie des publics*, La Découverte, Paris, 2003.

Bien des municipalités utilisent fêtes et festivals, sur des registres culturellement distincts, pour s'affirmer sur le plan médiatique : désormais, les liens entre les arts, la culture, le commerce, la politique, le tourisme sont étroits. À cet égard, l'exemple de Nantes est particulièrement significatif puisque la notoriété actuelle de la ville repose largement sur les festivals qui y sont organisés : *Les Folles Journées* (musique classique), *Les Rendez-vous de l'Erdre* (jazz, blues), *Festival Scopitone* (multimédia), *Festival IDEAL* (musiques inclassables), *Festival des trois continents* (cinéma tiers-monde), *Festival du film espagnol*, *Festival du film britannique*, *Festival du film lusophone*, *Festival du film allemand*, *Festival du film italien*, *Festival du cinéma russe*, *Festival du cinéma arabe*... Les festivals constituent pour les catégories à fort capital culturel un élément de distinction, même si c'est parfois à nuancer : les cadres et professions intellectuelles arrivent toujours en tête, devant les professions intermédiaires qui, elles, sont toujours devant les catégories populaires. Ceci dit, il faudrait prendre en compte des catégories plus précises comme les étudiants mais aussi les enseignants, les professions de la santé et du travail social, toujours sur-représentées.

### ***Comparaison internationale***

Les comparaisons issues d'enquêtes nationales posent des problèmes spécifiques puisque les conditions d'enquête peuvent être différentes (dates des enquêtes, formulations des questions, types de modalités, conditions de passation...) : il faut donc être particulièrement vigilant à l'égard de la production des statistiques. On peut mentionner à ce propos les enquêtes françaises menées par Olivier Donnat pour le Ministère de la culture en 1973, 1981, 1989, 1997, sur la base de 3000 questionnaires fermés, administrés auprès des 15 ans et plus, en situation de face à face à domicile selon la méthode des quotas (âge, diplôme, région, catégorie socio-professionnelle) : ces conditions d'enquête ne sont pas forcément mauvaises mais... elles sont spécifiquement françaises.

Dans ce domaine des comparaisons internationales des pratiques culturelles, il faut rappeler qu'une des enquêtes fondatrices sur le plan européen est celle réalisée en 1964/1965 par l'équipe du Centre de sociologie européenne sous la direction de Pierre Bourdieu et Alain Darbel, et qui sera publiée en 1966 sous le titre *L'amour de l'art – les musées d'art européen et leur public*. Les résultats sont certes peu exploitables aujourd'hui et indiquent – pour aller vite car les analyses sont plus fines - que le public du musée d'art s'accroît selon la hiérarchie sociale, le diplôme et que l'âge est corrélé au niveau social. Globalement, les résultats sont proches quel que soit le pays mais il y a néanmoins quelques nuances selon les histoires

culturelles (le modèle dit de la « distinction » - aller au musée pour se montrer - est moins prononcé en Pologne) et selon les enseignements artistiques dispensés, plus développés aux Pays-Bas, à cette époque en tout cas.

Les investigations ont comporté des questionnaires fermés, en plusieurs vagues et versions – près de 10000 seulement en France – et des entretiens semi-directifs menés, outre en France, en Grèce, Pays-Bas, Pologne. Des enquêtes sont évoquées en Espagne et en Italie (Milan et Bologne) sans que, curieusement, leurs résultats figurent dans les tableaux publiés. Des distributions statistiques sont fournies en fin d’ouvrage notamment par sexe, âge et niveau d’études mais, on peut s’en étonner, il n’y a pas de répartition en classes sociales qui permettrait de comparer entre pays. Seules des distributions internes aux classes, base 100 pour classes populaires, base 100 pour classes moyennes, base 100 pour classes supérieures sont proposées. Ceci dit, cette recherche reste un modèle du genre sur le plan méthodologique, peut-être moins sur les résultats, comme si le verdict de Henri Poincaré, le mathématicien, se confirmait : « *les sciences dures parlent de leurs résultats, les sciences sociales de leurs méthodes* ».

Pour quelques indications comparatives actuelles - elles ne sont pas si nombreuses – on peut se référer au tableau fourni par Philippe Coulangeon et dont la source est européenne, à partir d’une enquête de 2001.

Tableau : La fréquentation du théâtre, des concerts et de l’opéra en Europe

Sur 100 personnes de chaque pays ont été, au cours de l’année précédant l’enquête	Au théâtre	Au concert	dont concert classique	à l’opéra
Italie	27	27	5	2
France	17	26	7	2
Royaume-Uni	34	30	8	3
Allemagne	31	32	9	5
Suède	46	45	12	5
Moyenne UE	27	30	7	3

Champ : ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus dans les quinze Etats membres de l’Union européenne en 2001

Source : *Eurobaromètre 56.0*, Eurostat, 2001.

Reproduit dans Philippe Coulangeon,  
*Sociologie des pratiques culturelles*,  
La Découverte (collection Repères, Paris, 2005, page 106).



Ce tableau suscite à mon avis des questions qu'on peut transposer à la recherche comparative en général :

1. Les enquêtes se sont-elles déroulées au même moment dans tous les pays étudiés ?
2. Les enquêtes se sont-elles déroulées dans les mêmes conditions et avec le même questionnaire ?
3. Les échantillons sont-ils identiques quelle que soit la situation démographique du pays ou proportionnels à leurs populations ?
4. Si on part du principe que les résultats sont fiables, on constate que la Suède obtient les meilleurs scores de fréquentation tandis que la France ne dépasse jamais la moyenne, presque 3 fois moins que la Suède pour le théâtre, presque 2 fois moins pour le concert. Notons que pour la fréquentation de l'opéra, ce sont les pays du nord, Allemagne et Suède qui obtiennent les meilleurs taux, loin devant la France et l'Italie, bons derniers, pays qu'on pourrait pourtant considérer, surtout l'Italie, comme terres d'opéra.
5. Sur le plan des commentaires, afin de prendre en compte et d'expliquer les écarts :
  - \* doit-on privilégier les politiques culturelles et les systèmes de financement ?
  - \* doit-on mettre en avant les politiques de l'éducation scolaire comme relais des transmissions familiales ?
  - \* faut-il considérer, en chaque pays, les rapports entre arts savants et arts populaires, soumis à d'incessantes recompositions et pour lesquels les publics se transforment ?
  - \* doit-on tenir compte, en chaque cas, de l'expérience artistique ou de l'activité mondaine que signifie la fréquentation culturelle ?
  - \* doit-on tirer des conclusions sur des pratiques comme la fréquentation des concerts qui reste assez rare, elle exige des compétences sociales - pour l'opéra seul c'est encore plus flagrant - en ignorant que l'écoute de la musique enregistrée - elle exige au contraire des compétences culturelles – exerce une vive concurrence ?

### ***Principes de la recherche comparative***

En matière de pratiques culturelles – comme sans doute en d'autres – il s'agit aussi de s'interroger sur les auteurs de travaux, sur les conditions de recherche et sur les intérêts qui président à la production des résultats.

C'est ainsi qu'il faut distinguer :

- \* les administrations (INSEE, Ministère de la culture) qui imposent les représentations dominantes sur le sujet et qui diffusent une représentation de la culture, notamment à travers le langage des dépenses budgétaires pour l'Insee et la justification d'une politique d'équipements et de financements pour le Ministère de la culture avec ses grandes catégories d'institutions (lecture, sorties culturelles, pratiques audiovisuelles) ;
- \* les professionnels, liés à des institutions publiques ou à des industries culturelles, qui ont des raisons différentes de connaître leurs publics et développent des formes d'investigation adéquates, notamment pour influencer l'opinion ;
- \* les universitaires – sociologues, économistes, ethnologues, historiens, géographes, juristes – dont les intérêts de connaissance fondamentale ou appliquée sont variables : cours, conférences, articles, ouvrages...

Néanmoins, toutes ces enquêtes et recherches visent à décrire et comprendre les pratiques culturelles. Cela permet d'abord de révéler des dispositions individuelles, objectivées par des goûts et des compétences vestimentaires, alimentaires, sportives, esthétiques... Cela permet ensuite d'identifier des univers culturels : Olivier Donnat, en fonction de seuils fixés de manière conventionnelle, distingue les « *avertis* », « *les branchés* » et « *les exclus* », ces derniers se signalant par l'intensité de leurs pratiques télévisuelles et, secondairement, par la lecture de la presse régionale, au risque de concevoir des typologies issues de l'ethnocentrisme (ces catégories sont-elles valables partout, y compris dans les autres pays ?) ou de proposer des stéréotypes c'est-à-dire des représentations communes, des croyances simplistes, des clichés, des illusions sur les autres qui engendrent le malentendu. On peut par exemple s'interroger sur la pertinence du terme « *exclus* » car les personnes concernées, contrairement à ce que laisse entendre la notion d'exclusion, ont aussi des pratiques culturelles, certes différentes mais réelles (télévision, jeux, écoute de la musique...).

Sur le plan méthodologique, il ne faut cependant jamais perdre de vue que la mesure des pratiques repose sur des déclarations, l'enquêté évaluant ce qui est légitime et ce qui mérite d'être déclaré, le risque étant de n'enregistrer que des apparences. Il ne faut pas alors confondre *indice* statistique comme outil d'objectivation et *indication* qui fournit des tendances.

Il faut sans doute aussi distinguer explication et compréhension : l'explication relie de manière causale des collectifs (groupes sociaux, communautés de résidence, genres,

générations...) avec des systèmes de pratiques. On notera que certaines variables pèsent tout autant que les seules P.C.S. (Professions et Catégories Sociales) : diplôme, revenu, statut salarié/indépendant, public/privé..).

La compréhension consiste à examiner les valeurs mobilisées par les individus. Cette démarche privilégie l'étude des représentations, des croyances, des symboles, des jugements et des goûts. Cela intègre l'interprétation, plus ou moins aboutie, des données en fonction de ses connaissances historiques, anthropologiques, statistiques, sociologiques, afin de proposer des modèles de compréhension des pratiques.

C'est en adoptant une rigoureuse vigilance épistémologique et des principes méthodologiques qui ont fait leur preuve dans les sciences sociales que la sociologie comparative des pratiques culturelles s'imposera.